

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
MINISTERE DE L'ENSEINGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
LABORATOIRE : VILLE - ARCHITECTURE et PATRIMOINE



MEMOIRE DE MASTER RECHERCHE.
OPTION : PATRIMOINE.

Intitulé :

Identification des valeurs du patrimoine industriel du
XIX-XX^{ème} siècle en Algérie : cas de la minoterie
Narbonne d'Hussein Dey

Présenté par : Melle Berkache Selma

ZENBOUDJIS
KASSAB.T
Rapporteur
GHARBI. M
Examineur

Président

Octobre 2016

Remerciements

Que mon encadreur Mme T. Kassab, trouve ici l'expression de mes sincères remerciements pour son total dévouement et son entière disponibilité.

Je remercie également les membres du jury qui m'ont fait l'honneur d'étudier et d'évaluer mon travail.

Je remercie tout particulièrement, Ma chère mère et ma chère tante Sissa pour leur grande contribution.

Je remercie tous nos enseignants pour le savoir et les connaissances qu'ils m'ont transmis tout au long de mon cursus.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont apporté leur soutien et ont contribué à l'aboutissement de cette modeste recherche.

Et enfin, un remerciement particulier à mon père, ma grand-mère, ma sœur Rymoutcha, Yasmine, Hana, Celia, Imene, Lilia, Ines, Neila, Dalia, Titou et Mehdi ainsi que tous mes oncles et tantes et tous les membres de ma famille, qui m'ont tant soutenu et aidé tout au long de ce travail.

Résumé :

Notre thème de recherche essaiera de nous initier à la notion récente du patrimoine industriel, qui est actuellement au centre des débats et des intérêts sur la scène internationale. Cette typologie patrimoniale englobe tous ce qui est lié à une activité productrice symbolisant l'industrialisation, tant des aspects matériels (bâtiments, machineries...etc), qu'immatériels (savoir-faire, connaissances scientifiques et technologiques...etc). Elle est porteuse de caractéristiques et valeurs propres qui font sa spécificité.

Pourtant, une fois confrontée au contexte algérien, cette nouvelle recrue ne connaît pas ce même écho, elle reste ignorée et marginalisée par rapport aux autres catégories patrimoniales, dû au faite de la méconnaissance de sa spécificité et sa particularité. Cette marginalisation apparait clairement quant à l'état d'abandon et de désuétude constaté sur ce type de bien, voué à la destruction, mais aussi quant à nos politiques de protection patrimoniale qui le reconnaisse mais l'exclu de classement. En effet, les quelques biens classés liés à cette période sont dépourvus de leur identité industrielle et aucun critère retenue pour leur classement ne fait allusion à leur appartenance à la catégorie de patrimoine industriel.

A travers notre travail de recherche nous essayerons de définir le bouquet de valeurs spécifique et propre à cette typologie en Algérie, en se référant un cas d'étude précis à savoir la minoterie Narbonne d'Hussein Dey. En effet si on arrive à décrypter les valeurs du patrimoine industriel par rapport à la minoterie et qu'elle s'avère porteuse des grands traits significatifs du patrimoine industriel typiquement algérien, nous parviendrons à prouver la légitimité de ce type de bâtiment à être conservé et relevé au rang de patrimoine, afin d'assurer sa pérennité.

Mots clés : Patrimoine industriel, valeurs, spécificité, contexte algérien, marginalisation, minoterie Narbonne, Hussein Dey.

ملخص:

سنحاول عبر موضوع بحثنا، عرض المفهوم الجديد للتراث الصناعي العمراني، الذي هو حاليا محور النقاش والاهتمام على الساحة الدولية. وتشمل هذه الفئة التراثية، كل ما يتعلق بالنشاط المنتج الذي يمس الفترة الصناعية، سواء من الجوانب المادية (المباني والآلات وغيرها...)، وغير المادية (الجانب المعرفي...). هذا المفهوم يحمل قيم وخصائص، تجعله مميزا عن دونه. ولكن عند مواجهته مع الواقع الجزائري، فإنه لا يقابل نفس الصدى، حيث أنه لا يزال يعاني من التجاهل والتهميش مقارنة مع فئات التراث الأخرى، وهذا راجع لعدم معرفة خصوصيته. هذا التهميش يصبح واضحا، نظرا لحالة الإهمال والتترك التي تمس هذه المباني العمرانية، المهددة بالدمار، إضافة إلى استبعاد تصنيفها من قبل سياسات حماية التراث في الجزائر، رغم الاعتراف بها. بالفعل، فإن الماني المصنفة في قائمة التراث الجزائري، ذات الصلة بهذه الفترة جردت من هويتها الصناعية العمرانية، والمعايير المعتمدة في تصنيفها لا تشير إلى انتمائها لفئة التراث الصناعي العمراني.

من خلال بحثنا سنحاول تحديد مجموعة من القيم الخاصة لهذه الفئة التراثية في الجزائر، عبر دراسة حالة معينة: مطحنة ناربون بحسين داي. أي إذا استطعنا فك قيم التراث الصناعي العمراني من خلال هذا المبنى، وأثبتنا أنه يحمل الصفات النموذجية للتراث الصناعي العمراني الجزائري، سنتمكن من إثبات شرعية هذا النوع من البنايات إلى الحماية والتصنيف ضمن رتبة التراث، لضمان استدامتها.

كلمات البحث: تراث الصناعي العمراني، القيم، الخصوصية، السياق الجزائري، التهميش، مطحنة ناربون، حسين داي.

Abstract:

Our research will try to introduce us to the recent notion of the industrial heritage, which is at present in the center of the debates and the interests on the international scene. This patrimonial typology includes all what is bound to a production activity symbolizing the industrialization, from the material aspects (buildings, machines ... etc.). To the immaterial ones (scientific and technological knowledge ... etc.). It has its own characteristics and values which make its specificity.

Nevertheless, once confronted with the Algerian context, this new recruit does not know the same echo, it remains unknown and marginalized compared to the other patrimonial categories, due to the misunderstanding of its specificity and particularity, this marginalization appears clearly, when we see the neglected state of these kind of buildings dedicated to destruction, but also about our heritage protection policies that recognize this heritage, but excluded it from the ranking. Indeed, some property classified related to this period are without their industrial identity and no restraint criterion for classification only refers to their membership of the industrial heritage category.

Through our research we will try to define the specific values of this typology in Algeria by referring to a specified study case which is the Narbonne mill of Hussein Dey. As matter of fact if we manage to decipher the values of the industrial heritage from the mill, and it comes out that it has significant features of the typically Algerian industrial heritage, we shall succeed in proving the legitimacy of this type of building to be preserved and raised to the rank of heritage to insure its sustainability.

Keywords: Industrial heritage, values, specificity, Algerian context, marginalization, mill Narbonne, Hussein Dey.

Table des matières

Introduction:	1.
1. Etat de l’art	3.
2. Problématique	6.
3. Objectifs.....	6.
4. Méthodologie de recherche.....	7.
5. Présentation de la structure du mémoire	8.
Chapitre I : Le patrimoine industriel, notion, origine et évolution.	
Introduction	
I.1 Le patrimoine industriel, une authentique notion	10.
I.2 L’archéologie industrielle	12.
I.3 Les prémices de la prise de conscience	14.
I.4 Classification du patrimoine industriel	17.
I.5 Un système de valeur	20.
I.6 Critères et modes de sélection	25.
I.7 La friche industrielle	25.
I.8 Prise en charge et mise en valeur des friches industrielles à travers le monde.....	29.
I.9 L’usine de Verla, un patrimoine incontesté	31.
Conclusion	
Chapitre II : L’Algérie face à son patrimoine industriel	
Introduction	
II.1 Emergence de l’industrie en Algérie	35.
II.2 Ampleur du parc industriel en Algérie.....	40.
II.3 Les monuments industriels classés en Algérie	42.
II.4 Cadre Législatif de la prise en charge du patrimoine industriel en Algérie.....	55.
II.5 Le rejet du patrimoine industriel, l’argument idéologique	57.
II.6 Etat de fait sur le patrimoine industriel en Algérie	57.
Conclusion	
Chapitre III : La minoterie Narbonne, un trésor oublié	
Introduction	
III.1 Hussein Dey, ville industrielle.....	65.
III.2 La construction de la minoterie Narbonne	71.
III.3 La minoterie Narbonne, compartiments et organisation spatial.....	74.
III.4 Deux bâtiments de la minoterie (bloc 1 et 8)	82.
Conclusion	
Conclusion générale	107.
Bibliographie	111.
Liste des figures.	
Liste des tableaux.	
Annexes.	

Chapitre introductif

- 1. Etat de l'art.
- 2. Problématique.
- 3. Objectifs de la recherche.
- 4. Méthodologie de la recherche.
- 5. Structure du mémoire.

Introduction :

« Patrimoine historique. L'expression désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé. »¹.

La notion du patrimoine historique sauvegardé a beaucoup évolué depuis l'instauration de la première commission des monuments historique en 1837. De nouveaux objets viennent se greffer aujourd'hui aux monuments antiques, aux édifices religieux et palatiaux qui constituaient autrefois la majorité de notre legs patrimonial. Cela est dû à l'élargissement de l'aire géographique et chronologique de cet héritage. De nos jours « le XIX-XX^{ème} siècle à lui-même forcé les portes du domaine patrimonial »², et a su inclure à travers le monde, ses monuments modernes dans les listes de classement.

En Algérie, la production architecturale du XIX-XX^{ème} siècle, marquée par l'empreinte française, reste négligée et délaissée. La mémoire collective du peuple n'arrive pas à accepter cet héritage, du fait de son appartenance à une époque douloureuse, bien qu'il constitue une composante fondamentale de nos villes. Ce conflit d'idées constitue un obstacle dans les politiques de protection et de sauvegarde de ce patrimoine, qui représente actuellement moins de 6% du patrimoine nationale protégé³, reflétant le manque d'intérêt envers ce dernier.

« L'expansion du champs chronologique de notre héritage historique soulève un problème inédit, celui du patrimoine industriel, qui d'ailleurs, malgré son nom, échappe généralement à l'emprise de l'industrie culturelle. »⁴. Recrue novice du patrimoine du XIX-XX^{ème} siècle, le patrimoine industriel se retrouve au centre des débats actuels dans le monde. Ce nouveau potentiel fut suscité par le phénomène de désindustrialisation des années 60, où de nombreuses friches industrielles furent abandonnées en raison du progrès technologique et des mutations économiques, laissant ainsi des pans entiers de la ville, inoccupés et sans devenir précis. Toutefois ce bien historique a été longtemps ignoré et abandonné, ce qui a mené à sa dégradation et détérioration. Cette même ignorance a conduit au développement d'une nouvelle position consciente et sensible aux valeurs patrimoniales de l'industrie, laissant place à une prise de conscience mondiale envers ces biens⁵.

L'apparition de la notion de patrimoine industriel est d'abord apparut au Royaume Uni, puis s'est étendu à d'autres pays européens et aux Etats Unis. L'expression « archéologie industrielle » est forgée dès 1955 en Grande Bretagne, mais elle était réduite uniquement à la valeur technologique et scientifique

¹ Choay Françoise, « *L'allégorie du patrimoine* », édition du seuil, Paris, 1992, p9.

² Choay Françoise, *ibid*, p11.

³ Site officiel du ministère de la culture, <http://www.m-culture.gov.dz>

⁴ Choay Françoise, *op. Cité*, p, p 170.

⁵ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, « *Devenir du patrimoine architectural industriel des 1eme et 20eme siècles en Algérie* », rapport des journées RIPAM 5, Marseille, octobre, 2013.

de la machinerie industrielle. En 1959 on assiste à la création du Research Committee on Industrial Archeology (RCIA) qui marque le début de la reconnaissance de la valeur patrimoniale des bâtiments industriels. Par la suite en 1973, la première conférence internationale sur le patrimoine industriel se tient à l'Ironbridge George Museum en Grande Bretagne. Elle a été suivie par la création du Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC) en France en 1978, conduisant ainsi à une prise de conscience internationale relative au patrimoine industriel. Il faut attendre 1994 pour que l'Unesco classe pour la première fois un site industriel au patrimoine culturel mondial, il s'agit de l'usine de Völklingen-Hutte en Sarre (Allemagne). Enfin la charte internationale pour le PI de NIZHNY TAGIL¹⁶ en Russie, apporte de son côté une définition assez complète de ce patrimoine en juillet 2003⁶.

En Algérie, l'importance donnée au patrimoine industriel ne connaît pas le même écho que dans les pays du Nord. Il est au contraire marginalisé par rapport aux autres catégories patrimoniales, dû à l'ignorance de sa vraie valeur⁷. Bien qu'il est pris en charge par la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, il ne bénéficie pas de la même attention que celle portée aux différents biens matériels et immatériels élevés au rang de patrimoine, mêlant sites et monuments antiques, médinas et ksour traditionnelles, églises, mosquées et mausolées ancestraux. Les bâtiments industriels classés et en instance de classement dans notre pays sont au nombre de trois⁸, malgré leur grande présence dans le territoire national. Il s'agit de :

- La Centrale électrique diesel de Laghouat, Classée en 1999, Wilaya de Laghouat.
- Le barrage de foume El-Ghorza, à Sidi-Okba ; en instance de classement, 1996, Wilaya de Biskra.
- La station hydraulique de Boghni à Illiten ; en instance de classement, 1992. Wilaya de Tizi Ouzou.

Les legs industriels ne sont pas encore perçus comme un potentiel de développement en Algérie, « l'oubli, la désaffectation, la désuétude les font désertier et laisser tomber »⁹, ce qui les rend vulnérables. L'insensibilité envers ce patrimoine, démolit et remplacé par de nouveaux projets faisant abstraction de la mémoire du lieu, altère son identité et efface des chapitres entiers de notre histoire. L'appréciation de cet héritage n'est pas encore proportionnelle à son importance. Il est pourvu d'un langage architectural typique et son esthétique ne s'évalue pas de la même sorte qu'un autre édifice historique, car il contient

⁶ Compte rendu de la journée d'étude : La reconversion des sites et bâtiments industriels : évolution, processus et enjeux, Roubaix, 23-25 février 2009.

⁷ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, op Cité.

⁸ Bouaziz Samia, « *Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger* », mémoire de magistère en architecture et développement durable, Tizi-Ouzou, Algérie, Novembre, 2011.

⁹ Choay Françoise, op. Cité, p 22.

des valeurs propres et uniques, tel que la valeur mémorielle de l'ère industrielle ou la valeur technique¹⁰ spécifique à ce volet d'histoire. Malheureusement, ces valeurs ne sont pas encore identifiées ni décelées par nos outils de classement et nos politiques patrimoniales.

Les monuments de l'industrie, les produits exceptionnels, les prouesses techniques, font la preuve que ce patrimoine peut se révéler porteur d'une dynamique de revitalisation et régénération de nos ville, tout en restant dans le respect de l'héritage de l'âge industriel et l'entretien de sa mémoire. Cependant, il ne faut pas tomber dans le piège de l'aberration et vouloir tout conserver, compte tenu de la taille et la complexité de cet héritage. Il nécessite plutôt un choix raisonnable et sélectif basé sur l'évaluation objective, dans le but d'identifier ce qui doit être maintenu de ce qui ne le doit pas.

Pour mieux cerner le fait de la mise à l'écart du potentiel industriel dans notre pays, nous allons essayer de l'étudier mais aussi de l'évaluer avec une méthode spécifique. Ce travail prendra en charge un cas d'étude qui témoigne de la valeur et de la situation de ce dernier.

Edifier avec l'avènement de la révolution industrielle au pays d'Europe et leurs colonies, comme c'est le cas pour l'Algérie, notre cas d'étude sera la minoterie Narbonne d'Hussein Dey. Ce joyeux de l'architecture industriel s'étend sur 22 000 m² au sein du quartier d'Hussein Dey, et fait actuellement objet d'une grande polémique concernant sa démolition, car ce vieil espace qui structurait jadis l'activité productrice de la farine et de la semoule à Alger, se voit actuellement abandonnée et dégradée. Au risque de dépérir à cause de sa mise à l'écart, le moulin Narbonne résiste toujours espérant d'être valorisé à leurs juste mesure.

1. Etat de l'art :

Dans le milieu scientifique on trouve un déséquilibre incontestable quant à la considération du patrimoine industriel, la venue la plus récente du patrimoine culturel. Dans les pays d'Europe ou aux Etats Unis, la prise de conscience envers ce patrimoine et sa mise en valeur est devenue évidente et incontestée, contrairement à notre pays où cette notion reste encore méconnue. C'est pour cela que la majorité des documents utilisés pour cette recherche représentent des articles publiés, des rapports de congrès ou des chartes, tous publiés à l'international.

Pour les définitions et connaissances de la théorie du patrimoine industriel comme nouvelle notion du patrimoine culturel, son origine, le contexte de son apparition, ses spécificités et les valeurs qu'il véhicule, je me suis tournée vers des ouvrages qui retracent l'histoire de l'industrialisation. Nous pouvons citer « **Industria, l'architecture industrielle en Belgique** », « **Architecture. Paris 1848-**

¹⁰ Prouesses technologiques constructives et productives, qui retracent l'évolution et l'histoire des systèmes et matériaux constructifs. Les techniques de production au sein de ces bâtiments, qui elles sont passées du stade manuel et artisanal à celui de l'ingéniosité de la machinerie dans les secteurs industriels. "Marie Françoise Laborde, 2003", retiré depuis l'article de Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, « *Devenir du patrimoine architectural industriel des 1eme et 20eme siècles en Algérie* », op Cité.

1914 », « **Construire en France. Construire en fer. Construire en béton** » et aussi « **L'architecture et les ingénieurs, deux siècles deux réalisations** », afin de comprendre le processus d'évolution de l'industrialisation, ses caractéristiques architecturales ainsi que les types de bâtiments produits.

Par la suite, nous avons effectué une lecture plus fine autour d'articles ou de rapports qui traitent du Patrimoine industriel. Parmi les nombreux articles on retrouve : « **Le bâtiment industriel dans la politique de développement régional** » par Marcel Parodi, publié en 1966 durant la période où le patrimoine industriel n'était pas encore reconnu dans toute l'Europe. Cet article traite de la conversion industrielle en Europe, les moyens de financement, la politique de développement et l'importance de l'inventaire dans l'étude et la sauvegarde des bâtiments industriels. « **Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques techniques)** » par Jocelyn de Noblet publié en 1979 juste après l'aboutissement du mouvement international pour la reconnaissance de cet héritage, où l'auteur prend en charge les étapes de la prise de conscience quant au patrimoine industriel, sa définition générale ainsi que les critères de sauvegarde de ce dernier. On retrouve aussi les différents rapports d'étude du conseil de l'Europe : « **Situation du patrimoine bâti technique et industriel en Europe** » publiés en 1985, abordant l'aspect législatif de la prise en charge du patrimoine industriel, ses valeurs, sa classification et les modes d'intervention, « **Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?** » publié en 1987, sous la direction Louis Bergeron un des protagonistes de ce domaine en France. Ce rapport comporte une série d'articles sur l'architecture et structures industrielles, leurs conservations et réutilisations dans les pays d'Europe ainsi que les différents mécanismes de protection et de mise en valeur, le dernier étant « **Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe** » publié en 1992 qui exposent plusieurs articles sur :

- Patrimoine minier en Europe : l'étude et la documentation comme base d'un programme européen de conservation par Rainer Slotta.
- Critères de protection juridique des bâtiments industriels en Angleterre par Martin Cherry
- Le repérage du patrimoine industriel en France : objectifs et méthode par Claudine Cartier en collaboration avec P. Smith et C. Chaplain.
- Méthodes d'inventaire du patrimoine industriel en Finlande et exemples d'application pratique par Erkki Hilrô
- Le patrimoine industriel de la Russie L'inventaire des monuments historiques par Katya Shcrban.
- Patrimoine industriel aux Pays-Bas : les châteaux d'eau par Peter Nijhof.

En 1983, J.F.Larose publie son livre intitulé « **Le patrimoine industriel, une définition** » où il cerne bien la notion du PI ainsi que ses critères types. Il y a aussi les nombreux articles de Gracia DOREL-FERRÉ, le premier publié en 1996 avec la collaboration de Louis, « **Patrimoine Industriel : un nouveau territoire** », qui met en exergue le grand potentiel que nous offre le patrimoine industriel et

qui peut être exploité comme un levier de développement urbain et économique. Le deuxième « **Le patrimoine industriel** », traite de la notion du PI, sa définition, ses valeurs, ses caractéristiques et aussi l'importance de la conservation de ce denier. Enfin, la contribution de *Eusebi Casanellas Rahola* « **Le patrimoine industriel : un bilan d'étape** », qui retrace l'histoire de l'émergence du patrimoine industriel, ses valeurs intrinsèques, sa classification, et les différentes manières de sa gestion (inventaires, catalogation, conservation, restauration, réhabilitation... etc).

Ces différents textes montrent bien que ce ne sont que ces dernières années où a été accordée une place au patrimoine industriel. De nombreux colloques ont été organisés, couronnés par des rapports d'étude qui ont beaucoup aidé dans l'élaboration de cette recherche. Le rapport de la journée d'étude à Roubaix qui s'est tenue en 2009 avec comme thème « **La reconversion des sites et bâtiments industriels** », met l'accent sur l'évolution du processus industriel et les enjeux de sa protection ainsi que le résultat d'ateliers pratiques quant à sa reconversion. « **Histoire et actualité du Pi** » un colloque tenu à la cité de l'architecture et du patrimoine à Paris en 2012, comporte une série d'articles qui retracent l'histoire de l'industrie, l'apparition du PI et les modes d'intervention pour sa sauvegarde. En dernier, le rapport du colloque international pluridisciplinaire qui a eu lieu à Rouen en 2012, intitulé « **De la friche industrielle au lieu culturel** » et qui traite de :

- La transformation des territoires par la réutilisation artistique et culturelle d'anciens bâtiments industriels.
- La créativité architecturale dans les friches industrielles.
- La fabrique du lieu culturel dans un ancien espace industriel.
- Les usages des lieux et l'inscription territoriale.
- La friche industrielle et patrimonialisation.

Il y a aussi les chartes internationales qui touchent à tous les aspects du patrimoine industriel comme la **charte de NIZHNY TAGIL**, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel tenu en Russie en 2003, ainsi que **les principes conjoints ICOMOS-TICCIH** pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel paru en juillet 2011.

Ce volet international permet de situer les discours et les débats autour de ce patrimoine qui reste naissant à travers le monde. Quelle est sa place dans notre pays, les documents ci-dessous permettent de constater un contraste flagrant quant à la prise en charge de ce champ, par rapports aux pays du nord. D'abord, les modes de sélection du patrimoine en Algérie, qui nécessitent un outil d'évaluation pour leur classement ; Ensuite, la marginalisation de ce patrimoine par rapport aux autres catégories du patrimoine, qui le défavorise. (trois ensembles industriels seulement sur tout le territoire national).

Les recherches effectuées dans ce domaine dans notre pays restent minimes, nous citerons les deux thèses de magistère élaborées au sein de l'université de Tizi-Ouzou :

- celle de Safir Mohamed Said « **Le patrimoine ferroviaire du XIX-XX^{ème} siècle en Algérie : identification et valorisation** », traitant du cas spécifique des friches ferroviaires.

- celle de Bouaziz Samia « **Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger** » préconisant l'intervention sur l'héritage industriel. Ce même auteur a aussi publié un article relatif au « **Devenir du patrimoine architectural industriel des 19ème et 20ème siècles en Algérie** ».

Ces recherches bien que traitant de cette catégorie patrimoniale, restent assez spécifiques à des cas bien précis. Par notre recherche nous voulons resituer cette problématique à une échelle plus grande, réinscrivant le patrimoine industriel dans son histoire et dans la politique algérienne..

2. Problématique :

Du fait du caractère récent du patrimoine industriel ainsi que son appartenance à la période coloniale, ce patrimoine n'est pas suffisamment pris en charge par nos politiques patrimoniales, à l'instar des autres catégories des biens culturels à caractère traditionnel, religieux, archéologique ou historique. La valeur d'ancienneté de ces derniers biens et leur importance symbolique, leurs assurent instantanément l'immunité et la priorité au classement et à la protection même sans évaluation. Aussi, le thème de l'industrie à un apport économique plus que culturelle, ou du moins sa qualité réelle n'est pas perçue directement, elle reste cachée jusqu'à ce que l'on comprenne la raison de son existence et sa contribution à la modélisation de l'histoire de nos villes.

Devenue aujourd'hui un symbole d'impureté et de dégradation à cause des outrages du temps et de l'usage, les ensembles et les équipements industriels sont peu appréciés par la population et restent méconnus de notre système de protection patrimoniale. Peu ou pas d'instrument d'évaluation de ces biens sont mis en place pour les mettre en valeur ou pour leur préservation.

C'est à cet effet, que nous allons par notre recherche voir **quelle est sa composante et quelles sont les valeurs spécifiques du patrimoine industriel en Algérie ?**

Nous essaierons aussi de savoir :

Pourquoi cet héritage est marginalisé par nos politiques de préservation patrimoniale ?
Quels sont les critères et valeurs de ces biens industriels ?

Dans l'optique de contribuer à faire valoir notre nouvelle notion du patrimoine industriel en Algérie et le relever au statu qu'il mérite d'avoir, relativement aux valeurs qu'il véhicule, nous essaierons de ressortir les valeurs du patrimoine industriel sur un édifice particulier à savoir la minoterie Narbonne d'Hussein Dey, bâtiment très caractéristique de l'industrialisation de l'Algérie durant la période coloniale et même après.

Un travail de recherche sera présenté dans cette perspective, afin de répondre à une problématique spécifique précise voir **quelles sont les valeurs spécifiques véhiculées par la minoterie Narbonne ?**

3. Objectifs de la recherche :

De ce fait, cette recherche va contribuer à mettre une pierre de plus pour l'établissement d'une base de données concernant le patrimoine industriel de notre pays, qui servira comme assise à toute intervention sur ce dernier. Elle servira aussi à l'enrichissement du patrimoine national avec cette nouvelle notion du patrimoine industriel qui échappe encore aux biens culturels algériens, permettant ainsi de restituer une partie oubliée de notre histoire, et ceci afin de mieux forger notre identité culturelle et de privilégier cet héritage architectural colonial en tant que levier pour agir sur l'homogénéité sociale, le déploiement culturel et le développement économique. Les principaux objectifs qui régissent notre recherche, se présentent comme suit :

- Contribuer à faire connaître l'héritage industriel colonial et la sensibilisation à sa prise en charge.
- Ressortir les caractéristiques et les valeurs significatives du patrimoine industriel algérien et exalter son grand potentiel, très peu reconnu dans notre pays.
- Mettre en évidence l'importance du patrimoine industriel, dans une optique sollicitant, de futurs classements ou interventions (réhabilitation, reconversion ...etc) sur ce bien.

4. Méthodologie de la recherche :

Il est indispensable d'opter pour une méthode cohérente et logique afin de mener ce travail de recherche à bien. De ce fait, ce dernier sera organisé en trois parties :

Dans la première partie, la méthodologie de la recherche consiste d'abord, en une étude des sources documentaires thématiques relative au sujet traité, qui permettent d'élaborer un état des savoirs sur le patrimoine industriel, ses valeurs, l'importance de l'évaluation dans son identification et les méthodes de son élaboration.

Puis, une analyse critique des modes de sélection du patrimoine en Algérie est effectuée, en seconde partie, en s'appuyant sur les textes législatifs et les documents officiels nationaux relatifs à la protection du patrimoine. Cette confrontation a pour but de vérifier la relation entre l'absence d'un outil d'évaluation et le reniement du patrimoine industriel et sa marginalisation.

Les valeurs de ce patrimoine sont ainsi identifier de même que leur typologie. Ces différentes données nous permettront d'analyser notre cas d'étude, « la minoterie Narbonne » d'Hussein Dey, dans une troisième partie, en adoptant une méthode pratique, à travers une analyse historique et architecturale, afin de pouvoir ressortir les valeurs dont elle recèle tout en les mettant en relation avec les données obtenues auparavant. Pour enfin tirer nos conclusions et répondre aux questionnements posés antérieurement.

Nous avons choisi le cas de la minoterie Narbonne, en rapport à son statut de bâtiment industriel, à forte dégradation, en plein cœur du quartier d'Hussein Dey, quartier voué à cette vocation productrice depuis la période coloniale. Ce cas d'étude compte aujourd'hui l'une des friches industrielle les plus importantes de la ville, menacée de démolition, alors qu'elle fut dans le temps, la première usine construite dans cette localité. Affichant une architecture néo mauresque, la minoterie Narbonne est un cas national très représentatif du patrimoine industriel, elle reflète l'histoire de la production d'un savoir-faire d'un certain temps.

5. Présentation de la structure du mémoire :

Ce travail sera divisé en trois chapitres. Les deux premiers se rattacheront au développement de la notion du patrimoine industriel et de sa situation, à l'échelle internationale, puis plus précisément en Algérie. Le dernier traitera du cas d'études, celui de la minoterie Narbonne d'Hussein Dey.

Chapitre I :

Nous entamerons ce chapitre par de brèves définitions liées au concept de patrimoine industriel. Nous aborderons, par la suite, les aspects liés à son émergence, ses composantes, ses valeurs et les critères de sa sélection. Pour finalement traiter du cas des friches industrielles, les modes de leur prise en charge en plus d'une analyse rapide d'un cas particulier, à savoir l'usine de Verla.

Chapitre II :

Ce chapitre consiste à faire un bilan de situation du patrimoine industriel en Algérie. L'émergence de l'industrie et son essor seront exposés dans un premier temps de manière synthétisée. Suivi d'une analyse des supports législatifs concernés par le domaine patrimonial ainsi que des exemples classés dans le même contexte. Suite à quoi, nous ressortirons la situation de cette typologie patrimoniale en Algérie. L'objectif étant de révéler les véritables raisons de marginalisation de cet héritage spécifiquement en Algérie.

Chapitre III :

La logique impose d'étudier avant tout, les différentes phases de développement du quartier dans lequel se situe notre établissement industriel, soit la minoterie Narbonne pour ensuite le relier à l'histoire et la stratification de l'usine elle-même.

Par la suite nous entamerons la partie descriptive. On étudiera d'abord l'organisation spatiale, pour passer aux éléments liés au côté stylistique et langage architecturale de la minoterie. Nous aborderons la structure et les matériaux utilisés, et les éléments décoratifs. L'objectif étant de comprendre les caractéristiques intrinsèques du bâtiment et ses différentes valeurs.

Conclusion générale :

Cette partie comprendra l'apport réel de la recherche. On analysera les données récoltées et nous comparerons les différentes conclusions auxquelles nous sommes arrivées. Nous essayerons ainsi de

répondre aux problématiques précédemment énoncées en prouvant la légitimité de l'héritage industriel en Algérie à être érigé au titre de patrimoine. Nous identifierons ainsi ses spécificités et ses valeurs. Charte Nizhny Tagil Pour Le Patri

Chapitre I : Patrimoine industriel, notion, origine et évolution :

- I.1. Le patrimoine industriel, une authentique notion.
- I.2. L'archéologie industrielle.
- I.3. Les prémices de la prise de conscience.
- I.4. Classification du patrimoine industriel.
- I.5. Un système des valeurs.
- I.6. Critères et mode de sélections.
- I.7. La friche industrielle.
- I.8. Prise en charge et mise en valeur des friches industrielles à travers le monde
- I.9. L'usine de Verla, un patrimoine incontesté.

Introduction :

L'avènement de l'ère industrielle des 19^{ème}-20^{ème} siècles, a profondément marqué les sociétés occidentales, du fait que cette époque fut un déterminant temporel, social, géographique et architectural, structurant les rapports humains. Puis elle, s'est propagée à travers le temps et l'espace, touchant à leur tour les colonies de certains pays d'Asie et d'Afrique, ainsi que l'Algérie.

Ce changement a causé un bouleversement important dans la conception patrimoniale et a conduit à l'élargissement de la notion du patrimoine qui tend à inclure à tour de rôle, ce qui est menacé par l'évolution de l'économie et de la société. Au départ, cette notion du patrimoine se penchait plus aisément sur les demeures du culte et du pouvoir à savoir les églises et les châteaux, témoignages d'une culture, d'une structure sociale, fortement modifiée depuis plus de deux siècles. Puis avec les transformations qu'a subies le monde, le domaine du patrimoine étend ses territoires en intégrant de nouvelles venues sur ses listes.

Selon Chemetove et Marrey : « Limiter la conservation à des siècles plus anciens serait n'admettre comme racine à notre cadre bâtis que celles de la société prérévolutionnaire et préindustrielle »²³. A partir de cela, on commence à s'intéresser aux témoins de cette vie productrice, menacés, peu après, par les grandes mutations économiques et technologiques.

L'industrie d'aujourd'hui, un phénomène palpable, qui s'inscrit fortement dans nos paysages, et mérite l'attention de ceux qui se penche sur le passé, car c'est le maillon principal du passage de la civilisation agraire à celle que l'on qualifie d'industrielle, il représente le trait d'union entre deux cultures et savoirs différents. Mais la reconnaissance de cet héritage, reste encore proportionnelle à l'intérêt qu'on lui accorde, certains pays s'y intéressent fortement, d'autres moins et d'autres pas du tout.

La spécificité du patrimoine industriel s'explique en termes de valeurs, de composantes, et de typologies. Ce chapitre prendra en charge tout ce qui se rapporte à cette nouvelle notion patrimoniale, celle de l'univers industriel, depuis les débuts de sa prise en charge jusqu'au jour d'aujourd'hui, ses dimensions, ses valeurs et sa mise en valeur à travers le monde, dans l'optique d'atténuer de la complexité de cette notion, de faciliter la compréhension du thème, et d'acquérir une assise théorique propre à l'univers industriel sous un angle patrimonial.

²³ Chemetove.P et Mrrey.B, « *Architecture. Paris 1848-1914* », édition Dunod, Paris, 1980, p5.

I. 1. Le patrimoine industriel, une authentique notion :

Avec l'émergence du nouvel intérêt au domaine industriel, une définition de ce qu'est le patrimoine industriel s'impose. En effet la notion d'héritage industriel se définit par son origine technique et relève de l'histoire scientifique et technique de l'ère de son apparition²⁴. Il se concrétise d'une part à travers les traces matérielles de l'activité industrielle passée, tel que le définit J.de Noblet : « il s'agit d'un héritage complexe qui comprend tout ce qui touche à la civilisation matérielle. »²⁵, et d'autre part à travers des « dimensions immatérielles comme les savoir-faire techniques, l'organisation du travail et des travailleurs ou un héritage complexe de pratiques sociales et culturelles résultant de l'influence de l'industrie sur la vie des communautés et sur la mutation des sociétés et du monde en général »²⁶.

Faisant partie du patrimoine culturel, cette branche spécifique renvoi à tout le legs matériel et immatériel qui a trait au secteur industriel des siècles antérieurs, comme le souligne Garcia Dorel-Ferré le qualifiant de : « Champ de la connaissance historique qui associe l'étude du bâti, le milieu géographique et humain, les processus techniques de la production, les conditions de travail, les savoir-faire, les rapports sociaux, les modes de vie, et les expressions culturelles. »²⁷.

Le patrimoine industriel est varié, incluant divers éléments qui ont joué un rôle important dans la formation des traits de l'identité industrielle²⁸. Il « concerne les biens immobiliers (bâtiment, sites aménagés et paysages), les installations, machines et outillage, ainsi que l'ensemble des produits issus de l'industrie »²⁹. En 2003, la charte de NIZHNY TAGIL, détermine clairement ces éléments : « Ces vestiges englobent : des bâtiments et des machines, des ateliers, des moulins et des usines, des mines et des sites de traitement et de raffinage, des entrepôts et des magasins, des centres de production, de transmission et d'utilisation de l'énergie, des structures et infrastructures de transport aussi bien que des lieux utilisés pour des activités sociales en rapport avec l'industrie (habitations, lieux de culte ou d'éducation) »³⁰. Mais dès l'abord un problème de critères de désignation se pose, qu'est ce qui pourra

²⁴ Sauteron Jacques, « *Patrimoine industriel : diversité et valorisation culturelle dans un univers numérique* », mémoire d'étude pour un diplôme de conservateur de bibliothèques, université de Lyon, janvier 2012, p13.

²⁵ De Noblet Jocelyne, « *Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques techniques)* », In : Technique et culture, 1979, p94.

²⁶ ICOMOS, « *Principes conjoints ICOMOS-TICCIH pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel* », Textes soumis à l'Assemblée générale de l'ICOMOS, Nouvelles de l'ICOMOS, juillet, 2011, p1.

²⁷ Dorel-Ferré Garcia, Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne. Les racines de la modernité. Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne, Reims 2005. In : Bouaziz Samia, « *Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger* », op Cité, p7.

²⁸ Fernandez-Ordóñez.J.A, « *Un nouveau patrimoine : les travaux publics anciens en Europe* », In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* », Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural- Rapports et études, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, p28.

²⁹ Laborde.M.F, « *Architecture industrielle. Paris et alentours* », édition Parigrammes, Madrid, 2007, In : Safir Mohammed, « *Le patrimoine ferroviaire du XIX et XX siècle en Algérie : identification et valorisation* », mémoire de magistère en architecture et développement durable, université de Tizi Ouzou, juillet 2011, p12.

³⁰ TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie, p1.

être considéré comme suffisamment important pour être conservé ?³¹ Vu que les frontières de cette notion ne sont pas nettement délimitées, en vertu de quoi des éléments ou des ensembles industriels feront partie du patrimoine ?³², De ce fait J.F.Larose a défini sommairement le patrimoine industriel à travers les composantes types suivantes :

- **Occupation de l'espace** : le patrimoine industriel « exprime une relation étroite entre l'environnement culturel et naturel »³³. Ce paramètre le spécifie des autres activités humaines, de même son mode organisationnel le diffère d'une activité industrielle à une autre.³⁴
- **Architecture** : l'industrie a laissé une signature architecturale particulière, qui répondait aux nouveaux besoins du moment, joignant à la fois les avancées technologiques et les activités variées³⁵, « L'originalité de l'architecture du XIX siècle apparaîtra dans les bâtiments que la nouvelle classe sociale fera construire pour satisfaire son grand élan productif (gare, magasins, marché, usine) »³⁶. Cette architecture aux « édifices affranchis des modèles du passé, avec des formes qui répondent aux nouveaux besoins »³⁷, a fini par forger sa propre identité après s'être inspirée des modèles existants.
- **Design** : l'esthétique industrielle puise ses ressources de « l'idéologie et les mœurs de son temps et de son territoire »³⁸. Les parties structurelles et les machines (parties vives) traduisent une esthétique nouvelle, contrastant avec les composantes accessoires qui reflètent un langage classique, le tout est harmonieusement assemblé selon le principe d'économie (pérennité des signes anciens défiant l'innovation)³⁹.
- **Structures et ouvrages de génie civil** : ce paramètre tend à inclure l'ensemble des ouvrages d'art et des structures indispensables au bon fonctionnement de la machinerie industrielle, qui mettent en exergue les nouveaux matériaux et les techniques authentiques de l'ère industrielle, nous entendons par cela les ponts, les canaux, les barrages, les réservoirs...ect⁴⁰.
- **Machinerie, machines, instruments, outils** : « Les machines constituent un élément essentiel du patrimoine industriel et, bien que plus difficiles à aborder, leur étude et leur préservation méritent la même attention que les bâtiments qu'elles occupent. »⁴¹. Ces éléments représentent

³¹ Rahola E.C. et Dorel Ferre.G, « *Le patrimoine industriel, un bilan d'étape* », n°405, historiens et géographes, p127.

³² Larose.J.F, « *Le patrimoine industriel. Une définition* », édition continuité automne, n°21, 1983, p33-34.

³³ ICOMOS, « *Principes conjoints ICOMOS-TICCIH pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel* », op Cité, p1.

³⁴ Larose.J.F, op Cité, p33-34.

³⁵ Larose.J.F, ibid, p33-34.

³⁶ Chemetove.P et Mrey.B, op Cité, p4.

³⁷ Giedon.Sigried, « *Construire en France Construire en fer, construire en béton* », édition de la villette, 2000, p 27.

³⁸ De La Broise. P, « *Esthétique et mise en scène du patrimoine industriel architectural* » In : *Recherches en communication* n°18, 2002, université Charles-De-Gaulle Lille 3, p4.

³⁹ Larose.J.F, op Cité, p33-34.

⁴⁰ Larose.J.F, ibid, p33-34.

⁴¹ Dervoz.Ismeta et Herzégovine-Boosnie, « *Le patrimoine industriel en Europe* », rapport de l'assemblée parlementaire, Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, doc 13134, février, 2013, p6.

selon Larose le cœur matériel de l'industrie, sans lesquelles l'organisme n'aurait pas beaucoup d'importance⁴².

- **Savoir-faire** : la charte de NIZHNY TAGIL accorde énormément d'importance à ce volet fondamental du patrimoine industriel, elle considère les savoir-faire comme : « sources d'importance capitale dont la perte peut être irremplaçable. Elles doivent être soigneusement enregistrées et transmises aux jeunes générations⁴³. Quant à J.F.Larose, il insiste sur cette dimension intangible de l'héritage industriel qui lui est à la fois propre et essentielle, elle englobe les connaissances scientifiques et technologiques, les métiers, les procédés de gestion, l'organisation du travail, les modes de financement des activités...etc⁴⁴.
- **Réseaux d'échanges** : ils concernent les objets et les documents qui témoignent des procédés industriels d'extraction de matières premières ou de production finie ou semi -finie ainsi que des infrastructures énergétiques qui y sont associées⁴⁵, « ces réseaux représentent une donnée capitale de la production industrielle »⁴⁶.
- **Dessins industriels** : il est « un instrument majeur de la technologie et de l'industrie. Il joue un rôle important dans l'évolution des capacités de production et possède une indéniable signification esthétique, malheureusement peu connue »⁴⁷.

Le patrimoine industriel est une notion complexe est variable, c'est un phénomène palpable qui s'inscrit aujourd'hui dans notre paysage, « il comprend les vestiges de la culture industrielle qui sont de valeur historique, sociale, architecturale ou scientifique »⁴⁸.

Ces biens distinctifs d'une période clé de notre histoire, doivent être mis en valeur, et cela nécessite un outil qui s'intéresserait à l'étude de ces biens, un outil susceptible d'éclairer ce corpus harmonieux d'éléments rassemblés sous le vocable de patrimoine industriel.

I. 2. L'archéologie industrielle :

De nouveaux éléments se sont insérés dans la trame des monuments historiques, des éléments singuliers de l'univers industriel, souvent négligés, malgré leur puissant pouvoir évocateur et représentatif d'une période mal connue de l'histoire. C'est dans la perspective « de mieux connaître le

⁴² Larose.J.F, op Cité, p33-34.

⁴³ TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL, op Cité, p4.

⁴⁴ Larose. J.F, op Cité, p33-34.

⁴⁵ ICOMOS, « *Principes conjoints ICOMOS-TICCIH pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel* », op Cité, p1.

⁴⁶ Larose. J.F, op Cité, p33-34.

⁴⁷ Larose.J.F, ibid, p33-34

⁴⁸ TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL, op Cité, p1.

passé, d'en conserver les vestiges, d'en appréhender les caractères», qu'est née l'archéologie industrielle⁴⁹.

L'inventeur du terme dans son sens actuel a été un professeur de latin à l'Université de Birmingham : Donald Dudley⁵⁰. Cette « nouvelle approche historique de l'âge industriel »⁵¹, s'est construite grâce à un travail de va et vient entre le terrain et l'archive, elle constitue aujourd'hui une méthode interdisciplinaire pour l'étude de tout témoignage créé par les processus industriels ou pour eux, mais aussi pour comprendre les vestiges de l'industrie dans toutes leurs dimensions (technique, histoire sociale et économique...)⁵². Cette discipline s'attache ainsi à l'étude des traces matérielles et immatérielles de la société transformante industrielle⁵³.

L'archéologie industrielle a pour objectif principal de recueillir le recensement des témoignages matériels des deux ou trois derniers siècles d'activité productrice⁵⁴, afin de sortir l'histoire culturelle de son état d'isolement actuel⁵⁵.

Grace à cette nouvelle activité scientifique, les sensibilités historiques, esthétiques et même économiques pour le patrimoine industriel ont évolué et sont désormais perçus d'un œil plus attentif, et cela a amplement ouvert les portes à cet héritage pour accroître ses triomphes. L'archéologie industrielle cherche à étudier le passé par l'étude des monuments présents, à travers une méthode de recherche moins complexe que celle de l'archéologie classique. Elle ne demande pas obligatoirement de fouille et se base plus sur les sources d'archives, pour réaliser dans une première étape, des inventaires descriptifs des installations industrielles ayant existé ou existant encore⁵⁶. Le professeur Buchanan appuie ses dires en définissant l'archéologie industrielle comme étant « le domaine d'études lié à la recherche, l'inventaire, la catalogation. »⁵⁷. Donc sa préoccupation première ne consiste pas en la préservation des vestiges industriels, mais en la constitution des fonds de base qui vont contribuer dans le choix de sa conservation, elle devient en quelque sorte la science de production des monographies.

⁴⁹ Désert Gabriel, « *A propos du patrimoine industriel* », In : Annales de Normandie, 32^e année, n°3, 1982. Études sur le patrimoine industriel en Normandie, p195, 196.

⁵⁰ Wehdorn Manfred, « *Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du nord de l'Europe* », In : « Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe », Strasbourg, 1985, p4.

⁵¹ Désert Gabriel, « *Histoire et patrimoine : Jean- Yves Andrieux, Le patrimoine industriel* », In : Annales de Normandie, 43^e année, n°1, 1993, Rivages de Normandie, p76.

⁵² Bouaziz Samia, « *Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger* », mémoire de magistère en architecture et développement durable, université de Tizi Ouzou, novembre, 2011, p9.

⁵³ Palsky. G, « *Le patrimoine industriel : construction d'un champ d'étude et d'intervention* », In : Séminaire PCEU, Paris, mai, 2010, p4.

⁵⁴ Payen Jacques, « *A propos de l'archéologie industrielle* », In : Revue d'histoire des sciences, tome 35, n°2, 1982, p158.

⁵⁵ Piedalue. G, « *Le patrimoine archéologique industriel du Québec* », étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p78.

⁵⁶ Désert Gabriel, op Cité, p77.

⁵⁷ Rahola. E.C & Dorel-Ferré. G, op Cité, p130.

En raison de son échelle, l'univers industriel suggère différentes potentialités de mise en valeur, et sollicite l'esprit à imaginer plusieurs manières à son égard. Françoise Choay a cité les usages courants de sa conservation⁵⁸ :

- La simple modernisation et réutilisation à travers la réhabilitation et l'investissement des espaces industriels sans pour autant leurs changer de fonction.
- La reconversion à des fins muséographique et didactique, de loisir ou d'habitats sociaux.

Enfin en 2003 la charte NIZHNY TAGIL définit d'une manière plus achevée l'archéologie industrielle comme : « une méthode interdisciplinaire qui étudie toutes les preuves, matérielles et immatérielles, les documents, les artefacts, la stratigraphie et les structures, les implantations humaines et les paysages naturels et urbains créés pour ou par des processus industriels. Elle se sert des méthodes les mieux appropriées pour accroître la compréhension du passé et du présent industriel. La période historique la plus intéressante pour cette étude s'étend des débuts de la Révolution industrielle, c'est-à-dire de la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui, sans négliger ses racines pré et proto-industrielles. De plus elle s'appuie sur l'étude des techniques et des savoir-faire »⁵⁹.

I. 3. Les prémices de la prise de conscience :

Dès les années 1930 on commence à s'intéresser aux vestiges de l'ère industrielle, et c'est la Suède qui a été la première à tenir le flambeau de cette quête aux trésors de l'industrie, contrairement à l'idée préétablie qui implique que les anglais sont les pionniers dans ce domaine. Cet intérêt est né avec la volonté des suédois de protéger leurs sites de métallurgie traditionnelle, tel que ceux de Bergslagen. Par la suite, la grande destruction qu'a causée la deuxième guerre mondiale, a suscité un effort sans précédent à l'égard du sujet, c'est là que les anglais entrent en scène en amenant le concept inédit de l'archéologie industrielle afin de répondre au dilemme de la reconstruction ou de la muséification de ces sites. En 1959 on assiste à la création du Research committee on industrial archeology (RCIA)⁶⁰, pour la reconnaissance des valeurs de l'univers industriel, en Grande Bretagne, au sein du Council of British Archeology et en 1964 apparaît le Journal of industrial archeology⁶¹.

L'avènement suraigu du processus de désindustrialisation durant les années 1974-1984⁶², suite à l'instauration des nouvelles logiques économiques vu la crise pétrolière, a précipité la question de sensibilisation, de valorisation et de préservation urgente de ces espaces en déshérence. Le mouvement pour la valorisation du patrimoine industriel est apparu corrélativement à ces changements

⁵⁸ Merlin Pierre et Choay Françoise, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », édition PUF et Quadriège dico de poche, mars, 2005, p62, 63.

⁵⁹ TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL, op Cité, p1.

⁶⁰ Hachez-Leroy. F, « Perspective historique du patrimoine industriel », In : « La reconversion des sites et des monuments industriels, mémoire de travail », Ministère de la culture et de la communication, Roubaix- France, 2009, p17.

⁶¹ Palsky. G, « Le patrimoine industriel : construction d'un champ d'étude et d'intervention », op Cité, p2.

⁶² Dorel Ferré. G, « Le patrimoine industriel, partie III », n°405, historiens et géographes, p85.

fondamentaux, dans les milieux universitaires. Le plus précoce fut celui des années 70 en Angleterre sous la houlette des professeurs de Bath et de Bristol⁶³. Ces efforts seront concrétisés par la première conférence internationale sur le patrimoine industriel en 1972 au musée de l'Ironbridg en Angleterre. Ce même musée qui fut construit en 1779 sur la rivière Severn, classé dès 1934 dans les listed buildings au Grade 1 au même titre que le palais de Buckingham, puis inscrit au sein du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1986⁶⁴, reste l'exemple incontournable de la prise en charge du legs industriel. Par la suite une deuxième rencontre a eu lieu à Bochum en 1975 pour la sauvegarde des témoins «of the first industrial nation ». Enfin, on assiste à la naissance du Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel (TICCIH)⁶⁵, qui se place officiellement lors de la troisième rencontre de Stockholm en 1978, organisée par la professeure d'histoire des techniques de l'Institut Royale de Technologie Marie Nisser.

D'autres pays européens, ont suivi cette voie pour la sauvegarde des châteaux de l'industrie, certes tardivement par rapport aux nordiques et aux anglo-saxons, mais eux aussi, ont beaucoup apporté à la cause de la protection et de la mise en valeur du patrimoine industriel.

L'Allemagne, à travers l'excellent travail fourni par son école de photographie en 1980 sur Düsseldorf, a établi un très riche corpus photographique organisé par typologie : châteaux d'eau, filatures, mines, forges, qui est à l'origine du concept actuel de photographie⁶⁶. La Belgique quant à elle, traîne le pas, malgré les nombreux efforts préparatoires fournis au préalable tel que le plaidoyer prononcé par René Evard en 1950 pour conserver les vestiges industriels. Effectivement, ce n'est qu'en 1975 que cette dernière prend conscience de l'ampleur du déracinement du passé industriel à travers le décret de l'année européenne du patrimoine architectural et c'est vers les années 1980 que d'importantes initiatives vont se développer. La branche belge de « International Committee for The Conservation of the Industrial Heritage » est créée en 1984 suite à l'assemblée du patrimoine industriel à Wallonie, Bruxelles⁶⁷.

Pour la France, le mouvement n'a démarré qu'avec une certaine lenteur comme en témoigne la destruction des Halles Baltard en 1970. Indigné par cet événement, les choses se sont mises à bouger. En 1972 et 1973 ont lieu les premières expositions dédiées au thème industriel, à titre d'exemple « Usine, travail et architecture » au Pavillon de Marsan organisée par Vincent Grenier et le Centre Création industrielle. Le domaine est ensuite mis en ordre par les historiens, entre 1973 et 1980, à travers le

⁶³ Rahola E.C. et Dorel Ferre.G, op Cité, p130.

⁶⁴ Palsky. G, op Cité, p2.

⁶⁵ L'organisation au plus haut niveau qui représente l'archéologie industrielle et conseiller pour l'ICOMOS dans ce domaine, défend et encourage la conservation du patrimoine industriel, les vestiges physiques de la production de cette ère et de la société qui l'a généré. Les objectifs affichés de TICCIH sont l'étude, la protection, la conservation et la mise en valeur des vestiges de l'industrialisation. Répartis dans le monde entier, des spécialistes du patrimoine industriel, archéologues, historiens, conservateurs, font un travail remarquable au sein de cet organisme.

⁶⁶ Pierre-Antoine Gatier, « *la notion de monument peut-elle être appliquée au patrimoine industriel ?* », Actes des entretiens du patrimoine urbain et monumental, 1999, In : Bouaziz Samia, « *Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine* op Cité, p10.

⁶⁷ Linters Adriaan, « *Industria, l'architecture industrielle en Belgique* », édition Pierre Mardagaa, Bruxelles, Belgique, 1986.

lancement des travaux de recherche et des inventaires en 1975, dirigés par Maurice Daumas sur « l'évolution de l'architecture en France depuis les manufactures royales à l'époque de Colbert jusqu'aux usines du début de la seconde révolution industrielle ». L'aboutissement en fut la publication du rapport de 1978⁶⁸.

La création de l'écomusée de Creusot en 1974 a contribué à l'initiation de ce champ, pour aboutir en 1977 au premier colloque sur le patrimoine industriel dans le même musée⁶⁹. Maurice Daumas, entre autres professeurs d'histoire des techniques au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), est l'un des pionniers de champ de recherche, il publie en 1976 le bulletin « l'archéologie industrielle en France » ainsi que son ouvrage « Etude des bâtiments industriels des 18^{ème} et 19^{ème} » qui marque les débuts de réflexion sur le patrimoine industriel. Il fut rejoint par d'autres chercheurs, notamment à l'EHESS' (Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales) , tel que Louis Bergeron, Denis Woronoff et Serge Chassagne, constituant le groupe initial de recherche français qui rassemble le Centre de Recherches historiques de l'EHESS le Centre de Documentation d'Histoire des Techniques (cnam-ehss), l'Association pour l'Histoire matérielle de la Civilisation industrielle, l'Ecomusée de la communauté urbaine, Le Creusot-Montceau-les-Mines et l'Institut de l'entreprise.

Pour revenir au rapport de 1978, basée sur l'essentiel de la documentation recueillie au cours de l'enquête, une demi-douzaine d'aspects caractéristiques du sujet y sont dégagés : la pérennité des structures, l'influence régionale, l'autonomie d'architecture d'éléments d'ensembles industriels, la typologie d'ensembles particuliers et le monumental et l'ornemental dans l'architecture industrielle⁷⁰.

Le couronnement de tous ces efforts, a été la naissance du Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC)⁷¹ en 1978 (il n'aura de personnalité juridique qu'un an plus tard, en mai 1979)⁷². De ce fait cette nouvelle discipline prend un bon départ en France. De nombreux colloques scientifiques nationaux, annuels sont organisés durant les premières années, (Alés, Lille, La Baule, Toulouse, La Courneuve) et avaient un double objectif : sensibiliser localement au patrimoine de l'industrie et soulever des problématiques et des thématiques nouvelles. Par ailleurs, des conférences internationales sont également organisées sur le patrimoine industriel à Lyon et Grenoble en octobre 1981. Le CILAC a été, de ce point de vue, un puissant levier de réflexion et de prise de conscience et son retentissement fut considérable. La création en 1983 d'une « cellule du patrimoine industriel » au sein de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture allait

⁶⁸ Payen Jacques, op Cité, p159.

⁶⁹ Van Mol Bruno, « Trente ans d'archéologie industrielle [en France] », reportage, In : Yves Robert, « Les Nouvelles du Patrimoine », rapport de l'Association des Amis de l'Unesco, numéro 106 d'octobre-novembre-décembre 2004, p9.

⁷⁰ Payen Jacques, op Cité, p159.

⁷¹ Association sans but lucratif. Le Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel est la première structure française à affirmer que l'industrie entrait dans le champ du patrimoine et méritait une attention particulièrement soutenue, sa mission est de promouvoir, en France, la protection du patrimoine de l'industrie.

⁷² André Bernard, « Les début du CILAC », n°405, historiens et géographes, p155, 156.

prendre le relais des activités de recherche du CILAC. En 1997, le patrimoine industriel est le thème mis en avant lors des Journées du Patrimoine en France.

Il faut noter ainsi, le rôle majeur qu'a joué le Conseil de l'Europe dans l'identification, l'inventaire et la sauvegarde du patrimoine industriel, en lui consacrant deux de ses colloques internationaux : le Colloque international sur la situation du patrimoine bâti technique et industriel qui s'est tenu à Strasbourg en 1985 et le colloque international « Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? » au même lieu deux ans plus tard en 1987.

Dès lors, le patrimoine industriel était reconnu comme une composante intégrante du patrimoine culturel en général, il a bénéficié alors des opérations de mise en valeur à la fois, au titre des monuments historiques et, en tant que patrimoine spécifique. La cause du patrimoine industriel est entraînée de rallier de plus en plus d'adeptes, scientifiques, chercheurs, associations et passionnés de différents horizons et de différentes nations qui se mobilisent à travers des publications de travaux scientifiques, des journées d'études, de débats et de sensibilisation pour plaider et vulgariser le sujet.

Le fait que le patrimoine industriel constitue un patrimoine à part entière occupant une place importante dans la scène internationale se traduit par la consécration de deux chartes internationales sur le patrimoine industriel. Charte internationale de Nizhny Tagil pour le patrimoine industriel élaboré par les délégués du TICCIH réunis en Russie en juillet 2003 et approuvée par l'UNESCO. Cette dernière aborde sept titres fondamentaux ; identification du patrimoine industriel, la définition de ses valeurs, l'importance d'inventorier ce patrimoine et de sa protection légale et technique à travers des opérations de maintenance et de conservation, ainsi que l'importance de la promotion de la recherche, de l'éducation et la formation en faveur du sujet. La deuxième charte « Les principes de Dublin » pour la conservation des sites, constructions, aires et paysage du patrimoine industriel, élaborés conjointement par le TICCIH et l'ICOMOS en 2011.

I. 4. Classification du patrimoine industriel :

L'étude du patrimoine industriel est dépendante de la connaissance de ses caractéristiques spécifiques. Pour cela il est nécessaire de classer les différentes composantes de cet héritage industriel afin de bien le cerner et atténuer de sa complexité, vu son corpus divers, riche et immense. Adolf Behen le répartit en deux grandes familles, selon l'organisation de l'espace : fonctionnaliste et rationaliste⁷³.

⁷³ Françoise Lucchini, « La fabrique des lieux : réappropriation des lieux par la culture », In Lucchini, F., « *De la friche industriel au lieu culturel* », Colloque international pluridisciplinaire, le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012, p16.

4.1. Classification selon le mode d'organisation spatiale :

a-Bâtiments fonctionnalistes : comportent les édifices composés de différents corps de bâtiments, servant pour chacun d'entre eux à une fonction bien précise [figure 1].

b-Bâtiments rationalistes : comportent les édifices constitués d'un seul bloc [figure 2].



Figure 1 : bâtiment fonctionnaliste : saline royale d'arc et senans.

Source : Site officiel du patrimoine en France
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere>



Figure 2 : bâtiment rationaliste : abattoirs de la Mouche (halle Tony Garnier), Lyon

Source : Site officiel du patrimoine en France
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere>

Quant à E.C.Rahola et G.Dorel-Ferré, ils les classent en trois grandes familles, selon les facteurs de la typologie, de l'aire thématique et de la période historique⁷⁴.

4.2. Classification selon la typologie du bâtiment :

a-Lieux de production : regroupent les secteurs où se déroule tout type de processus de création et de transformation [figure 3], tels que les ateliers, les usines, les moulins et les mines.

b-Magasins et entrepôts : locaux de stockage et de conservation des matières premières et des produits finis et semi finis.



Figure 3 : ancienne chocolaterie Menier
Source : <http://petitpatrimoine.overblog.com/1%E2%80%99ancienne-chocolaterie-menier>



Figure 4 : centrale électrique de Bankside a Londres (Tate Moderne Museum)

Source : <https://www.londres.fr/tate-modern>

⁷⁴ Rahola.E.C et Dorel Ferre.G, op Cité, p131, 132.

c-Services d’approvisionnement énergétique : lieux de production, de transmission et d’utilisation de l’énergie [figure 4], tel que les centrale électrique. Ils regroupent aussi les lieux de stockage et de purification de l’eau, tel que les barrages et les stations hydrauliques.

d-Réseaux de communication : espaces qui rassemblent les moyens de transports des personnes et des marchandises, ils assurent quotidiennement leurs acheminement et leurs répartition [figure 5]. Ils incluent toutes les infrastructures de transit, comme les gares et lignes de trains, les routes fluviales, les ports, les routes et les aéroports.

e-Lieux sociaux : englobent tous les lieux où se déroulent les activités annexes à une activité industrielle [figure 6], comme les cités et villages ouvriers composés d’habitations, de services, d’école et des lieux de culte.



Figure 5 : gare du Nord, Paris
Source : <http://www.plaza-opera-paris.com/plusinfos/hotel-proche-gare-du-nord.html>



Figure 6 : cité ouvrière du-jardin Hufeisensiedlung, Berlin
Source : <https://www.theguardian.com/cities/2015/apr/15/Berlin-hufeisensiedlung-horseshoe-estate-history-cities-50-buildings>

4.3. Classification selon la période historique :

a-La période préindustrielle : considère les bâtiments construits dans un temps antérieur à l’industrialisation.

b-La période de la première industrialisation au XIX siècle : elle se caractérise par l’usage et la production des énergies hydrauliques et du charbon, la construction des chemins de fer, l’exploration minière et la production textile.

c-La période de la deuxième industrialisation du début du XX siècle : elle est marquée par l’exploitation de l’électricité et du pétrole, la production d’automobile et tardivement d’avion.

d-La période post-industrielle : caractérisée par des activités commerciales, d’échange et de tourisme.

4.4. Classification selon des aires thématiques : le classement se fait en plusieurs sous-catégories :

- Bâtiments de métallurgie, sidérurgie, textile, agroalimentaire, chimie, mines et extraction de roches,
- infrastructures d’énergie, eau, chemin de fer, canaux, installations portuaires, transport aérien et routier...etc.

Manfred Wehdorn vient appuyer ce dernier mode de classification avec plus de détails où il les classe selon leur fonction initiale⁷⁵ comme suite :

* Les infrastructures de transport : avec les routes, les ponts, les gares, les chemins de fer, les installations portuaires...etc.

* Les infrastructures d'alimentation en eau : les aqueducs, les châteaux d'eau, les stations de drainage et de pompage, les barrages...etc.

* Les infrastructures d'alimentation en énergie : les centrales électriques, les usines et réservoirs de gaz, les stations pétrolières...etc.

* Les industries sidérurgique et des matériaux de construction : comprennent les sidérurgies, les hauts fourneaux et forges, les fours à brique, les fours à chaux et ciment, les fours à verrière...etc.

* Les industries sylvicoles et textiles : rassemblent les usines de tissage, les scieries, les filatures et usines textiles, usines de production de papier...etc.

* Les industries agroalimentaires : regroupent les usines de production alimentaire, les brasseries, les abattoirs, les moulins...etc.

* Les industries minières : incluent les mines, les stations et tours d'extraction de roches, les salines...etc.

* Les cités ouvrières : maisons et quartiers d'habitation.

I. 5. Un système des valeurs :

« La connaissance du passé permet d'estimer la valeur de l'objet étudié et de justifier sa sélection comme élément à conserver. »⁷⁶. L'appréciation du patrimoine industriel repose essentiellement sur sa dimension technologique et sociale, car sa matérialité esthétique est totalement singulière, ce qui le place au cœur d'un débat constant.

Bien qu'il soit devenu une partie indissociable du patrimoine culturel, le patrimoine industriel reste toutefois, une composante spécifique. Cette spécificité se justifie en termes de valeurs patrimoniales. Ce corpus industriel peut recueillir un véritable écosystème, intégrant structures et espace publics ainsi que leurs caractéristiques sociales et morphologiques. Il met l'accent sur l'importance du récipient matériel (bâtiment, paysage, architecture), aussi bien que sur le contenu immatériel du contexte de son apparition et de son vécu. Ces deux dimensions peuvent être regroupées dans un système de valeurs, porté par le patrimoine industriel, le démarquant du commun des biens d'une cité.

⁷⁵ Wehdorn M, « *Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe* », op Cité, p 43,44.

⁷⁶ Gourbin Patrice, « *Processus et actions patrimoniales dans les friches culturelles* », In : Lucchini. F, « *De la friche industriel au lieu culturel* », Colloque international pluridisciplinaire, Université de Rouen, Atelier 231, 2012, p47.

En dépit des différences qui peuvent prévaloir entre un cas et un autre, entre une typologie et une autre, il existe des valeurs qu'on dit permanentes du fait qu'elles caractérisent presque chaque composante classée patrimoine industriel⁷⁷.

5.1. Valeur économique :

Le premier regard porté aujourd'hui au patrimoine des villes, consiste à le considérer comme une source de revenus et d'emplois⁷⁸. Actuellement plusieurs régions exploitent leur identité et culture industrielle pour en faire un atout majeur et l'utiliser comme levier de développement urbain, à travers la notion émergente de tourisme industriel. La mise en valeur des composantes industrielles attire les visiteurs étrangers vers les œuvres monumentales et attractives de l'industrie, avec des retombées économiques non négligeables, « les arènes de Nîmes et le pont du Gard, ont peut-être plus rapportés à la France qu'ils n'avaient coûtés aux Romain »⁷⁹.

L'aspect économique se manifeste aussi lors des opérations de réhabilitation et de reconversion des friches industrielles, on y parle d'économie matérielle, foncière et financière. Les dépenses parfois considérables, justifient les réutilisations de bâtiments existants⁸⁰. En effet le bâtiment industriel offre un potentiel foncier très important symbolisant le renouveau urbain⁸¹. La reconversion et la réhabilitation de la friche industrielle présente une grande occasion pour récupérer du foncier dans des endroits rares et stratégiques se trouvant souvent au cœur de la ville, lui redonnant un nouveau souffle, et améliorant l'environnement de la population⁸². D'autre part il met à disposition un gros œuvre déjà en place, des réseaux enterrés et des voiries existantes, dont l'exploitation réduit les dépenses lors de la construction⁸³.

5.2. Valeur technique et scientifique :

Le regain d'intérêt quant à l'héritage industriel est dû particulièrement au fait qu'il soit témoins d'une évolution remarquable des prouesses technologiques, constructives et productives d'une certaine période de l'histoire. De ce fait les bâtiments industriels restent l'étendard avéré de la haute valeur technique.

L'industrialisation a marqué le passage du stade manuel et artisanal à celui de l'ingéniosité de la machinerie, le passage de la petite manufacture aux grosses usines imposantes du XIX^{ème} et XX^{ème}. Ces

⁷⁷ Dahli Mohamed et Bouaziz Samia, « *Devenir du patrimoine architectural industriel des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en Algérie* », rapport des journées RIPAM 5, Marseille, octobre, 2013, p3.

⁷⁸ Greffe. X, « *Le patrimoine comme ressource pour la ville* », In : *Les annales de la recherche urbaine*, n° 86, Paris, 1997, p31.

⁷⁹ Choay Françoise, « *L'allégorie du patrimoine* », op Cité, p 92.

⁸⁰ Reichen. B, « *Aspects économiques des opérations de reconversion* », In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* » Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural-Rapports et études, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, p44.

⁸¹Reichen. B, *ibid*, p44.

⁸² Audrey. D et Hubert. M, « *Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville* », essai de classification dans le département des Yvelines, p4.

⁸³Audrey. D et Hubert. M, *ibid*, p4.

bâtiments mettent en exergue le talent d'un génie constructeur à travers des manières de construire, souvent de façon innovante et exemplaire, et des matériaux inédits (béton, acier, verre...etc), à la pointe des audaces technologiques du secteur de l'industrie⁸⁴. Grâce à cela ces bâtiments retracent l'évolution de l'histoire des techniques de production et des systèmes et matériaux constructifs⁸⁵, qui selon la charte de NIZHNY TAGIL, participent à la mise en lumière d'une partie clé de notre histoire.

5.3. Valeur esthétique :

« Nous entendons par esthétique industrielle cette forme de dépassement par laquelle l'industriel vient à sacrifier un peu de la raison au sentiment, de l'utilitaire à l'artistique, de l'économique au culturel. »⁸⁶. Longtemps qualifiée d'utilitaire et de non esthétique, l'architecture industrielle a pourtant été à l'origine du concept « d'industrial design » portée par l'élite des architectes allemands : Gropius, Olbrich et Van de Velde⁸⁷.

Gary Laski : résume cette esthétique en trois aspects fondamentaux, soulignant que le bâtiment industriel doit concilier le beau, le vrai et l'utile⁸⁸, en conséquence, au-delà des attraits d'un habillage stylistique ou d'un décor superflu, le monument industriel se focalise sur les différents intérêts architecturaux et esthétiques. On parle ici de la beauté utilitaire où le design est pensé en fonction de la plus grande efficacité dans le travail.

De ce fait, les bâtisses industrielles accordent peu d'attachement aux valeurs traditionnelles de beauté au profit de la fonctionnalité, tel que le stipule Rodin : « est beau dans l'art ce qui est du caractère »⁸⁹. Selon Piedalue : « il suffit de comprendre la raison d'être de ce « style architectural » pour en apprécier toute la flexibilité et le fonctionnalisme »⁹⁰, donc pour décrypter ce langage esthétique, il suffit de comprendre ses raisons d'être.

La monumentalité, la technicité, l'originalité et l'esthétisme singulier de l'architecture industrielle reste incontesté, bien qu'il ne réponde pas aux idéaux et aux standards de la beauté classique des monuments historiques. Structures métalliques apparentes, grands pans de façades vitrées majestueux et profonds volumes intérieurs sont les témoins d'un génie créateur certain. Matériaux, textures et prouesses

⁸⁴ Mamaloukaki. C, « *Créativité architecturale dans les friches culturelles : architecture industrielle, reconversion des espaces industriels, cas particuliers* ». In : Lucchini. F, « *De la friche industriel au lieu culturel* », Colloque international pluridisciplinaire, le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012, p105.

⁸⁵ Laborde Marie Françoise, « *Architecture industrielle Pais & alentours* », Edition Parigramme, 1995,2003, In : Bouaziz Samia, «*Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger* », op Cité, p13.

⁸⁶ De La Broise. P, « *Esthétique et mise en scène du patrimoine industriel architectural* » In : Recherches en communication, université Charles-De-Gaulle Lille 3. France, p1.

⁸⁷ Bouaziz Samia, op Cité, p14.

⁸⁸ Laski. G, « *Le design : théorie esthétique de l'histoire industrielle.* », Version 1- Université de Paris- Est, Marnela-Vallée. Sous la direction de Delsol. G. 2012.

⁸⁹ Linters Adriaan, op Cité.

⁹⁰ Piedalue. G, « *Le patrimoine archéologique industriel du Québec* », op Cité, p95.

techniques regroupés sous l'enveloppe du bâtiment industriel constituent désormais l'identité esthétique de ce patrimoine.

5.4. Valeur historique :

La connaissance de l'histoire du lieu ajoute de la valeur à tout lieu patrimonial, elle est d'une importance vitale dès qu'il s'agit de mettre en valeur le patrimoine industriel. Ce dernier contribue à une compréhension accrue de l'évolution historique et retrace différents moments de l'histoire économique et technique de l'ère industrielle.

Ces bâtiments recèlent le témoignage des activités qui ont eu lieu et qui ont encore des conséquences historiques profondes, car le legs de l'industrie n'est pas un simple témoin de l'histoire, il est aussi son générateur. Selon M. Wehdorn : « notre existence entière est fonction de l'expansion industrielle ; de même tout notre environnement est déterminé par : des objets des emplacements à usages techniques industriels et des paysages industriels »⁹¹. Les bâtiments industriels restent donc le seul lien avec une époque charnière de la révolution, ils permettent de ressusciter et d'enraciner une mémoire propre au secteur de l'industrie, de son histoire et de tout ce qui lui a trait. Françoise Choay confirme cette idée en insistant sur le fait que « l'architecture est le seul moyen dont nous disposons pour conserver vivant un lien avec un passé auquel nous sommes redevable de notre identité »⁹².

5.5. Valeur architecturale :

Aux cours des XIX^{ème} XX^{ème} siècles, de nouvelles typologies d'architecture voient le jour, arborant les premières formes du travail mécanisé et de la production en série, ils sont le facteur de l'accélération de la vie économique marquant le passage d'une société à petite échelle à une société techno industrielle. Ces bâtiments, caractérisent l'originalité et l'orthodoxie de ce chapitre de l'histoire.

Vue le déséquilibre entre l'offre et la demande dans toute une série de secteur, on assiste dans un premier plan à la naissance de grandes usines et manufactures de production pour pallier aux besoins de la société productrice. Suite à cette production en masse, le développement de toutes les infrastructures liées à la communication, les ponts, les routes et les chemins de fer surtout, est nécessaire, donnant ainsi lieu à l'émergence d'une typologie authentique : les gares. Puis, avec l'utilité d'exposer les marchandises ou encore les vendre une autre espèce architecturale fait son entrée dans nos villes : la percée des magasins et les marchés à la fin du 18^{ème} siècle, les halles au 19^{ème} siècle et enfin l'avènement de la galerie marchande et des grands magasins à la fin du 20^{ème} siècle⁹³.

⁹¹ Wehdorn. M, « Mécanismes de protection et spécificité du patrimoine industriel : le contexte international », In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* », Rapport du Colloque de Lyon –Patrimoine architectural- Rapports et études, n° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, p74.

⁹² Choay Françoise, op Cité, p108.

⁹³ Linters Adriaan, op Cité.

Les édifices de l'architecture industrielle donnent une impression de solidité, d'épaisseur, de permanence qui rassure et sécurise. De plus, les constructions anciennes sont généralement à l'alignement des rues, et composent des îlots bien définis qui sont la matière même des tissus urbains⁹⁴.

L'évolution industrielle a été à l'origine d'un autre visage pour nos villes, témoins de la croissance récente de notre société symbolisant deux siècles d'enveloppement industriel, de travail et de créativité.

5.6. Valeur paysagère :

Le patrimoine industriel est l'auteur du récit urbain de l'évolution nos villes. Il n'est pas seulement un témoin de ce récit urbain, mais il est son générateur⁹⁵. Les châteaux de l'industrie ont façonnés des pans entiers du panorama urbain constituant des éléments de repère insolites. Le paysage qu'il conçoit peut être perçu négativement par certains et positivement par d'autre, ils provoquent de par leur contemplation un sentiment d'appartenance et de nostalgie pour une phase révolue de l'histoire⁹⁶.

5.7. Valeur sociale :

Selon Riegl : « Le patrimoine industriel possède une grande valeur sociale et sentimentale : il témoigne des rapports entre l'homme et le travail... »⁹⁷. Il ne constitue pas seulement un témoin d'une évolution technologique de l'activité industrielle, mais il représente aussi un lieu de travail, d'activité humaine et de liens sociaux. Par conséquent, on ne peut pas parler de patrimoine industriel si on néglige sa dimension sociale évocatrice de la mémoire ouvrière.

5.8. Valeur identitaire :

L'histoire et les édifices industriels sont les deux composantes clés de ce patrimoine qui ont forgé l'identité spécifique de chaque région. L'industrie était une vocation qui se manifestait dans la façon d'habiter, de travailler, de construire et de se socialiser dans les territoires qu'elle occupe. Le patrimoine industriel revendique cette culture en mettant en avant l'histoire des luttes syndicales et sociales⁹⁸, pour que le bâtiment en plus du fait qu'il soit contemplé, soit aussi compris.

D'un point de vue scientifique, l'apport que véhiculent ces valeurs constitue une base de données fondamentale pour mener à bien les travaux de recherches et d'introspection pour la reconquête du patrimoine industriel.

⁹⁴ Reichen. B, op Cité, p45.

⁹⁵ Hume. J, « *Architecture et structures industrielles : conservation et réutilisation, le cas écossais* », In « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* », *Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architecturale. Rapport et études, n°6*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, p38.

⁹⁶ Bouaziz Samia, op Cité, p15.

⁹⁷ Wedhorn. M, « *Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe* », op Cité, p45.

⁹⁸ Bouaziz Samia, ibid, p14.

I. 6. Critères et mode de sélections :

La sélection d'un bien industriel ne dépend pas seulement de l'importance et de la valeur intrinsèque du bien, elle dépend aussi de toute une série de facteurs extérieurs comme son intégrité et son état de conservation ou de la possibilité réelle de conservation et de sa maintenance pour l'avenir⁹⁹.

La charte de NIZHNY TAGIL revendique la nécessité d'instaurer des critères d'évaluation pour une sélection objective du patrimoine industriel, afin de pouvoir : « identifier les paysages, les établissements, les sites, les types d'implantation, les bâtiments, les structures, les machines et les processus subsistants les plus importants »¹⁰⁰.

Pour ne pas tomber dans le « tout patrimoine », le corpus industriel est automatiquement soumis à des critères d'évaluation qui selon CRATerre-ENSAG ne retient que¹⁰¹ :

- Les éléments les plus représentatifs de la culture industrielle et de ses spécificités ;
- Les éléments en périls menacés de ruine, de disparition et dont la perte serait dommageable pour la société, le pays voir l'humanité ;
- Les éléments les plus importants pour la communauté ;

On trouve aussi un critère relatif à l'environnement car la préservation ou l'intervention sur un bien industriel situé à l'intérieur d'une ville ou dans un environnement propice et plus facile et plus favorable techniquement et économiquement¹⁰².

Tenir compte de tous les critères que nous avons analysés ainsi que des valeurs spécifiques abordées auparavant, doit permettre de faire un bilan de la situation du patrimoine industriel, il sera possible d'avoir un diagnostic acceptable pour le secteur industriel et permettra de juger de ce qui doit être gardé.

I. 7. La friche industrielle :

Sont identifiées sous terme de friches industrielles, tout espace historiquement lié à des fins d'activité productrices, ou symbolisant l'industrialisation, se retrouvant aujourd'hui abandonné et inutilisé du fait des mutations des systèmes productifs¹⁰³.

Maillon fort du patrimoine industriel, ces friches renvoient à de vastes terrains désertés, suite au phénomène de désindustrialisation, qui au début étaient périphériques aux centres villes puis ont été engloutis par leurs extensions urbaines ; ces espaces pouvant encore abriter des bâtiments non démolis et non utilisés¹⁰⁴.

⁹⁹ Rahola E.C. et Dorel Ferre.G, « *Le patrimoine industriel, un bilan d'étape* », op Cité, p133.

¹⁰⁰ TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL, op Cité, p2.

¹⁰¹ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, op Cité, p8.

¹⁰² De Noblet Jocelyne, « *Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques techniques)* », op Cité, p96.

¹⁰³ Audrey. D et Hubert. M, « *Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville* », op Cité, p1.

¹⁰⁴ Merlin Pierre et Choay Françoise, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », op Cité.

Témoins d'une période révolue, ces espaces sans vie sont souvent synonymes de cicatrices et des traces causées par le dépassement d'une époque consommée, préservant la mémoire de la révolution industrielle d'antan.

Ces biens comportent un potentiel notable quant au changement d'usage de terrains, et offrent généralement des possibilités économiques et urbaines viables. La majorité des grandes villes abritent des espaces industriels désaffectés, déstructurés, dont la superficie peut être très variable et génère parfois des surfaces importantes de terrains à exploiter. Le terme friche industrielle s'élargit actuellement à tout un éventail de situation et de territoire, on trouve des typologies variées de friches industrielles, indépendamment de la classification citée auparavant, qui reviennent le plus souvent par type d'activités ou d'équipements.

7.1. Types de friches industrielles :

a. Friches agricoles :

La révolution industrielle, a causé la désertation du secteur agricole. Cette déchéance a engendré la délocalisation, l'arrêt total ou partiel de l'activité des sites qui se sont transformés en friches inoccupées [figure 7], [figure 8]. Moulins, minoterie, silos, domaine agricole et viticole, fermes d'exploitation où sont agencés maisons de maître, haies et magasins de stockage, remises et écuries, ont été victimes d'abandon laissant place au développement des friches¹⁰⁵.

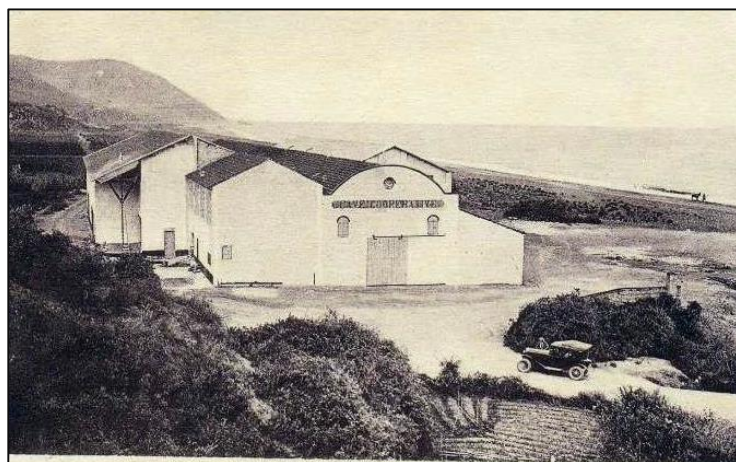


Figure 7 : cave coopérative de Damous, Algérie en 1905

Source : <http://www.cavescooperatives.fr/caves-cooperatives-algeriennes.html>



Figure 8 : friche viticole de Damous, Algérie en 2012

Source : <http://www.cavescooperatives.fr/caves-cooperatives-algeriennes.html>

b. Friches ferroviaires :

Les friches ferroviaires renvoient aux sites sous utilisés ou désertés, anciennement liés au génie ferroviaire. Elles sont principalement composées de rails, de véhicules, de bâtiments et de locaux dédiés au stockage, à l'entreposage, à la maintenance des locomotives, à l'administration et à l'archivage¹⁰⁶.

¹⁰⁵ Bouaziz Samia, op Cité, p17.

¹⁰⁶ Bouaziz Samia, ibid, p16.

Dans cette catégorie de friches, nous pouvons citer l'exemple de la gare de Bois-Colombes (la gare Lisch) [figure 9], sise à la commune d'Asnières-sur-Seine en France, qui est à l'abandon bien qu'elle soit inscrite à l'inventaire des monuments historiques [figure 10].



Figure 9 : gare de Bois-Colombes, commune d'Asnières-sur-Seine, France, en 1903

Source : <http://www.bois-colombes.com/decouvrir/histoire.php>



Figure 10 : friche ferroviaire de Bois-Colombes, France, en 2010

Source : <http://culturebox.francetvinfo.fr/tendances/architecture/la-gare-lisch-apres-labandon-la-renaissance-186373>

c. Friches portuaires :

Les friches portuaires sont typiques des villes maritimes ou portuaires. Elles renvoient le plus souvent aux docks, entrepôts et autres espaces de stockages désertés par l'activité et présents sur les quais et les ports des villes. Cette appellation peut aussi désigner les anciens quartiers d'ouvriers du secteur ou les anciens chantiers de l'industrie navale¹⁰⁷.

Nous pouvons citer dans cette typologie les entrepôts du port d'Australitz à Strasbourg en France [planche 3], qui ont fait l'objet d'une réhabilitation et reconversion achevée en 2013. Maison de l'accueil international dans le cadre du plan « campus », c'est cette fonction qui est la nouvelle destination de ces espaces qui retrouvent une nouvelle vie adaptée aux nouveaux besoins de la ville.



Figure 11 : entrepôts d'Australitz, Strasbourg, en 1972

Source : <http://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/bateaux-peniches/peniche-port-de-strasbourg-bassin-d-austerlitz-261460343.html>



Figure 12 : friche portuaire des entrepôts d'Australitz, Strasbourg, en 2002

Source : <http://www.photo-alsace.com/photo-ref-z1505.html>

¹⁰⁷ Bouaziz Samia, op Cité, p16.

d. Friches commerciales :

Les friches commerciales sont souvent le produit de la fermeture de petits centres commerciaux de proximité, d'anciennes halles ou marchés de l'ère industrielle qui ne génèrent plus assez de bénéfices pour se maintenir sur place¹⁰⁸.

e. Friches minières et sidérurgiques :

Les friches minières se distinguent des autres typologies du fait qu'elles désignent des ensembles situés aussi bien sur terre que sous terre. La première catégorie englobe les sites d'extraction, leurs bâtiments, magasins et halles de stockages. La deuxième quant à elle renvoie aux profondes galeries, aux mines à leur machinerie¹⁰⁹. Dans cette catégorie nous pouvons citer l'exemple du plus grand lavoir à charbon d'Europe, et l'un des derniers témoignages de la riche histoire de la mine « le Lavoir des Chavannes » [figure 13]. Après avoir résisté pendant près de quatre-vingt-dix ans aux vibrations des tamis et aux poussières de charbon, s'est détérioré et transformé en friche désaffectée [figure 14], bien qu'il soit inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de France en octobre 2000¹¹⁰.

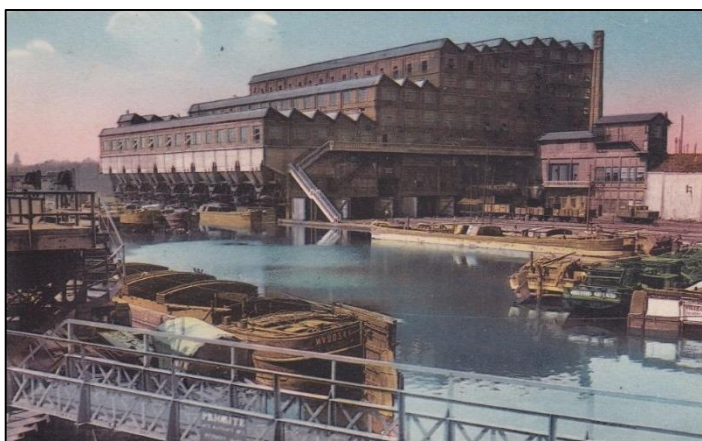


Figure 13 : le lavoir des Chavannes, Montceau, France, en 1939

Source : <http://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/france-montceau-les-mines/cp-71-montceau-les-mines-lucy-lavoir-et-port-des-chavannes-321898502.html>



Figure 14 : friche minière des Chavannes, Montceau, France, 2014

Source : <http://www.lejsl.com/edition-de-montceau-les-mines/2013/10/07/au-coeur-des-vestiges-du-plus-grand-lavoir-a->

Les hauts fourneaux, les forges et les fonderies par leur singularité, les magasins de conditionnement ou d'entrepôts et les halles à charbon de bois constituent des friches originales propres au patrimoine de l'industrie sidérurgique des régions¹¹¹.

Le patrimoine minier et sidérurgique, les logements, maisons et cités ouvrières dédiées aux travailleurs se transforment souvent en friches une fois les sites de production désertés¹¹².

¹⁰⁸ Audrey. D et Hubert. M, op Cité, p2.

¹⁰⁹ Bouaziz Samia, op Cité, p17.

¹¹⁰ Duriez Juien, « que va devenir le Lavoir à charbon des Chavannes ? », In : journal La croix, du 24 aout 2014, consulté le 22 aout 2016.

¹¹¹ Bouaziz Samia, op Cité, p17.

¹¹² Bouaziz Samia, ibid, p17.

f. Friches militaires :

Les friches militaires correspondent aux espaces et bâtiments délaissés suite au départ de l'armée [figure 15]. Ces friches peuvent représenter de très grands espaces, suite à l'abandon progressif de ces terrains¹¹³.

On note que le patrimoine militaire en Algérie est riche en nombre et en variété. Pour une grande partie, elle se trouve encore dans le domaine militaire, cependant le problème se pose pour toutes les casernes situées à l'intérieur des villes et qui risquent de faire l'objet de démolition¹¹⁴.



Figure 15 : friche militaire des ancien BT de l'armée à Bègles en France, en 1997

Source : <http://www.autourdesternesneuves.fr/?p=2149>

I. 8. Prise en charge et mise en valeur des friches industrielles à travers le monde :

La friche industrielle a engendré une grande polémique due aux divergences de pensée et de position des uns et des autres. Pour certains, cet espace sans vie constitue une barrière à la croissance saine de la ville, tandis que pour d'autres elle est le symbole de l'histoire d'une société, de l'histoire d'un travail et d'un savoir-faire technique, et surtout l'histoire de toute une culture industrielle, qui au temps présent se trouve être mise en péril¹¹⁵.

Suite à une volonté de remédier au gaspillage du foncier et d'une qualité architecturale singulière, la prise de conscience, quant à la valeur et au potentiel des friches et des œuvres industrielles a vu le jour. De ce fait, les spécialistes se sont penchés sur la question du devenir de ces friches désaffectées, et toute une démarche a été ébauchée pour leur mise en valeur et leur exploitation dans le cadre d'un renouvellement urbain suivant la logique du « créer dans le créé »¹¹⁶.

Tout d'abord par le biais de travaux d'investigation avec l'élaboration d'inventaires et de recensements sommaires des nombreuses friches industrielles sur un territoire donné, qui deviennent de plus en plus précis, afin de distinguer les friches susceptibles d'être récupérées de celles qui ne le sont pas¹¹⁷.

Par la suite un bilan sur les possibilités d'action sur ce patrimoine est dressé pour pouvoir intervenir dessus, à travers la réhabilitation ou la reconversion de ces espaces suivant un guide où seront mentionnées les mesures appropriées, les recommandations et les indications concernant la bonne pratique de la réhabilitation ou la reconversion de ce type d'espaces tout en préservant l'authenticité du

¹¹³ Audrey. D et Hubert. M, op Cité, p2.

¹¹⁴ Kassab Tsouria, « French period barracks of Algeria, between heritage and neglect », Laboratoire, ville architecture et patrimoine, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, In: International Conference on Fortifications and World Heritage: Challenges in Interpretation and Site Managements, New Delhi, 2015.

¹¹⁵ Bouaziz Samia, op Cité, p18.

¹¹⁶ Bouaziz Samia, ibid, p21.

¹¹⁷ Bouaziz Samia, ibid, p18, 19.

lieu¹¹⁸. La configuration spatiale, souple et souvent monumentale de friches industrielles, qui ont longtemps façonné le paysage de nos villes, offre plusieurs possibilités pour les dynamiser et les réinsérer dans le milieu urbain.



Figure 16 : réhabilitation des Royal Docks de Londres en logements

Source : http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2001/colotte/eleve.html



Figure 17 : L'ancienne gare d'Orsay

Source : <http://absolutely-french.over-blog.com/2016/03/la-fabuleuse-histoire-du-musee-d-orsay.html>



Figure 18 : réhabilitation de la gare d'Orsay en musée

Source : <http://www.fodors.com/world/europe/france/paris/things-to-do/sights/reviews/musee-dorsay-97477>

Les travaux faits sur les docks de Londres [figure 16], la réhabilitation de la gare d'Orsay qui est passé du statut de friche ferroviaire à celui de musée [figure 17] [figure 18], la réhabilitation de la minoterie Tank [figure 19], [figure 20] et bien d'autres exemples témoignent du succès et de la gloire que connaît le patrimoine industriel dans les pays européens.

Aussi les aspects scientifiques qui visent principalement à vulgariser la thématique des friches industrielles, à sensibiliser et à inciter le public à s'impliquer dans le domaine n'ont pas été négligés, un grand nombre de publications scientifiques : livres, revues et articles, sont publiés constamment et sont mis à disposition de tout le monde¹¹⁹ autant scientifique que profane.

¹¹⁸ Bouaziz Samia, op Cité, p23.

¹¹⁹ Bouaziz Samia, ibid, p21.

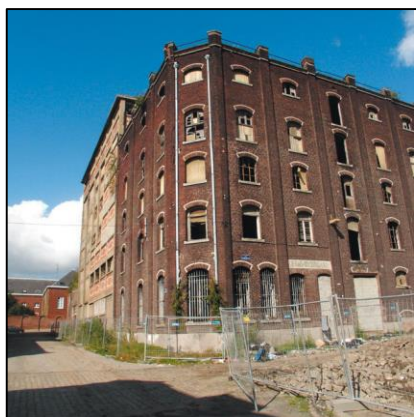


Figure 19 : L'ancienne minoterie Tank de Roubaix

Source : http://www.nowasienna.pl/tank_projet_025.pdf



Figure 20 : réhabilitation de l'ancienne minoterie Tank de Roubaix en logement

Source : http://www.nowasienna.pl/tank_projet_025.pdf

I. 9. L'usine de Verla, un patrimoine incontesté :

Pour appuyer ce qui a été avancé auparavant, nous allons à présent aborder un exemple de classement et de mise en valeur, d'un ancien ensemble industriel, celui de l'usine de traitement du bois et de carton de Verla. Ceci nous permettra de comprendre l'intérêt de ce type d'édifice ainsi que les critères de prédilections qui lui ont valu son titre.

Ce joyau d'architecture bâti vers la fin du XIX^{ème} siècle entre 1872 et 1892, est implanté en amont de la vallée de la rivière Kymi [figure 21], en Finlande du sud-est¹²⁰. L'ingénieur Hugo Neuman fonda en 1872 la première usine, qui fut toutefois incendiée quatre ans plus tard et ses activités s'arrêtèrent en 1876¹²¹. Une nouvelle usine, plus grande avec des installations encore plus modernes fut construite en 1882, par l'allemand, Friedrich Wilhelm Dippell¹²².

Construits en brique rouge dans un style néogothique [figure 22], les bâtiments de l'ensemble industriel se succédèrent, d'après les dessins de Carl Eduard Dippell, frère du propriétaire. Le bien ne s'acheva entièrement qu'en 1892, et compta environs 50 bâtiments sur une superficie de 23 hectares, entre usines, installations industrielles, moulin, hangars, entrepôts, bâtiments administratifs, entités résidentielles ouvrières et résidence du propriétaire.



Figure 21 : situation de l'usine de Verla, vallée de Kymi, Finlande

Source : Site du patrimoine mondial de l'UNESCO en Finlande <http://whc.unesco.org/en/list>

¹²⁰ Site officiel de musée de Verla, <http://www.verla.fi/>, consulté le 12 juillet 2016.

¹²¹ Club des voyages en Finlande, <http://www.club-des-voyages.com/finlande/usine-de-traitement-du-bois-et-de-carton-de-verla.html>, consulté le 12 juillet 2016.

¹²² Club des voyages en Finlande, *ibid*, consulté le 12 juillet 2016.

En 1906, le complexe changea d'actionnaire, suite à la mort de Wilhelm Dippell, et se trouva en possession du groupe UPM-Kymmene, installé sur la même rivière. Sa production diminua régulièrement jusqu'à sa fermeture le 18 juillet 1964¹²³.



Figure 22 : vues extérieures sur certaines parties de l'usine de Verla,
Source : <http://khoahoc.tv/nha-may-xay-bot-go-lam-giay-verla-68039>

Cependant, les bâtiments et les machines ont été soigneusement conservés et laissés dans l'état dans lequel ils se trouvaient au moment où le dernier ouvrier quitta l'usine. La société Kymmene décida de conserver le complexe industriel intact et d'en faire un musée du patrimoine industriel [figure 23], qui ouvrit ses portes officiellement en 1972¹²⁴. Cette action a redonné une nouvelle âme au complexe lui permettant de recouvrer sa gloire d'autrefois, en tant qu'atout majeur de développement économique, à travers l'exploitation d'un nouvel aspect, à savoir l'identité culturelle du lieu.

L'usine de traitement du bois et de carton de Verla, évoque un ensemble d'installations industrielles exceptionnel, unique et représentatif de l'identité industrielle spécifique de la région finlandaise. Elle offre l'exemple éminent d'un ensemble architectural et technologique bien préservé et significatif de l'histoire humaine, et permet de conserver le lien avec un passé révolu.



Figure 23 : réhabilitation de l'usine de Verla, en musée
Source : <http://khoahoc.tv/nha-may-xay-bot-go-lam-giay-verla-68039>



Figure 24 : L'ensemble de l'usine Verla
Source : <http://whc.unesco.org/en/list>

¹²³ Club des voyages en Finlande, *ibid*, consulté le 12 juillet 2016.

¹²⁴ Site officiel de musée de Verla, *ibid*, consulté le 12 juillet 2016

Le bien constitué de la zone résidentielle et des installations associées à l'usine forment un complexe intact du point de vue visuel et fonctionnel. Son authenticité réside dans les bâtiments et les installations qui le composent, faisant de lui une pièce architecturale unique et peu commune. Cette authenticité est renforcée par le paysage boisé préservé qui la domine [figure 24].

Là, au sein même de la vieille usine et de ses installations, on peut remonter le temps, à la découverte de l'histoire de l'industrie sylvicole et des techniques de sa production. Les bâtiments et les installations ont conservé leurs caractéristiques en termes de matériaux, de méthodes de construction et d'architecture. Aussi, la présence de machineries traditionnelles, nécessaires à la production de pâte à papier et de carton [figure 25], dans leur lieu d'origine rajoute encore, de l'authenticité au bien. Ces derniers sont porteurs d'une grande valeur scientifique et technique.



Figure 25 : les installations et machinerie traditionnelles de l'usine de Verla

Source : Les sites finlandais classés par l'UNESCO / <http://www.visitfinland.com/fr/article/les-sites-finlandais-classes-par-l-unesco/>



Figure 26 : résidence du maître

Source : <https://mdufaktori.wordpress.com/2014/12/07/verla-elaa-tata-paivaa/>



Figure 27 : village ouvrier

Source : http://yle.fi/uutiset/vuoden_kymenlaaksolainen_kyla_on_verla/6579601

La valeur sociale est également omniprésente. On la retrouve gravée sur tous les éléments bâtis en lien avec la production, l'habitation et les loisirs dans le village de l'usine, évoquant la mémoire des ouvriers, qui faisaient vivre autrefois ce haut lieu de l'industrie. Le secteur résidentiel [figure 26], [figure 27], doté d'un cachet unique, porte témoignage des premiers temps de l'exploitation industrielle du bois en Finlande.

Toute cette panoplie de critères, de spécificités et de valeurs, attestent de la légitimité de la reconnaissance patrimoniale de l'usine de Verla, qui fut inscrite en 1996 sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO¹²⁵.

Conclusions :

Les bâtiments et les ensembles industriels recèlent un grand intérêt patrimonial, menant à l'émergence de l'idée du patrimoine industriel.

Ce dernier représente désormais une partie indissociable du patrimoine culturel, on le retrouve classé sous différentes typologies, est revalorisé à travers multiples actions qui aspirent au maintien de son intégrité matérielle et immatérielle¹²⁶.

L'importance du patrimoine industriel et les valeurs qu'il véhicule sont à leur tour reconnues et incontestés, malgré le fait que ce dernier soit une notion insolite, récente et peut familière. Sa mise en valeur représente elle aussi une part importante de sa considération, on retrouve aujourd'hui cet héritage classé au même titre que toute autre typologie patrimoniale, et remis en état à coups de réhabilitations et reconversions qui s'avèrent être la solution au problème de sa conservation.

¹²⁵ Site officiel de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/>, consulté le 12 juillet 2016.

¹²⁶ Bouaziz. Samia, op Cité, p28.

Chapitre II : L'Algérie face à son patrimoine industriel

- II.1. Emergence de l'industrie en Algérie.
- II.2. Ampleur du parc industriel en Algérie.
- I.3. Les monuments industriels classés en Algérie.
- I.4. Cadre législatif de la prise en charge du patrimoine industriel en Algérie
- I.5. Le rejet du patrimoine industriel, l'argument idéologique.
- I.6. Etat de fait sur le patrimoine industriel en Algérie.

Introduction :

Le chapitre précédent nous a permis de cerner globalement le concept du patrimoine industriel sur tous ses aspects. Le présent chapitre, aura pour principal but, de confronter cette composante patrimoniale au cas de l'Algérie, en effectuant une analyse des édifices industriels classés basée sur les critères retenus pour ce classement, ainsi que les textes législatifs en vigueur par rapport à la protection du patrimoine, tout en retraçant l'histoire de l'émergence de l'industrie en Algérie.

L'objectif de cette confrontation est surtout d'établir un bilan de situation sur la protection du patrimoine industriel en Algérie, et de mettre l'accent sur la marginalisation, l'abandon et la mise à l'écart des bâtiments de l'industrie, malgré leur présence au sein de notre territoire.

Cette partie se penchera plus sur le cas de l'Algérie, en matière de reconnaissance, de considération et de textes législatifs, par rapport à cette nouvelle recrue patrimoniale, ce qui nous servira d'assise pour le chapitre ultérieur, traitant d'un cas bien précis à savoir la minoterie Narbonne d'Hussein Dey.

II. 1. Emergence de l'industrie en Algérie :

L'industrie en Algérie est passée par différentes étapes sur l'échelle temporelle ou spatiale :

1.1. Sur l'échelle temporelle :

a-Avant 1830 (période précoloniale) :

Les activités économiques précoloniales en Algérie se limitaient à l'artisanat et à l'agriculture. Les activités artisanales se sont développées dans les grands centres urbains comme Alger, Tlemcen, Médéa et Bejaia. Ces dernières sont formées autour de métiers comme celui des orfèvres, des fabricants de tissu, de menuisiers, des selliers...etc. Elles se sont organisées en coopération professionnelle dirigée par un artisan élu par ses égaux en fonction de son habilité, son talent et son intégrité, ce dernier est agréé par le pouvoir politique¹¹⁷.

Ce système corporatif va disparaître progressivement pendant la colonisation française à cause, d'une part, de la promulgation de la loi de 1868 qui supprime les corporations et d'une autre part, des bouleversements induits par le développement en parallèle d'une économie moderne gérée par les européens¹¹⁸.

L'exemple d'Alger représente parfaitement le mode de développement économique qui régissait le pays durant cette période.

¹¹⁷ Taleb Houria, « *ouverture économique et dynamique entrepreneurial : essai de modélisation, des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia* », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, mai, 2011, p44.

¹¹⁸ Taleb Houria, *ibid*, p44.

Alger, ne représentait pas une grande force économique, en termes de production et d'échanges commerciaux : « De 1560 à 1793, Alger resta jusqu'à la fin une échelle secondaire, comparée aux échelles du Levant, la moins active de celles de Barbarie, après Tripoli »¹¹⁹. Ce centre urbain n'avait pas développé une politique d'échanges avec l'extérieur et a adopté la même stratégie économique interne du pays, qui se focalisait plus sur le commerce et la production locale pour les autochtones.

Ville très vivante, avec un nombre considérable de souks, boutiques, et marchés qui régulaient un commerce intérieur plus brillant qu'avec l'extérieur. Son ravitaillement était amené des environs immédiats : des jardins du Sahel, de la Mitidja, de Cherchell, de Blida, de Miliana, de Médéa et de la Kabylie¹²⁰. On y trouvait une production agraire très variée de grains, légumes, fruits divers, figues, dattes, ainsi que huile, beurre, miel, bétail et viandes¹²¹.

La capitale, abrita aussi de nombreuses industries, qu'on qualifierait plus d'industries artisanales, et cela dès l'immigration des Maures d'Espagne, à la fin du XV^{ème}, début du XVI^{ème} siècle¹²². La ville prospéra en termes de production de tabac, cire, charbon, laine, soie, cuirs et peaux, on nota également de nombreux artisans arquebusiers, fabricants de poudre, maîtres-forgerons, serruriers, charpentiers, maçons, tailleurs, potiers, orfèvreries, et frappeurs de monnaie. Toutes ces industries existaient encore au XVII^{ème} siècle¹²³, mais elles ont été largement dépassées par la forte industrie européenne suite à la révolution industrielle.

b-1830-1962 (période coloniale française) :

Au XIX^{ème} siècle, la politique coloniale a spécialisé les colonies dans la production des matières premières, afin d'assurer les débouchés pour l'économie française. Ces produits sont transformés par la métropole. Les pays du tiers monde se sont spécialisés dans la production des ressources naturelles dont ils paraissent mieux dotés à produire, au profit des colons. De ce fait la colonisation française en Algérie ne pouvait pas se passer du secteur industriel local, pour au moins deux causes principales : c'était le meilleur moyen d'accès aux sources des matières premières (minières et agricoles) d'une part, et elle le devait pour subvenir aux besoins de la population qui ne cessait d'augmenter d'autre part. Schématiquement, les colonisateurs suivent une stratégie de « promotion des exportations primaires ».

Pendant la colonisation française, l'économie algérienne s'épanchait au service de la France, selon le principe du capitalisme¹²⁴. La loi du 11 janvier 1851 avait permis aux produits algériens d'entrer en

¹¹⁹ Lespès René, « *Alger : Etude de géographie et d'histoire urbains* », Collection du centenaire de l'Algérie 1830-1930, Géographie, librairie Félix Alcan, Paris, mai, 1930, p141.

¹²⁰ Lespès René, Ibid, p163, 164.

¹²¹ Lespès René, Ibid, p163, 164.

¹²² Lespès René, Ibid, p163, 164.

¹²³ Lespès René, ibid, p163, 164.

¹²⁴ Sehab Habiba, « *Le conflit entre le tourisme et l'industrie dans la daïra de Skikda* », mémoire de magistère en aménagement urbain, Faculté de Bordj Badji Mokhtar de Annaba, 2013, p1.

France sans payer de droits de douane, et en un an les exportations doublèrent¹²⁵. Depuis la fin des années 20, l'Algérie est au premier rang des partenaires économiques de la métropole, et sa part dans les exportations françaises ne cesse de croître pour atteindre 20% de leur valeur totale en 1959¹²⁶.

On distingue deux périodes essentielles pour le secteur industriel algérien pendant la colonisation :

b-1 :1830-1954 : Le colon s'est intéressé à l'industrie à cette époque pour : éliminer le chômage, répondre au besoin de la France et élargir son aire d'occupation, elle était significative de l'industrialisation de type coloniale, ses prémices consistaient dans : l'industrie alimentaire, les textiles, la fabrication de moyens de travail pour l'agriculture, la mécanique et le plomb, ainsi que le développement des infrastructures de transport et portuaires.

Durant bien des années, l'industrie algérienne a été à peu près exclusivement agricole. Dès leur arrivée en Algérie, les colons s'étaient installés dans les régions les plus riches en terres fertiles, en expropriant les paysans algériens. Les éléments de l'agriculture se réduisaient alors aux fourrages, à deux céréales (le blé, l'orge) et aux tabacs. Ce cadre, s'est étendu successivement. Il a embrassé plus tard l'avoine, le seigle, mais dans une mesure relativement faible ; puis le lin, dont les produits sont suffisamment rémunérateurs, et enfin on assiste à l'essor de l'industrie des vins qui se plaçait incontestablement au premier rang¹²⁷.

L'industrialisation répondait à deux préoccupations, d'une part, la valorisation de matières premières algériennes et d'autre part, la substitution des produits locaux (transformation sur place des céréales, des fruits et légumes, de l'alfa, un peu de métallurgie pour combler la rareté de la fonte et de l'acier, quelques industries mécaniques fabriquant ou réparant le matériel agricole et enfin, quelques usines de tissage ou de chaussures)¹²⁸. Ainsi le capital colonial a été investi dans l'implantation et la construction d'usines de transformations des produits agricoles comme les huileries, les minoteries, les fabriques de pâtes alimentaires.

On voit aussi apparaître un certain nombre d'industries qui ne sont pas directement agricoles et alimentaires : l'industrie des matériaux de construction¹²⁹, comme les briqueteries, cimenteries et faïenceries. Mais aussi d'autres branches industrielles comme, la pêche du poisson, du corail et des éponges, qui ont donné naissance à des ateliers de salaison, des savonneries, des verreries, des fonderies, des fabriques de tabacs, de bouchons, des salines, des usines pour la préparation du lin, des tissus, de

¹²⁵ Dumas Charles, « *Petite histoire de l'Algérie* » ; édition hachette, France, juin, 1931, p30.

¹²⁶ Taleb Houria, op Cité, p13.

¹²⁷ Guy. M. C, « *L'Algérie : agriculture, industrie, commerce* », Chénaux-Franville, Algérie, 1876, p109.

¹²⁸ Taleb Houria, op Cité, p14.

¹²⁹ Gautier. M. E. F, « *L'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930* », Cahiers du centenaire de l'Algérie III, publication du comité national métropolitain du centenaire de l'Algérie, 1930, p74.

chocolat et des ateliers d'ébénisterie dont les ouvrages en thuya sont appréciés¹³⁰. L'Algérie pendant ce laps de temps commençait à se suffire elle-même.

Le tableau suivant [tableau 1], nous confirme que les branches d'industrie les plus prospères durant cette période était l'industrie alimentaire, textile et celle du bois figurants en tête de classement, alors que la métallurgie est classée en dernier, ceci montre une quasi-absence des industries de base comme celle de la transformation de métaux.

Branches d'activité économique	Nombre d'établissements	Branches d'activité économique	Nombre d'établissements
Industries alimentaires	1048	Industries du bois	1302
Industries chimiques	274	Travail des métaux ordinaires	1031
Caoutchouc, papier, carton	21	Travail des métaux finis	359
Industries polygraphiques	12	Taille de pierres et moulage	199
textiles	619	Terrassement, construction	696
Travail de pailles et osiers	853	Travail des pierres et terre au feu	165
Cuirs et peaux	850	Travail des tissus	1624
Métallurgies	1		
totale		9470	

Tableau 1 : Nombre d'établissements des grandes industries de transformation en Algérie, 1930

Source : Taleb Houria, op Cité, p 16

Avant la deuxième guerre mondiale, le secteur industriel algérien était à caractère local : c'étaient des entreprises implantées en Algérie à l'origine de la création d'établissements de branches différentes de production. De plus, elles répondaient à des besoins locaux et utilisaient les matières premières produites par le pays.

Un plan d'industrialisation de l'Algérie est lancé juste après en 1946¹³¹, sous forme de mesures visant à attirer les capitaux privés à savoir, dégrèvement, rabatement d'ordre fiscal, garantie pour les emprunts à long terme, avec pour objectifs de répondre à la fois aux besoins du marché intérieur mais extérieur surtout avec des produits susceptibles d'exportation et assurant de larges débouchés. Cette impulsion de l'Etat a permis un certain décollage industriel de l'Algérie. En 10 ans, 160 entreprises industrielles ont vu le jour, financées par des capitaux d'origine métropolitaine¹³².

On conclut que la faiblesse du secteur industriel en général, et celle des industries de transformation en particulier, jusqu'à présent, est un résultat direct de la perception métropolitaine de ses départements d'Algérie. Influencée par le pacte colonial, la métropole ne concevait sa politique économique envers son territoire outre-mer que du point de vue de ses intérêts immédiats et ceux des colons. Ainsi, jusqu'en

¹³⁰ Guy. M. C, op Cité, p110.

¹³¹ Bekada Mohamed, « *Les réformes du système bancaire Algérien, cas : le crédit populaire d'Algérie* », mémoire de magistère en sciences économiques, Université d'Oran, Oran, 2010, p6.

¹³² Taleb Houria, op Cité, p18.

1958, date de lancement du « plan de Constantine », il n'est pas faux de parler d'absence de politique industrielle de la France en Algérie. Cette dernière se réduisait en effet, à des investissements et actions irréguliers, en fonction des besoins de la métropole et sous la pression des poussées nationalistes sans aucune stratégie à moyen et à long terme.

b-2 :1954-1962 : cette période s'inscrit dans le double contexte de la guerre de libération nationale, du plan de Constantine en 1958 et sur un arrière fond des débuts d'exploitation des hydrocarbures algériens au sud.

À la fin de la période coloniale, un nouveau contexte va conditionner et imprégner le développement du secteur industriel en Algérie. La politique française dans sa colonie, s'orienta vers la spécialisation de l'économie, la stimulation de la société et l'amélioration des conditions de vie des Algériens pour faire taire les revendications nationalistes. C'est là où le plan de Constantine adopta la mise en place de programmes industriels ambitieux suite à la découverte des gisements pétroliers qui relancèrent l'activité industrielle. Il visait : la création d'emploi, la satisfaction des besoins de l'Algérie et principalement la protection et l'exploitation des ressources énergétiques : le gaz et le pétrole récemment découverts¹³³.

Le plan de Constantine se présentait comme un plan d'industrialisation affirmant notamment que l'expansion industrielle était vraiment le facteur dynamique du développement [tableau 2], car il est seul à pouvoir créer le mouvement de façon solvable et durable. Ce plan prévoyait le développement de pôles de croissance économique : pôle pétrochimique et de liquéfaction du gaz, pôle sidérurgique [tableau 2]. Les objectifs fixés par le plan de Constantine sont basés principalement sur l'industrialisation, l'aménagement et le pétrole. Il marqua les débuts de l'industrie pétrochimique en Algérie.

Secteur		Investissement en million de franc	pourcentage		
agriculture		3,88	15,48%		
Activités tertiaires		5,68	22,67%		
Les routes		2,24	9,34%		
Equipement administratifs		3,01	12,01%		
L'industrie	Usines	10,14	3,31	40,50%	/
	Énergie		1,31		/
	pétrole		5,40		/

Source : Sehab Habiba, op Cité, p 2

1.2. Sur l'échelle Spatiale :

Les Ottomans ont développé des centres urbains durant leur occupation en Algérie qui représentaient les points économiques dans la ville, regroupant toutes les activités de production ou de commerce.

¹³³ Sehab Habiba, op Cité, p2.

La colonisation s'est appuyée sur les noyaux urbains laissés par les Ottomans. Elle a développé les villes portuaires pour faciliter les échanges avec la métropole. Elle a créé de toutes pièces des villes destinées à contrôler et commander certains espaces en délaissant des villes intérieures qui ne correspondaient pas à ses préoccupations stratégiques.

La plus part des entreprises vont se concentrer autour des grandes villes sous forme « de pôles traditionnels d'accumulation »¹³⁴, à savoir Alger, Oran, Annaba, Constantine, Sétif et Mostaganem.

En 1956 on dénombre l'existence de 37000 entreprises avec un pourcentage de concentration des établissements industriels non agricoles, qui est de 26% pour Alger, 16% à Oran, 8% à Sétif, 6.5% à Mostaganem, 4.7% à Constantine et en dernier lieu, de 3.3% à Annaba¹³⁵ [figure 28]. Ces statistiques reflètent l'ampleur de l'inégalité économique dans le pays.

Le sud devient le point industriel fort du pays après la découverte des gisements de gaz et de pétrole, les grandes industries pétrochimiques se sont concentrées dans cette partie du pays [figure 28], pour pouvoir tirer profit de cette nouvelle richesse.

II. 2. Ampleur du parc industriel en Algérie :

L'Algérie a accumulé à travers le temps un héritage industriel considérable, du fait de l'industrialisation du pays à une certaine époque.

D'après un constat établi en 1901, le nombre général d'établissements industriels était de 10327¹³⁶. En 1917, un inventaire qui s'est intéressé uniquement aux grandes usines et fabriques d'antan, a recensé 716 châteaux de l'industrie algérienne¹³⁷, ce chiffre se rapproche de loin de l'exactitude, il ne reflète que les établissements qui ont pu être visités, plus en rapport à l'industrie viticole comme l'appellation des structures (château)¹³⁸ l'indique ; la réalité est encore supérieure aux statistiques obtenues.

Le recensement de 1924, a prouvé que le nombre d'établissement avait doublé depuis 1901, il s'élève désormais à 20540¹³⁹, ce qui prouve l'importance de l'industrie en Algérie en ce temps-là.

Ce constat, prouve que le territoire algérien est jonché de friches issues de multiples industries (ferroviaire, agricole, agroalimentaire...), reflétant les traces indélébiles de notre histoire industrielle, qui se manifestent de nos jours à travers des usines, des zones industrielles entières, et bien d'autres établissements liés au même usage, essayant tant bien que mal de préserver la mémoire de ce patrimoine, malgré la vétusté et l'abandon qu'ils subissent aujourd'hui.

¹³⁴ Taleb Houria, op Cité, p28.

¹³⁵ Taleb Houria, ibid, p28.

¹³⁶ Gautier. M. E. F, op Cité, p72.

¹³⁷ Laboubée. S, « l'industrie en Algérie », chambre de commerce de l'Algérie, Alger, 1917.

¹³⁸ Amzal S, « le château de la contesse, Béjaia » mémoire magister UMMTO, 2016

¹³⁹ Gautier. M. E. F, op Cité, p72.

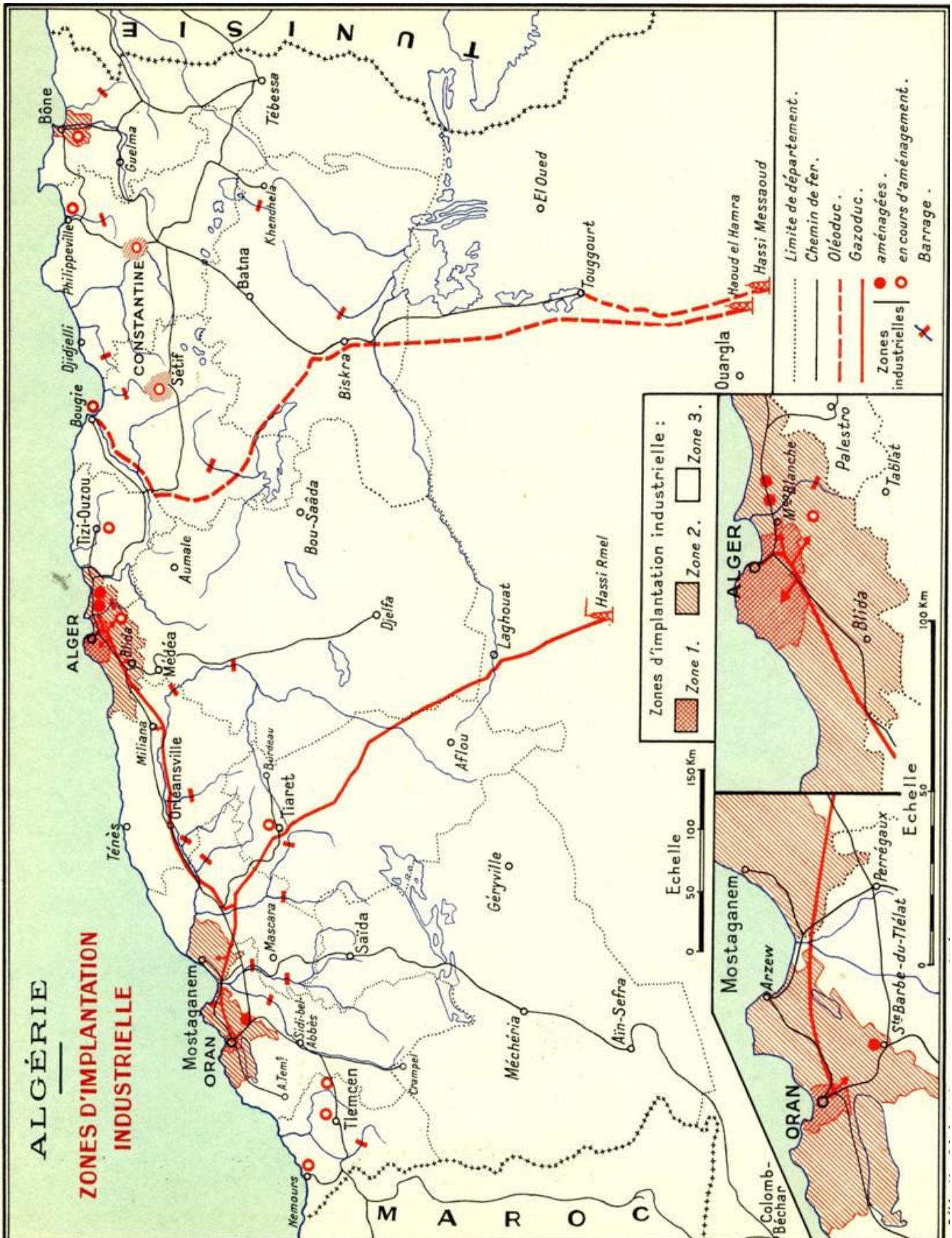


Figure 28 : carte de 1960, indiquant les projets de développement industriel du plan de Constantine
 Source : http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/7_titteri_place_dans_algerie.htm

Ce legs qui autrefois se situait en périphéries des villes, se retrouve à présent au cœur même des centres urbains, à cause des mutations et extensions urbaines qu'ont connues ces villes, mais l'état de ce dernier, laisse à désirer, indiquant la marginalisation, le rejet et la désuétude qui le ronge.

Actuellement on ressent ce legs industriel, on le vit même à travers les rues et ruelles de nos villes. Les quartiers d'El Hamma, Hussein Dey, El Harrach, et bien d'autres lieux, regorgent de vieux bâtiments remarquables pour certains, significatifs d'un patrimoine prestigieux, illustrant parfaitement le grand potentiel de l'héritage industriel du pays, qui mérite une grande attention des autorités responsables de la protection du patrimoine culturel.

L'énorme majorité des œuvres industrielles algériennes, malgré leur multiplicité et leur intérêt certain, reste encore à découvrir. Cela nous convie délibérément, à la découverte d'édifices, les uns peu connus, les autres auxquels on ne prête plus guère attention, afin d'exploiter le contenu patrimoniale et éviter la banalisation de l'espace.

II. 3. Les monuments industriels classés en Algérie :

La question de reconnaissance patrimoniale reste toujours posée quant à l'architecture du XIX^{ème} XX^{ème} en Algérie, ce patrimoine dit colonial, souffre de marginalisation avérée, bien qu'il façonne la majeure partie de nos villes et fait partie quotidiennement de notre vécu.

A notre grand regret, la notion de patrimoine associée au XIX^{ème}, XX^{ème} siècle, en générale, reste problématique en Algérie, et elle est encore plus ambiguë s'agissant du champ industriel spécifique à cette période.

Les monuments de l'industrie ne symbolisent qu'une infime part du lot patrimonial algérien. Signe d'une altérité flagrante, cette catégorie patrimoniale est loin de susciter l'intérêt qu'elle mérite, elle démontre le retard de l'Algérie en comparaison avec tout ce qui a été accompli dans d'autres pays. Effectivement les ouvrages industriels ne représentent que 0.8% de notre patrimoine national, on y compte qu'un élément classé et deux autres en instance de classement depuis les années 1990.

3.1. La centrale électrique Diesel de Laghouat :

Située au centre-ville de Laghouat, la centrale électrique Diesel a été construite par la compagnie d'électricité Lebon en 1931¹⁴⁰, pour alimenter en énergie électrique le centre-ville et principalement les citoyens français civils et militaires, les casernements, les diverses administrations et instances coloniales de la ville. Elle a progressivement subit plusieurs extensions, adjonctions et modifications

¹⁴⁰ Vigna. M, rapport d'étude pour l'inventaire des biens et ouvrages transférés, centrales diesels, centrale de Laghouat, électricité et gaz d'Algérie : direction de l'exploitation, Alger, septembre, 1951, p4.

pour subvenir aux besoins croissant de la région, avec l'apport de différents groupes alternateurs diesel plus puissants, jusqu'à son transfert en aout 1947 à la compagnie EGA¹⁴¹.

Détruite en grande partie à cause d'une attaque menée par les moudjahidines de l'ALN (armée de libération nationale), le 14 juillet 1957¹⁴² [figure 29], la centrale devint de ce fait un haut lieu historique de la révolution nationale.



Figure 29 : état de la centrale après l'attaque de l'ALN en 1957

Source : https://www.youtube.com/watch?v=4g5O4q_ud1g

Cet ouvrage a été octroyé à la SONELGAZ (société étatique gérant l'électricité et le gaz) après l'indépendance, et a progressivement été, selon Ahmed Abdelali¹⁴³ renforcée pour alimenter toute la ville. Après la mise en service d'un nouveau poste électrique à Bouchaker, la centrale Diesel est mise à l'arrêt en 1970¹⁴⁴.

Classé monument historique par le décret ministériel paru dans le journal officiel n° 87 le 8 décembre 1999¹⁴⁵ [annexe 1], du fait qu'elle soit une des premières centrales diesel d'Algérie, un équipement didactique de valeur à l'échelle national et international, et aussi par la charge historique qui lui est

¹⁴¹ Vigna. M, 1951, op Cité, p4. EGA : Electricité, gaz algérien

¹⁴² Vigna. M, 1951, ibid, p4.

¹⁴³ Ancien employé de la centrale diesel de Laghouat.

¹⁴⁴ Abedlali Ahmed, ancien employé de la centrale diesel de Laghouat

¹⁴⁵ Arrêté du 3 Novembre 1999 correspondant au 24 Rajab 1420, portant classement des monuments et sites historiques, Journal officiel de la république algérienne n° 87 du 8 Décembre 1999 correspondant au 30 chaabane 1420, p18.

assignée, car le site représente la scène de l'opération audacieuse de l'ALN pendant la révolution nationale¹⁴⁶, cité auparavant. L'excellent état de l'édifice, lui donne la possibilité de redémarrage après révision et l'ajout de quelques aménagements¹⁴⁷.

Le terrain sur lequel se trouve la centrale, appartient à la commune de Laghouat, il est d'une superficie d'environ 1500m²¹⁴⁸. La centrale se compose d'un ensemble varié de bâtiments [figure 30], on y trouve ¹⁴⁹:



Figure 30 : vue extérieure sur la centrale Diesel de Laghouat
Source : Auteur

Le bâtiment principal qui couvre [figure 31], [figure 32], une surface de 528m² à lui seul, il se compose



Figure 31 : vue sur le bâtiment principale depuis l'entrée
Source : auteur

d'un rez-de-chaussée de 8.3m de haut, et est divisé en :

*Une salle de machine [figure 32] construite en 1931, couvrant une surface de 350m², cette salle a subi une extension en 1947, et sa superficie augmenta dès lors de 118m², elle abrite le groupe diesel alternateur 750CV dont la mise en service a eu lieu en 1948.

*Une salle de tableaux [figure 32], construite à la même année, avec une surface de 60m², abritant le poste et les tableaux.

Le bâtiment du poste 22KV [figure 32] est construit en 1936, couvrant une surface de 96m², il se compose d'un rez-de-chaussée de 7.9m de hauteur.

La salle de pompe [figure 32] construite en 1931, avec 37m² de surface, est exécutée avec une partie en fosses et une partie en élévation d'une hauteur totale de 13,6m, le bâtiment est accolé la salle des machine.

Le bâtiment de la glacière [figure 32] construit dès l'année de mise en service de la centrale, avec une superficie de 145m², comprend un rez-de-chaussée surélevé, haut de 4m et est divisé en : une salle du bac à glace de 82m², une salle du compresseur de 20m² et deux chambres froides de 16.5m² et 24m².

¹⁴⁶ Formulaire de classement de la centrale diesel de Laghouat, établie par la direction de la culture en 1999.

¹⁴⁷ Formulaire de classement de la centrale diesel de Laghouat, ibid.

¹⁴⁸ Vigna. M, 1951, op Cité, p8.

¹⁴⁹ Vigna. M, 1951, ibid, p8, 9.

On y trouve également l'atelier, la forge et le garage [figure 32], construits en 1931, sur une surface de 1000m², le tout compris dans un rez-de-chaussée de 3.6m de haut, divisé pour accueillir les trois fonctions.

Des bâtiments annexes [figure 32] nécessaires au bon fonctionnement de la centrale sont érigés en 1931, ils se concrétisent en : un hangar de 80m², composé d'un rez-de-chaussée de 2.6m de hauteur, un magasin à matériel électrique aussi avec un rez-de-chaussée de 47m² et 3.2m de hauteur, des magasins, couvrant une superficie de 88m², avec une hauteur de 4m, des WC de 8m² avec 2.3m de hauteur, ainsi que deux buanderies et deux blocs sanitaires pour les logements du personnel sur surface de 34m². Un autre bâtiment construit en 1947 est utilisé comme magasins où sont stockées les huiles, couvrant une surface de 60m².

Hors ces bâtiments il y a aussi des ouvrages annexes [figure 32] exécutés entre 1931-1936, ils comprennent : les murs de protection des cuves à mazout, le bassin du réfrigérant, le bassin de l'eau de réserve, l'épurateur Lamy, la protection de la cuve relais à mazout, le bassin de décantation à bêche à eau chaude, les posées de porte d'échappement, le bassin de décantation d'eau épurée.

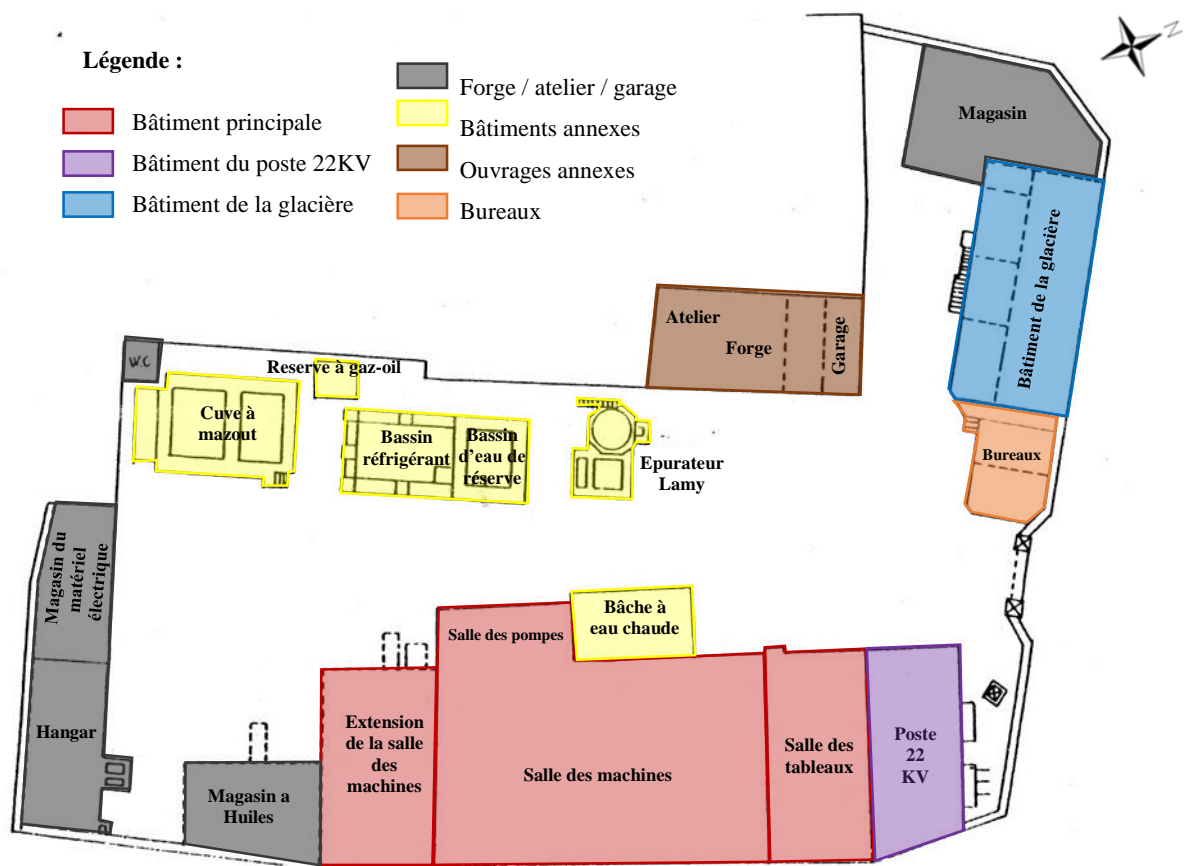


Figure 32 : Plan de masse de la centrale Diesel de Laghouat, 1/300

Source : Vigna. M, 1951, op Cité, p6. Traitée par auteur

Aussi comme tout complexe industriel de cette période, la centrale est munie, de bureaux et de maisons de fonctions pour le personnel, édifiés avec la centrale en 1931. Les bureaux [figure 32], couvrent une surface de 42m² sur un rez-de chassée de 3.6m de haut sous plafond. Les maisons d'habitations, pour

leur part couvrent une surface totale de 225m², hors des remparts de la central. Elles se composent de deux villas jumelles accolées, dotées d'un sous-sol d'une hauteur de 2.5m divisé en deux caves sur une surface de 25m² et d'un rez-de-chaussée de 3.5m de haut, composé de deux logements de trois pièces, cuisine, salle de bains et dépendances.

La majorité des bâtiments cités précédemment, suivent les mêmes caractéristiques constructives¹⁵⁰. De la maçonnerie en moellon pour les fondations et les murs, les cloisons des cellules en maçonnerie de brique, le mortier batard badigeonné à la chaux en guise d'enduit, plancher sur forme en béton avec du carrelage en carreaux de ciment en guise de recouvrement¹⁵¹. Les couvertures sont faites par une dalle en béton, par charpente en bois recouverte de tôle ondulée, ou par tôle striées pour les caniveaux¹⁵². L'aération et l'éclairage sont réalisés avec un double châssis métallique équipé de verre simple, avec une menuiserie métallique simple ou en bois, les escaliers extérieurs sont en éléments métalliques¹⁵³.

La centrale est également équipée de machines [figure 33] qui représentent en elles-mêmes une valeur patrimoniale très riche, elle contient cinq groupes diesel alternateurs (2*160, 280, 500, puis 750CV), deux transformateurs de puissance triphasés de 50 et 60KVA mis en service depuis 1931 et une installation de fabrication de glace fonctionnant par liquéfaction et évaporation de chlorure de méthyle qui assuré le fonctionnement des deux chambres froides¹⁵⁴.



3.2. La station hydraulique de Boghni à Tizi Ouzou :

Figure 33 : état actuelle des installations et machines de la centrale Diesel

Source : Auteur

Le droit d'utiliser la chute d'eau d'Ain Tinzert sur l'Acif Eberkoken a été accordé à la société des forces motrices d'Algérie, par un arrêté du 12 novembre 1929¹⁵⁵, de ce fait, les installations de la centrale hydraulique ont été mises en service en 1935, cette dernière se situe dans la willaya de Tizi Ouzou, daïra de Boghni, commune d'Illiten¹⁵⁶.

¹⁵⁰ Vigna. M, 1951, op Cité, p8, 9.

¹⁵¹ Vigna. M, 1951, ibid, p8, 9.

¹⁵² Vigna. M, 1951, ibid, p8, 9.

¹⁵³ Vigna. M, 1951, ibid, p8, 9.

¹⁵⁴ Vigna. M, 1951, ibid, p10, 11, 14.

¹⁵⁵ Vigna. M, rapport d'étude pour l'inventaire des biens et ouvrages transférés : centrales hydrauliques, centrale de Boghni, électricité et gaz d'Algérie : direction de l'exploitation, Alger, septembre, 1950, p3.

¹⁵⁶ Vigna. M, 1950, ibid, p3.

L'ouvrage hydraulique est en instance de classement depuis mars 1992, après sa nomination par l'arrêté du 22 mars 1992, portant ouverture d'instance en vue de son classement, publié dans le journal officiel de la république algérienne n° 22 de la même date¹⁵⁷ [annexe 2]. Les critères avancés pour plaider son classement renvoient à son statut comme étant l'une des premières centrales hydro-électrique réalisée en Algérie, à la beauté de son bâtiment et son architecture, qui font d'elle une œuvre d'art unique en son genre, ainsi qu'à ses équipements hors-série qui ne se fabriquent plus depuis la fin de la 2ème guerre mondiale¹⁵⁸, ils constituent une référence technique de valeur à l'échelle mondiale.

La centrale n'a pas subi de modifications importantes depuis son édification en 1935, un deuxième départ lui a été ajouté en 1941 mais a été par la suite démonté¹⁵⁹. Elle a été transférée à la compagnie EGA par décret en date du 16 août 1947¹⁶⁰, puis attribuée à la SONELGAZ après l'indépendance.

La station hydraulique de Boghni est à l'arrêt depuis 1987 suite à une fuite sur joint de la conduite forcée, mais son état de conservation est bon, lui offrant ainsi la possibilité de redémarrage dès la disponibilité du joint¹⁶¹.

Les terrains de la centrale ont été en partie achetés et en une autre partie loués ou occupés à titre temporaire, on recense 1410m² de parcelles achetées et 16822m² de parcelles expropriées, essentiellement pour les bâtiments de la centrale [figure 34], ainsi que 23244m² de terrains communaux loués à la commune pour 99ans et 24029m² de parcelles communales occupées temporairement pour le canal d'aménés¹⁶².

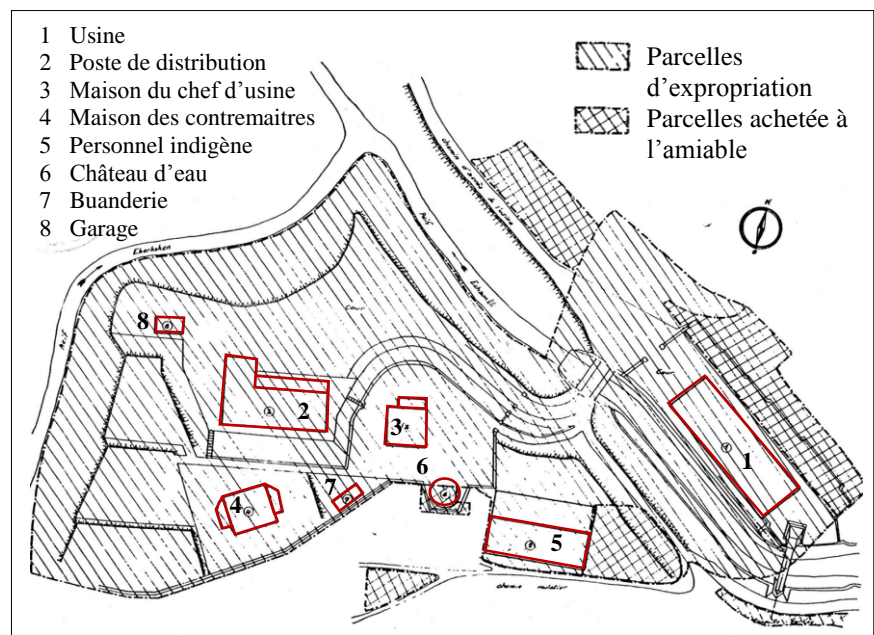


Figure 34 : Plan parcellaire de la centrale hydraulique de Boghni
Source : Vigna. M, 1950, op Cité, p5.

Ce complexe hydro-électrique, se compose d'une multitude de bâtisses, dont chacune remplit un rôle bien précis pour le bon fonctionnement de celui-ci. On y trouve principalement : les bâtiments propres

¹⁵⁷ Arrêté du 2 mars 1992, portant classement des monuments et sites historiques, Journal officiel de la république algérienne n° 22 du 2 mars 1992, p21.

¹⁵⁸ Formulaire de classement de la station hydraulique de Boghni, établie par la direction de la culture en 1992.

¹⁵⁹ Vigna. M, 1950, op Cité, p3.

¹⁶⁰ Vigna. M, 1950, ibid, p3.

¹⁶¹ Formulaire de classement de la station hydraulique de Boghni, op Cité.

¹⁶² Vigna. M, 1950, op Cité, p10.

à la centrale, les ouvrages de prise d'eau, de mise en charge et des canaux et les habitations du personnel et leurs complémentarités¹⁶³ [figure 35], avec des caractéristiques intrinsèques pour chaque division.

Concernant la première catégorie, on a en premier lieu, le bâtiment de la centrale [figure 35] et la salle de commande, construits en 1935, ces deux bâtisses sont situées en bordure sur la rive droite de l'Acif Eschamlili, couvrant une surface de 400m². Le bâtiment comprend en sous-sol les canaux de fuite, au rez-de-chaussée, la salle des machines et divers locaux annexes avec vestibule, bureaux, magasins et la salle des accumulateurs, l'étage au-dessus est aménagé en des locaux annexes de la salle de commande. Le second bâtiment est celui du poste 30000V [figure 35] et la salle de décuvage, érigés en 1935, et situés entre l'Acif Eschamlili et Eberkoken couvrant une surface de 277m², le bâtiment comprend un rez-de-chaussée, où se trouvent : la salle de décuvage, les cellules des transformateurs et de l'appareillage et un étage où sont aménagés les divers cellules de l'appareillage 30KV. Ensuite on compte les magasins de 52m² construit en 1939 sur rez-de-chaussée et le garage de 20m² bâtis en 1931. Enfin il existe le château d'eau [figure 35] construit en 1935, exécuté en béton armé avec une capacité de 100m³.

Les particularités constructives de cette catégorie sont caractérisées par, des fondations en béton armé, une ossature en poteaux/poutres du même matériau, le remplissage se fait en maçonnerie de blocs de brique, les planchers sont en béton armé et leur pavage est fait soit en caisson de grès ou en carreaux de ciment comprimés. Des carreaux anti acide ont été utilisés pour la salle des accumulateurs. Pour l'esthétique des lieux, le soubassement de la salle des machines et la façade coté aval sont revêtus de mosaïques. La toiture est exécutée en béton armé avec chape d'étanchéité, et les corniches et auvents sur son pourtour sont recouverts de tuiles demies rondes vernissées. Les éléments d'éclairage et d'aération sont en menuiserie ordinaire ou métallique équipées de verre simple ou armé si nécessaire, protégés extérieurement par des grilles en fer forgé¹⁶⁴.

Les magasins se distinguent du reste, ils ont été réalisés après la mise en service de la station en 1939, avec des fondations et ossatures en maçonnerie de moellon ordinaire, un plafond au plâtre sous lambourdes et une charpente en bois couverte en tôle ondulée galvanisée¹⁶⁵.

Pour la deuxième catégorie qui consiste en les ouvrages de prise d'eau, de mise en charge et des canaux [figure 35], on dénombre en amont le barrage de captage, localisé sur l'Acif Eberkoken élevé en 1935, avec une dalle qui le recouvre et sert de déversoir aux crues éventuelles, aussi il y a l'avant canal, qui reçoit au passage la source de l'Ain Tinzert. La chambre des batardeaux [figure 35] quant à elle, abrite une chambre en aval de l'avant canal, permettant la vidange et nettoyage de l'ouvrage. Par la suite on recense la galerie d'amenée [figure 35] et d'accumulation construite dans la même année que l'ouvrage, sur une longueur de 1120m et une section de 5m², sous forme de fer à cheval, elle est implantée sur un

¹⁶³ Vigna. M, 1950, op Cité, p11, 12, 13, 14.

¹⁶⁴ Vigna. M, 1950, ibid, p11, 12.

¹⁶⁵ Vigna. M, 1950, ibid, p11, 12.

terrain rocheux, et ses deux extrémités permettent l'accès à l'intérieur de l'ouvrage, dont une en assure également la vidange. La chambre de mise en charge [figure 35], qui vient après, se trouve en souterrain, son accès est protégé et assuré par une galerie débouchant sur le chemin de Tala Guilef. L'ouvrage est assaini par un dispositif de drainage. On compte aussi, la chambre de vannes qui est partiellement souterraine, formée par une galerie et un bâtiment accolé au mur de soutènement du chemin de Tala Guilef. Enfin, sont exécutés, la conduite forcée [figure 35] et le collecteur, la conduite est d'une longueur de 1118m, avec un diamètre intérieur de 0.7m sur toute la longueur, elle se compose de 10 tronçons avec joints de dilatation, reposant sur des supports en béton dans la partie enterrée et sur des supports métalliques dans sa partie aérienne.

Ces ouvrages sont exécutés avec des radiers, voutes, dalles et parois, en béton ou en béton armé, avec un enduit étanche et protégés si nécessaire par une grille en fer forgé¹⁶⁶.

On en vient finalement aux maisons d'habitations du personnel [figure 34], [figure 35], trois résidences. L'habitation du chef d'usine construite en 1935 avec une surface de 105m², comprend au sous-sol une cuve, au rez-de-chaussée deux pièces, cuisine et loggia et à l'étage trois pièces. L'habitation des contremaîtres édiflée durant la même année sur une surface totale de 220m², elle est formée de deux logements identiques composés chacun d'une cuve au sous-sol, d'une salle à manger, cuisine et salle de bain au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. Le tout accompagné d'une buanderie de 24m².

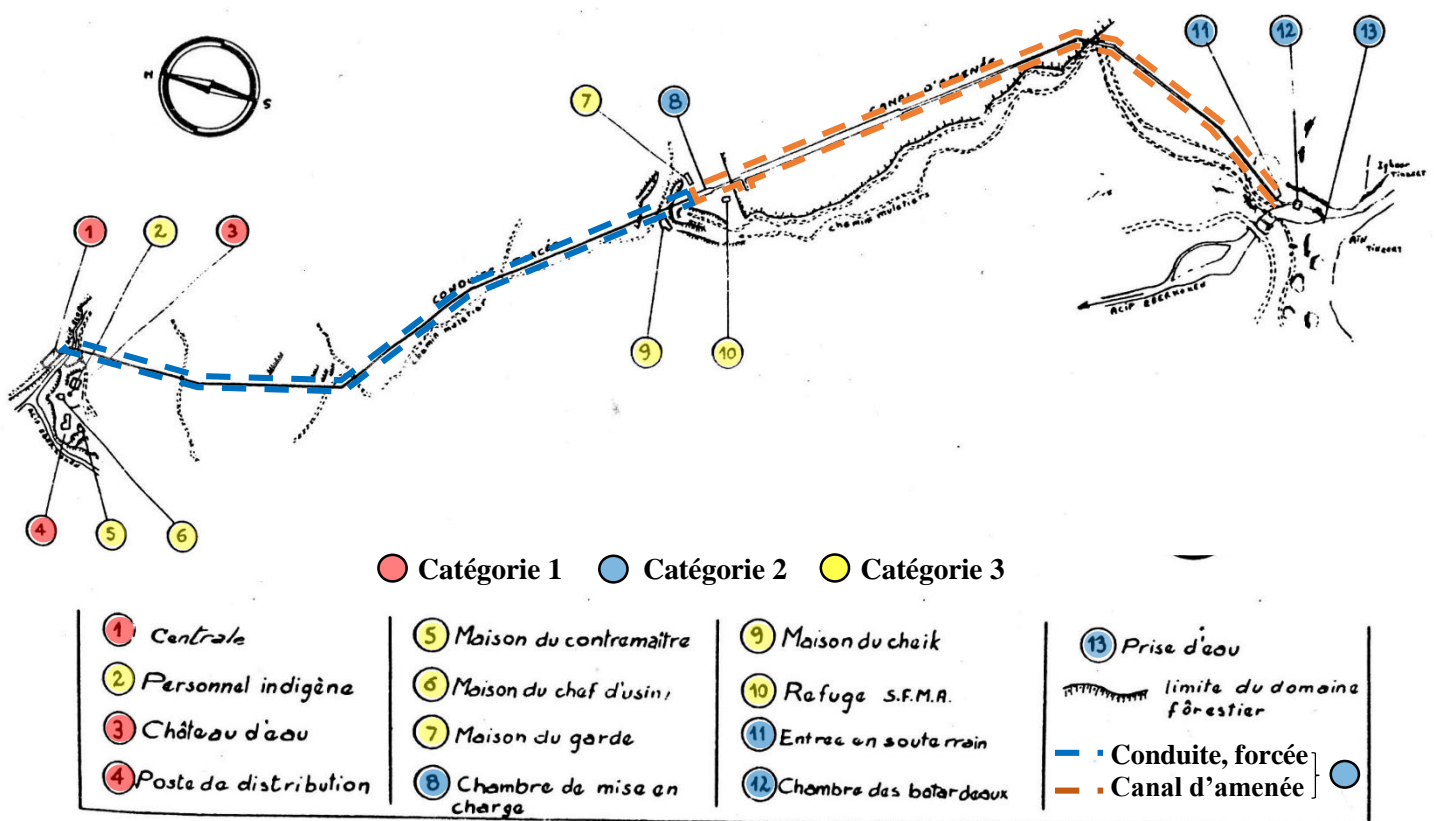


Figure 35 : Plan de situation de la centrale hydraulique de Boghni
Source : Vigna. M, 1950, op Cité, p8. Traitée par auteur

¹⁶⁶ Vigna. M, 1950, op Cité, p13, 14.

Ces demeures, sont construites avec une esthétique bien soignée, dans un style hispano-mauresque [figure 36], avec des fondations et murs en moellon, cloisons intérieures en briques creuses enduites sur les deux faces, plancher recouvert d'un carrelage en carreaux de ciment comprimé et couverture en terrasse non accessible. Les éléments d'éclairage et d'aération sont exécutés en menuiserie ordinaire équipée de verre simple et protégée par un grillage¹⁶⁷. Ces caractéristiques sont reprises au niveau du bâtiment de la S.F.M.A (société des forces motrices d'Algérie) [figure 37].



Figure 36 : Vue d'ensemble sur les habitations de la centrale, le poste de distribution et le château d'eau.

Source : http://www.delcampe.net/en_GB/collectables/postcards/algeria-other-cities/boghni-l-usine-electrique-en-1955-339953854.html



Figure 37 : Le bâtiment du S.F.M.A de l'extérieur

Source : site officiel de la direction de la culture de Tizi-Ouzou <http://www.dircultureto.dz/la-centrale-hydraulique-de-boghni/>

La cause des deux œuvres industrielles précédentes, a été plaidée par les responsables de la SONELGAZ, auprès de la commission nationale des sites et monuments historiques, afin que ces deux fleurons de l'industrie soient classés. Elle a également proposé d'en faire, des centres culturels scientifiques, avec pour objectifs, la sensibilisation du public en général et des scolaires en particulier, quant aux problèmes de sécurité et à l'utilisation rationnelle du produit électrique, ainsi que la vulgarisation du champ de l'électricité et ses lois naturelles en facilitant l'accès à tous les aspects théoriques et scientifique par l'application d'outils pédagogiques. Mais l'objectif principal était surtout de réanimer la mémoire historique de l'électricité en Algérie tant sur un plan national qu'international¹⁶⁸.

La centrale hydraulique de Boghni, a aussi été initiée, pour offrir en complémentarité un motif de tourisme de détente¹⁶⁹, de par les trésors de machinerie [figure 38] qu'elle propose, sa situation dans un site à 570m d'altitude, dominant un paysage merveilleux, rehaussés par une végétation luxuriante où alternent des champs et des jardins miniatures sur les pentes. Aussi de par ses



Figure 38 : Installations hors-série de la station

Source : archives du Bastion 23

¹⁶⁷ Vigna. M, 1950, op Cité, p11, 12.

¹⁶⁸ Apport des centrales hydro-électriques, In : LA NATION, 18 juillet 1992.

¹⁶⁹ Apport des centrales hydro-électriques, In : LA NATION, 18 juillet 1992.

alentours qui ne manquent pas d'attrait, avec des paysages antiques, naturels, forestiers de la commune, car c'est à cet endroit que surgit l'eau de la Djurdjura sous forme de grosse source alimentant la centrale [figure 39] à travers une galerie sous terraine d'une longueur de 1100m avec une contenance de 6000m³. Son emplacement offre aussi une vue panoramique où défilent successivement des villages traditionnels kabyles et au loin l'horizon bleu de la méditerranée.



Figure 39 : source de la Djurdjura qui alimente la centrale
Source : archives du Bastion 23

3.3. Le barrage de Foug El Gherza à Biskra :

Le barrage de Foug El Gherza, se trouve dans la wilaya de Biskra, à la commune de Sidi Okba¹⁷⁰, sa conception a été possible du fait que les gorges étroites et profondes de Foug el Gherza, creusées par l'oued El Abiod, dans les monts de l'Aurès, permettent d'établir ce type d'ouvrage, à travers la construction d'une digue haute, de longueur réduite¹⁷¹.

La construction de ce barrage, se justifie en amont, par la dépression considérable du volume d'eau qui peut être accumulé de l'oued, et en aval, par la nécessité de la mise en valeur d'une source hydraulique au service de l'irrigation des bonnes terres alluvionnaires, dans la plaine saharienne, aux environs de l'oasis de Sidi Okba.

Dès lors, un premier barrage de dérivation a vu le jour en 1847, mais il fut emporté par les crues. En 1902, on entreprend des travaux de dérivation, cependant le chantier était ravagé par une crue exceptionnelle au mois de septembre de la même année. Un barrage de 3m de haut fut édifié à la place du premier entre 1912 et 1913. Toutefois des ambitions plus grandes pour le projet d'un grand barrage commencent à se dessiner aux alentours de 1927¹⁷².

Ces ambitions ne se concrétisent qu'entre 1939 et 1947, où des travaux de reconnaissance ont été effectués, avec pour objectif la construction d'un barrage plus important sur l'oued, suivi en 1941 par l'étude géologique détaillée de Mr Lafitte, et l'exécution d'une série de sondage en 1944¹⁷³.

¹⁷⁰ Formulaire de classement du barrage de Foug El Gherza, établie par la direction de la culture en 1996.

¹⁷¹ Fiche technique du barrage Foug El Gherza, établie par le ministère de la culture, juin, 1996, p1.

¹⁷² Fiche technique du barrage Foug El Gherza, op Cité, p2.

¹⁷³ Fiche technique du barrage Foug El Gherza, ibid, p2.

En février 1948 le marché est approuvé, et les fouilles des ancrages sont entreprises en mars, c'est durant cette année-là que débute la construction du barrage de Foug El Gharza qui s'achèvera en 1957¹⁷⁴ [figure 40].

Au recouvrement de l'indépendance ce dernier est pris en charge par l'administration algérienne. Enfin entre 1989-1995, de grands travaux de maintenance, réhabilitation, confortement et développement des infrastructures ont été lancés¹⁷⁵.

Les particularités topographiques du site ont conditionnés le choix du type de l'ouvrage. La technique adoptée a été le barrage-voute [figure 40], [figure 41], exerçant des poussées importantes sur les ouvrages, mais comportant un faible cube de béton. Une voute mince en béton à rayons variables, s'appuie en rive entre les cotes (180,00m et 203,00) sur une culée spécifique, résistante à la poussée longitudinale de la voute et à la poussée transversale de l'eau¹⁷⁶.

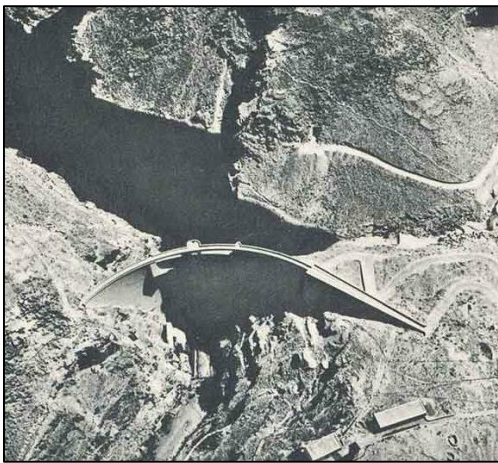


Figure 40 : vue de haut sur le barrage

Source :

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/04/26/27018568.html>



Figure 41 : vue de haut sur le barrage

Source : <http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/04/26/27018568.html>

Le bassin versant à l'emplacement du barrage a une superficie de 1280Km², le lac du barrage forme un plan d'eau, d'environ 3km² [figure 42], et sa retenue a été calculée pour un volume de 47 million de m³ (¹⁷⁷).



Figure 42 : le lac du barrage

Source : http://dz.geoview.info/barrage_de_foug_el_gherza,21519081p

¹⁷⁴ Fiche technique du barrage Foug El Gharza, op Cité, p4, 5.

¹⁷⁵ Fiche technique du barrage Foug El Gharza, ibid, p5.

¹⁷⁶ Fiche technique du barrage Foug El Gharza, ibid, p1, 2.

¹⁷⁷ Fiche technique du barrage Foug El Gharza, ibid, p3.

Le site a été le sujet d'un plan d'action qui n'a pas abouti, touchant divers domaines¹⁷⁸ de :

- . Sport : avec un programme de piscines, de terrains de cross, de rallyes et de cyclisme.
- . Loisir : avec des aquariums, des concours de pêche et des bassins d'élevages de poisson.
- . Science : en procurant une documentation technique sur les barrages avec une bibliothèque, un laboratoire de recherche et une salle d'exposition permanente de matériel scientifique.
- . Tourisme : à travers une série hôtelière, et des commerces artisanaux.
- . Environnement : en faisant du site une réserve naturelle protégée, avec un programme ambitieux pour le développement d'un micro climat regroupant des espèces locales de la région avec sa faune et sa flore distinctives.

La région du barrage de Foum el Gherza fut du temps de la révolution, un lieu que les moudjahidines avaient utilisé comme refuge et centre de vie, mais aussi comme lieu de passage vers d'autres régions vue qu'il fait la jonction entre le tell et le Sahara¹⁷⁹.

Après sa découverte par les français, le barrage est devenu un lieu de torture stratégique de la colonie abritant un camp militaire [figure 43], où de nombreuses exécutions ont été enregistrées pour les populations de la région, tel que la tuerie collective de 1958¹⁸⁰. Aussi il a été signalé que des travaux forcés ont été accomplis par certains prisonniers dans ce même endroit, consistant en des aménagements du site et de la réalisation de certains travaux pénibles au niveau même du barrage.¹⁸¹ De ce fait le barrage reste un site historique qui pourra participer à l'écriture d'un chapitre de l'histoire de la région et du pays.



Figure 43 : timbre à l'effigie du barrage, parue en 1959
Source : <http://www.laposte.fr/toutsurletimbre/connaissance-du-timbre/dico-timbre/timbres/barrage-de-foum-el-gherza-1203>

Cet ouvrage hydraulique est en liste d'instance de classement depuis mai 1996, parues dans le journal officiel de la république algérienne n° 52 du 11 septembre 1996¹⁸² [annexe 3], dans l'arrêté portant ouverture d'instance en vue de classement des monuments et sites historiques.

L'intérêt de son classement est motivé par le but de préserver et protéger l'ouvrage, ayant un grand potentiel pour s'inscrire dans une perspective de création d'un site touristique [figure 44] et de loisir, ou d'un secteur de recherches scientifiques et techniques dans la région, vue sa localité et son bon état de

¹⁷⁸ Fiche technique du barrage Foum El Gherza, op Cité, p5-8.

¹⁷⁹ Fiche technique du barrage Foum El Gherza, ibid, p12.

¹⁸⁰ Fiche technique du barrage Foum El Gherza, ibid, p13.

¹⁸¹ Fiche technique du barrage Foum El Gherza, ibid, p12.

¹⁸² Arrêté du 14 mai 1996 correspondant au 26 Dhou El Hidja 1416, portant classement des monuments et sites historiques, Journal officiel de la république algérienne n° 5 du 11 septembre 1996 correspondant au 27 Rabie Ethani 1417, p24.

conservation nécessitant juste une opération de confortement¹⁸³. Il s'agit également de ressusciter sa valeur historique comme étant un haut lieu de la révolution nationale¹⁸⁴.



Figure 44 : potentiel environnementale et touristique du barrage de Foug El Gourza
Source : <http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/04/26/27018568.html>

Après l'étude des trois uniques sites industriels classés en Algérie, surtout à travers les critères retenues pour leur classement, on est vite interpellé par le fait que rien n'indique leurs appartenances au secteur industriel. Effectivement, en dépit des grandes valeurs de l'industrie portées par ces trois monuments, qu'elles soient d'ordre esthétique, technique, économique, sociale, mémoriel ou historique du point de vue industrie, ces œuvres ont été essentiellement classés pour leur rôle historique, hormis la timide allusion faite quant à la valeur technique de la machinerie de la centrale hydraulique de Boghni. Cet état de fait prouve la marginalisation qui s'impose au patrimoine industriel de notre pays.

II. 4. Cadre législatif de la prise en charge du patrimoine industriel en Algérie :

4.1. Evolution de la protection du patrimoine en Algérie :

A l'indépendance, les dispositifs législatifs prenant en charge le domaine patrimonial, ne figuraient pas parmi les préoccupations urgentes du pays. Toutefois, certains articles des lois françaises ont été repris dans la 62-157, avec quelques retenues, suite à un décret promulgué le 31 décembre 1962¹⁸⁵. Ces derniers, prenaient en charge la protection du patrimoine¹⁸⁶ tel que :

- . Le décret du 2 mai 1930 relatif aux monuments naturels et sites de caractères artistique, historique scientifique, légendaire et pittoresque.

¹⁸³ Fiche technique du barrage Foug El Gherza, op Cité, p4.

¹⁸⁴ Fiche technique du barrage Foug El Gherza, ibid, p4.

¹⁸⁵ Le schéma directeur des zones archéologiques et historique, ministère de la culture, direction de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel & direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, Alger, aout, 2007, p16.

¹⁸⁶ Benseddik. Souki. Habiba, « *La valorisation des monuments historiques en Algérie : le cas du palais de l'agha a Ferdjioua* », mémoire de magistère en architecture, université de Mentouri, Constantine, juin, 2012, p 67.

- . Le décret du 9 février 1942 étendant à l'Algérie la loi du 27 septembre 1941, confirmé par l'ordonnance du 13 septembre 1945 sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.
- . Le décret du 14 septembre 1925 concernant les monuments historiques en Algérie, modifié par des décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.
- . L'arrêté du 26 avril 1949 modifié et complété portant création en Algérie de circonscriptions territoriales pour la surveillance des gisements archéologiques et préhistoriques.
- . En 1950, une note de site archéologique a été induite. Le dernier classement en Algérie est arrêté en 1956¹⁸⁷. Sachant que le 1/3 des monuments classés sont antiques.

Pendant cette période, la liste des monuments classés avant 1962 est reconnue, sauf pour quelques bâtiments qui admettaient la gloire coloniale française.

Le premier jalon de l'Algérie indépendante en termes de législation patrimoniale ne s'est effectué qu'avec la déclaration de l'ordonnance 67-281, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels¹⁸⁸. Cette dernière, proposait le renouvellement des lois françaises en matière de patrimoine, et leurs réadaptations au contexte algérien. Mais après l'abolition, de la loi 62-157, qui est à la base de la précédente, considérée désormais comme incompatible aux visées de la société algérienne, remet en cause la vigueur de l'ordonnance 67-281, et cela suite à la réorganisation radicale de l'appareil législatif algérien, à travers la promulgation de l'ordonnance 73-29 du 05 juillet 1973¹⁸⁹. Cependant la 67-281, a conservé malgré cela sa validité, vue la difficulté immédiate, de concevoir un nouveau texte pour gérer les intérêts du secteur de la culture.

Effectivement en 1973, en plus de loi citée précédemment, deux importantes mesures ont été agréées, la première concerne l'interdiction de l'importation, l'exportation et le transfert illicite, des biens culturels, selon l'ordonnance 73-37 du 25 juillet 1973¹⁹⁰. La deuxième, elle, concerne la protection du patrimoine mondial, culturel et national suivant l'ordonnance 73-38 du 25 juillet 1973¹⁹¹.

L'objectif des démarches de 1973, était de préserver le legs historique et culturel souffrant de désuétude et de vétusté, à travers un cadre juridique. L'attention était surtout portée en cette période, sur l'héritage qui réclamait une prise en charge urgente et impérative, tel que la Casbah d'Alger.

Dix années plus tard, le 26 novembre 1983, le décret 83-684 est édicté par le ministère de l'Habitat¹⁹², celui-ci fournit une réflexion globale sur un mode pratique d'intervention sur les ensembles d'habitats

¹⁸⁷ Benseddik Souki Habiba, op Cité, p67.

¹⁸⁸ Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels

¹⁸⁹ Benseddik. Souki. Habiba, op Cité, p67, 68.

¹⁹⁰ Benseddik. Souki. Habiba, ibid, p68.

¹⁹¹ Benseddik. Souki. Habiba, ibid, p68.

¹⁹² Décret 83-678 du 26 novembre 1983 publié dans le journal officiel de la république algérienne, n°49, du 29 novembre 1983.

urbains à caractère historique, préconisant quatre interventions principales : la rénovation, la réhabilitation, la restructuration et la restauration.

Par la suite, à la fin des années 1980 une autre loi vient à l'appui du décret 83-684, résultante de l'actualisation de l'appareil juridique liée à l'architecture et l'urbanisme. A ce titre, la loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme doit d'être citée, suivie par une série de décrets exécutifs, mettant à disposition un ensemble d'outils d'application et d'instruments d'action qui protègent et mettent en valeur l'héritage architectural et urbain à caractère historique¹⁹³.

De son côté, le ministère de la culture, a depuis préparé une loi pour la protection du patrimoine historique. Ce projet, a pris forme le 15 juin 1998, fixant la stratégie nationale en termes de sauvegarde du patrimoine, à travers l'approbation de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel¹⁹⁴, par l'assemblée populaire nationale.

Actuellement, cette loi, représente le fondement même, du cadre juridique relatif au secteur patrimonial national, prenant en charge les aspects problématiques de la tutelle de ce domaine, conformément à l'évolution de la doctrine moderne de l'héritage international. Néanmoins, cette unique loi liée au legs historique, en vigueur dans le pays, reste insuffisante vis-à-vis de la sauvegarde du patrimoine globalement, car pas suffisamment développée depuis sa promulgation. En rapport au patrimoine industriel, qu'en est-il et que préconise-t-elle ?

4.2. Analyse de la loi 98-04 par rapport au patrimoine industriel :

Le deuxième article de cette loi, exprime déjà la prise en considération, comme étant patrimoine culturel de la nation, tout bien mobilier ou immobilier légué par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours¹⁹⁵. Cela n'exclut donc pas, l'époque coloniale française, ni la période industrielle qui s'en est suivie.

Aussi, l'article 17 de la loi 98-04, stipule clairement, l'intégration des monuments industriels dans le corpus patrimoniale nationale, ou il est formulé que les monuments historiques concernent « les œuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou **industriel** »¹⁹⁶.

C'est le seul article qui reconnaît de façon absolue les monuments de l'ère industrielle, le reste des articles évoquent ce thème, mais d'une manière sous-entendu, qui ne peut être décelée que par les compétents du domaine. A titre d'exemple, les articles 50 et 51 du chapitre 2, portant sur la protection

¹⁹³ Loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

¹⁹⁴ Loi 98-04 du 15 juin 1998 correspondant au 20 Safar relative à la protection du patrimoine culturel, publiée dans le journal officiel de la république algérienne n° 44 du 17 juin 1998 correspondant au 22 Safar 1419.

¹⁹⁵ Loi 98-04, op Cité, p3.

¹⁹⁶ Loi 98-04, ibid, p5.

et le classement des biens culturels mobiliers, où il est fait allusion aux biens culturels liés à l'histoire des sciences et techniques, l'histoire de l'évolution sociale, économique et politique¹⁹⁷.

L'article 8, quant à lui décrète les mécanismes de protection du patrimoine culturel bâti en Algérie¹⁹⁸, dont le patrimoine industriel, qui se résume à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, le classement et la création de secteurs sauvegardés.

A travers cette analyse, on constate que le problème de marginalisation du secteur industriel se retrouve autant dans le cadre législatif, mais va également au-delà. De ce fait que peuvent bien être les raisons de discrimination du patrimoine industriel ?

II. 5. Le rejet du patrimoine industriel, l'argument idéologique :

La conservation du patrimoine implique forcément une sélection, or cette sélection obéit aux paramètres liés aux valeurs de l'objet mais aussi aux différents facteurs : politique, socio-économique et idéologique du temps présent.

Bien qu'il recèle des valeurs en mesure de justifier sa reconnaissance, l'univers industriel, ne bénéficie pas du statut qu'il mérite d'avoir dans notre pays. La justification de cet état de fait, dépasse le cadre officiel ou législatif, car ce dernier comme nous l'avons vu en amont, n'exclut pas cet héritage.

A première vue, c'est l'aspect idéologique qui constitue l'argument de la discrimination du patrimoine industriel, vue son appartenance à une période, considérée comme hostile et étrangère, faisant rejallir la mémoire douloureuse qu'a connue le peuple algérien en cette période. Un amalgame vite fait entre colonisation et legs colonial, encore plus pour le patrimoine industriel dont on ne reconnaît aucune valeur architecturale. Les raisons de cette exclusion sont donc d'ordre identitaire et esthétique.

Dès le recouvrement de l'indépendance, une fosse énorme se manifeste, séparant, l'héritage colonial en général, et l'industriel en particulier du patrimoine culturel national. Ce legs est alors perçu avec méfiance car la mémoire collective a du mal à le reconnaître, et rejette tout ce qui symbolise et rappelle la période coloniale, ainsi les séquelles de cette phase douloureuse sont confondues avec ses traces matériels et culturels qui constituent, bien qu'expulsées, une part de l'identité et l'histoire de l'Algérie.

II. 6. Etat de fait sur le patrimoine industriel en Algérie :

Le patrimoine industriel est encore considéré par notre état, comme un sous-patrimoine. Il est de plus en plus en voie de disparition et/ou de destruction. En effet, l'état d'abandon et de dégradation avancé qui touche une énorme partie de nos friches, nous rappelle rudement le reniement fréquent à l'égard des biens de l'industrie.

¹⁹⁷ Loi 98-04, op Cité, p9.

¹⁹⁸ Loi 98-04, ibid, p4.

Une usine à l'abandon, une machine rouillée, un bout de cheminée en briques, sont les seuls traces vivantes aujourd'hui d'une industrie disparue depuis longtemps, rappelant tous des lieux de travail et communautés autrefois florissants. Le traitement de ces paysages fossiles et stigmatés, nés de l'effondrement d'une ère révolue, était la réalité de notre retard en matière de prise en charge de ce legs, chose qui participe amplement, à la prolifération de ces friches, recyclées du passé et balafrees par le temps, ne faisant sitôt qu'office de scission dans le tissu urbain de nos villes.

De nos jours, on perçoit ces bâtiments d'un œil funeste. Les gens ne sont pas sensibles à cette architecture peu commune, sans prestige et sans superflu, alors on juge que ces bâtisses industrielles prennent une place inutile, qui doit être récupérée, et le bâtiment est ainsi condamné au « nom de son esthétique » mais aussi à cause de sa valeur foncière convoitée.

Pareillement, le vaste patrimoine industriel a un potentiel sous-exploité, du fait de l'inaptitude des politiques algériennes, dans le domaine du patrimoine et d'aménagement urbain, détachant ces lieux à chaque opération, de tout leur lien avec l'esprit, l'histoire et le caractère industriel authentique, tandis que dans le reste du monde, ces bijoux de l'industrie se voient valorisés et réintégrés dans la vie quotidienne à coup de réhabilitation et reconversion.

En effet, leur grand potentiel, pourrait contribuer à la régénération de nos localités, et à la réanimation de l'histoire mémorielle de notre société industrielle d'autrefois, dans une prospective de développement urbain, sociale et économique stable.

Les friches industrielles en Algérie avec leur statut incertain, sont soit ignorées, soit rasées¹⁹⁹. A ce jour, il n'a jamais été question d'identifier ou d'inventorier les différentes typologies, encore moins de quantifier leur nombre. Alors que si ces opérations étaient menées à bien, nous aurions été en mesure de pouvoir juger de leurs potentielles valeurs patrimoniales ou d'usage²⁰⁰. Alors, il est grand temps d'encourager les autorités responsables, à se pencher sur la question et de réagir, afin de faire face à ce désastre patrimonial et culturel et sauver ce qui peut être sauvé de notre richesse industriel.

Les exemples suivants, illustrent à leurs façons l'état de dégradation qui a atteint à présent le patrimoine industriel algérien. Nous avons choisi ces exemples, différents dans leur typologie, en rapport à la disponibilité de la documentation et/ou à leur accessibilité. Ce petit échantillon n'est nullement exhaustif, il est illustratif d'une situation.

¹⁹⁹ Bouaziz Samia, op Cité, p22.

²⁰⁰ Bouaziz Samia, ibid, p22.

Les abattoirs d'Hussein Dey à Alger :

Edifier avec l'avènement de la révolution industrielle au pays d'Europe et leurs colonies, comme c'est le cas pour l'Algérie, plus précisément entre 1925 et 1940²⁰¹ [figure 45], les abattoirs d'Alger, ce joyau de l'architecture industriel s'étend sur 24 000 m² entre les quartiers d'Hussein Dey et les Annassers.

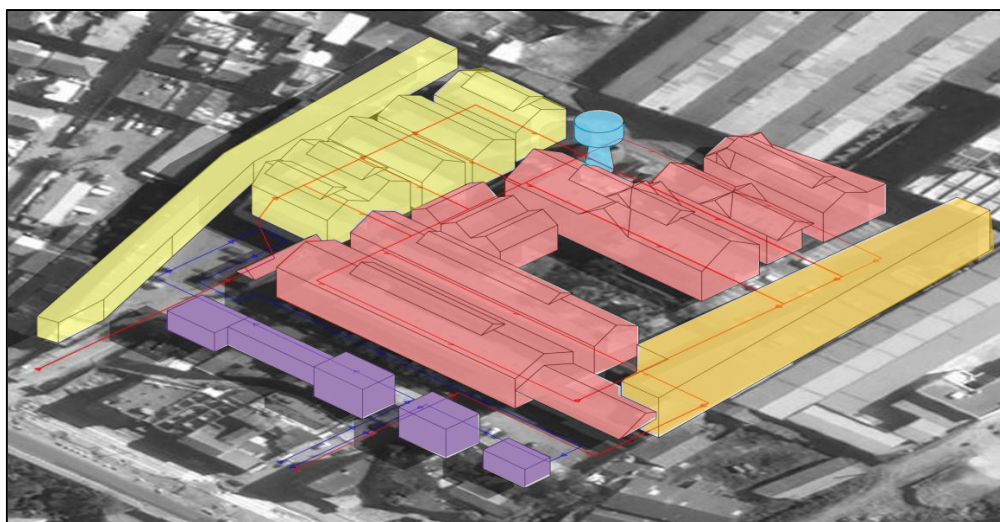
Il fait actuellement objet d'une grande polémique concernant sa démolition, car ce vieil espace qui structurait jadis l'activité commerciale de la boucherie à Alger, est en voie d'abandon d'activité.



Figure 45 : vue d'ensemble sur les abattoirs durant la période coloniale

Source : http://www.huffpostmaghreb.com/2014/09/30/alger-abattoirs-espace-ar_n_5907206.html

Ce haut lieu, porteur de grandes valeurs patrimoniales, tisse ses fonctions à travers trois entités initiales, à savoir, les locaux administratifs, les écuries et cinq hangars où s'effectuait l'activité d'abattage. Une extension a été réalisée ultérieurement pour soutenir l'ensemble, accueillant la salle des machines, les ateliers de maintenance et la chambre froide [figure 46], le tout est supporté par un admirable squelette métallique, reflétant le savoir-faire de l'époque.



Entrepôt d'abatage Bâtiments administratifs Ecuries Chambres frigorifiques Château d'eau

Figure 46 : répartition des fonctions de l'ensemble des abattoirs

Source : Saidane Ferial, « les abattoirs d'Alger : de l'anonymat au remarquable », mémoire de fin d'étude, EPAU, février, 2015, p39.
Traitée par auteur

²⁰¹ Cartes archivistiques des de la bibliothèque des glycines.

Le système de transport interne de la viande à travers des rails est encore fonctionnel, un système accroché à la structure métallique des bâtiments [figure 47].

Ces abattoirs, autre que leurs valeurs, architecturale et historique en tant que témoin d'un modèle industriel, sont aussi un témoignage d'une vie sociale qui s'est développée à travers le temps.

Leur démolition est programmée par la wilaya pour laisser place à un nouveau grand projet, malgré la tentative de leur classement qui a malheureusement échoué. Au risque de dépérir à cause de leur mise à l'écart, les abattoirs [figure 48] résistent toujours espérant, un jour, être valorisés à leur juste mesure.



Figure 47 : rails de cheminement de viandes
Source : Saidane Ferial, op Cité, p3.



Figure 48 : vue d'ensemble sur les abattoirs actuellement, novembre 2014
Source : Saidane Ferial, op Cité, p45.

Les ateliers de la SNTF (société nationale de transport ferroviaire) à El Hamma d'Alger :

Les ateliers de maintenance de la Société Nationale des Transports Ferroviaires, s'étendent sur un site de 76311m²²⁰², au cœur du quartier d'El Hamma à Alger, faubourg industriel de l'époque. Construits entre 1862 et 1940²⁰³, ils témoignent du passage de nombreux procédés constructifs [figure 49], corrélatifs à chaque époque, tel que l'usage de la brique pleine, de la fonte, de la ferronnerie et du bois, dans un premiers temps, puis le passage au béton armé pour les blocs les plus récents²⁰⁴.



Figure 49 : quelques types de systèmes constructifs des ateliers
Source : Auteur.

²⁰² Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, op Cité, p8.

²⁰³ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, ibid, p9.

²⁰⁴ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, ibid, p9.

Les huit blocs initiaux où se tenait l'activité des ateliers autrefois, se voient actuellement réduits au nombre de trois. La majorité de l'activité a été délocalisée vers une nouvelle zone industrielle de la capitale, dans le cadre de la restructuration du quartier d'El Hamma, et la réorientation de sa vocation, de l'industriel au quartier d'affaire²⁰⁵, sans prendre en compte le cachet représentatif de la zone.

Malgré leur localisation stratégique au cœur de la ville d'Alger, l'état de conservation révèle cependant, le manque d'intérêt qu'on leur a porté depuis quelques années. Ces lieux longuement délaissés, sont touchés par un état de dégradation avancé qui atteint les différents blocs [figure 50], destinés à une démolition certaine. Cette exclusion met en péril les valeurs intrinsèques, portés par les ateliers de la SNTF, et cause la perte d'un des emblèmes de la structure principale de transport ferroviaire d'Alger.



Figure 50 : état actuel des ateliers

Source : Auteur.

Le marché couvert Zakaria d'El Harrach à Alger :

Construit en 1906, le marché couvert [figure 51], se trouve sur la rive droite d'el Oued, au centre-ville, à 50m du siège de la commune d'El Harrach. Il est constitué de deux blocs, séparés par un grand passage couvert qui permet le dialogue avec l'extérieur [figure 52].



Figure 51 : le marché couvert de maison carrée en 1919

Source : <https://fr.pinterest.com/pin/295478425530195467/>

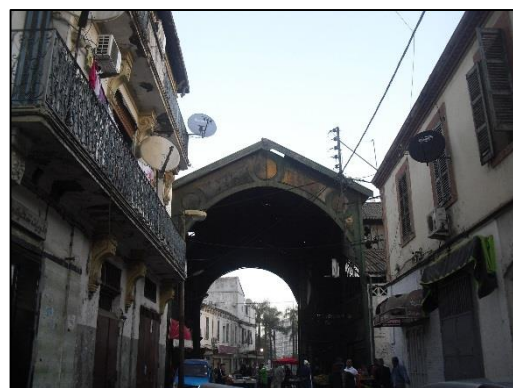


Figure 52 : passage couvert du marché

Source : Auteur

Modelé avec une architecture métallique remarquable, typique de la culture industrielle, qui s'inspire des marchés de Victor Baltard construit à Paris au 19eme siècle, ce bijou exceptionnel de l'industrie a

²⁰⁵ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, *ibid*, p8.

toutefois besoin d'un sérieux réaménagement de l'intérieur comme de l'extérieur, vu l'état de carence auquel il est soumis et les ravages humains et naturels qu'il a subis au fil du temps [figure 53]. Car en plus des cicatrices extérieures qu'il affiche, le marché, baigne également dans un incroyable manque d'hygiène [figure 53] et des odeurs nauséabondes s'y dégagent.



Figure 53 : état actuel du marché
Source : Auteur

Ce marché est encore fonctionnel mais il est tout de même en danger de disparition au vu de son état de dégradation et son manque d'entretien.

Ferme viticole La Gironde des Issers a Boumerdes :

L'ancienne ferme viticole « La Gironde » [figure 54], de la ville des Issers, a vu le jour en 1919, par le colon Sabaté, puis s'est étendue en 1929, sur une surface de 800 hectares²⁰⁶. L'ensemble du domaine comporte 11 bâtiments, répartis entre cave à vin, maisons des gérants, bâtiments des ouvriers, coopérative viticole, cuve, et écuries, rendues avec un style néo-mauresque en façade [figure 54], mêlant différents matériaux variant entre brique de terre cuite, pierre, béton armé, et charpente métallique pour la couverture.

La ferme a vu son activité d'autrefois cessé, dès l'indépendance, au profit d'une ferme d'expérimentations agricoles pour l'état²⁰⁷.



Figure 54 : Vue actuelle sur la cave coopérative de la ferme « La Gironde »
Source : Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, op Cité, p9.

²⁰⁶ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, op Cité, p9.

²⁰⁷ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, ibid, p10.

Cette réaffectation a engendré la transformation des différents bâtiments, qui ont commencé petit à petit à se dégrader. Puis, le séisme de 2003, a porté le coup de grâce aux lieux, à cause des dommages fatals qu'il a engendrés [figure 54]. La ferme de La Gironde, a été abandonnée puis pillée et squattée par un certain nombre d'habitants et d'agriculteurs. C'est ainsi qu'un autre chef-d'œuvre du patrimoine industriel algérien, d'un autre type, a rendu l'âme suite à la discrimination et le manque d'intérêt de l'état.

Marché Michelet d'Oran :

Grand marché construit en 1937 [figure 55], par l'architecte George Wolff²⁰⁸, dans le cadre du grand plan d'aménagement urbain « Oran capitale de l'ouest », sur une superficie de 1500m². Cette construction est érigée selon les formules les plus modernes de l'époque : entièrement en béton armé, avec une ossature constituée par huit grands arcs séparés de 7.6m [figure 56], et une couverture en dalles de béton translucide, claustras assurant l'éclairage et la ventilation du marché sur une hauteur de 9m²⁰⁹. Le bâtiment comporte deux niveaux, l'inférieur abrite une poissonnerie et divers locaux, alors que le niveau supérieur, forme le marché proprement dit, avec une immense salle latérale où se trouvent les boutiques fermées, tandis que le centre est occupé par des éventaires entièrement en maçonnerie et recouverts de placage en faïence²¹⁰.



Figure 55 : le marché Michelet en 1937

Source : Lespes. René, « Algérie 1937. Les villes (suite). Oran, capitale de l'ouest », op Cité, p382.



Figure 56 : vue intérieur sur la structure en béton du marché de Michelet

Source : <http://www.pourcel-chefs-blog.com/blog1/2008/12/18/oran-deuxieme-jour/>

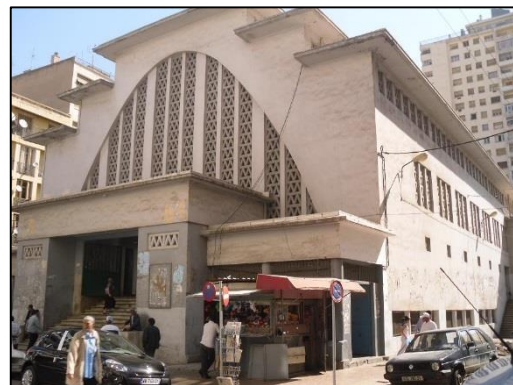


Figure 57 : état actuel du marché de Michelet

Source : <http://www.villedoran.com/p82.html>

²⁰⁸ Lespes. René, « Algérie 1937. Les villes (suite). Oran, capitale de l'ouest », In : revue chantiers, revue mensuelle illustrée des Arts et de la Construction en Afrique du nord, édité par le journal générale-travaux publics et bâtiments, Alger, aout, 1937, p382.

²⁰⁹ Lespes. René, « Algérie 1937. Les villes (suite). Oran, capitale de l'ouest », ibid, p382.

²¹⁰ Lespes. René, « Algérie 1937. Les villes (suite). Oran, capitale de l'ouest », ibid, p382.

Le marché garde sa vocation jusqu'à présent, mais il a fait l'objet de nombreuses mutilations causées par le temps, menant à la détérioration [figure 56], bien que partielle, de la bâtisse qui ne demande qu'à être sauvée pour pouvoir transmettre aux générations future l'image glorieuse que la ville avait autrefois.

On peut ainsi dire que, plusieurs bouleversements ont contribué à faire de l'Algérie un pays représentatif d'un patrimoine industriel remarquable, malgré cela, le manque de réflexion et l'absence de stratégie urbaine définie ont fait que ces friches abandonnées et délaissées actuellement, subissent des démolitions dans le cadre de restructuration ou renouvellement urbain, qui font perdre à cette Algérie toute son identité, et son histoire commémorative.

Conclusion

Si le thème industriel trouve sa place dans le patrimoine à l'échelle mondiale, le cas est totalement différent en Algérie. Aucune attention ne lui est accordée, hormis le fait que la loi 98-04 le reconnaît en tant que partie patrimoniale. Il demeure la victime d'une grande méconnaissance et désuétude due à l'ignorance de ses caractéristiques spécifiques, ses valeurs et ses composantes, par la législation spécialisée dans la protection et la sauvegarde du patrimoine.

Malgré le riche parc industriel algérien, cet héritage n'est pas mis au même rang que les autres types du patrimoine culturel. Il est totalement ignoré par rapport aux sites antiques, préhistoriques, les ksour, les anciennes médinas et les édifices religieux ou palatiaux, plus estimés et compris. Cela est due principalement à deux raisons : son appartenance à une période coloniale non acceptée d'une part, et son architecture peu commune, sans prestige et sans distance historique d'autre part, le laissant pour la plus part des cas à la merci de jugements subjectifs.

Chapitre III : La minoterie Narbonne, un trésor oublié :

- I.1. Hussein Dey, ville industrielle.
- I.2. La construction de la minoterie Narbonne.
- I.3. La minoterie Narbonne, compartiments et organisation spatiale.
- I.4. Deux bâtiments de la minoterie (bloc1 et 8).

Introduction :

Situé dans la localité d'Hussein Dey, la minoterie Narbonne constitue l'une des innombrables friches industrielles qui jonchent le territoire algérois. L'ancienne usine de farine et semoule de Louis Gonzagues Narbonne, symbolise une icône incontestée de l'industrie husseindéene. Le moulin parcouru du chemin depuis son édification durant la colonisation française et connu son heure de gloire jusqu'après l'indépendance, mais hélas se retrouver, aujourd'hui, pratiquement inexploitée.

A travers ce chapitre, nous essayons de retracer l'histoire de la minoterie Narbonne et d'en ressortir avec une analyse historique, stylistique et architecturale. Les aspects constructifs et décoratifs seront également abordés. Notons également que l'état de précarité et de délabrement de l'usine, n'offrant aucune sécurité au visiteur, freinera quelque peu cette recherche. Suite à cet état de fait, l'analyse se fera de manière détaillée uniquement en ce qui concerne deux blocs de l'usine, le bloc 1 correspondant à l'ancien moulin et le bloc 8 correspondant à l'administration.

Cette recherche se basera sur un fond documentaire recueillis à sein de l'APC d'Hussein Dey ainsi que sur l'investigation sur terrain, qui permettra la constitution d'un fond photographique nous permettant ainsi de compléter le dossier graphique de cette minoterie.

L'objectif de ce chapitre reste, évidemment, la mise en lumière sur l'importance des valeurs des vestiges industriels d'une époque qui semble révolue et la prise de conscience sur leur état en Algérie.

III. 1. Hussein Dey, ville industrielle :

Si l'on examine un plan de la ville d'Alger, on ne peut manquer d'être frappé par un des traits essentiels de sa configuration. La ville s'allonge le long de la mer, conséquence du développement extramuros de son ancien noyau, qui s'est vite opéré vers sa banlieue, donnant ainsi naissance à de nouvelles localités autrefois qualifiées de fous ottomans. Hussein Dey, en est un exemple.

Ancien faubourg de la ville d'Alger, Hussein dey, se situe à environ 10km à l'est de l'ancienne médina fortifiée. Fille de la mer, cette localité jalonne une partie du littoral algérois, ajustée au centre de la baie d'Alger. Délimitée autrefois par le rivage de la mer entre les deux oueds (oued Kniss et oued El harrach), Hussein Dey, était rattachée au faubourg de Kouba⁴¹⁹, bordée du côté ouest par El Hamma et du côté est par Maison carrée (El Harrach) [annexe 4].

Sa situation privilégiée sur une plaine côtière fertile (plaine du Hamma)⁴²⁰, sur un terrain presque plat, ainsi que sa proximité de l'oued Kniss, favorisait la vocation agraire en ce temps-là. William Shaber, Consul Générale des Etat Unis à Alger, écrivit en 1826 : « on va d'Alger à l'embouchure d'El Harrach par une belle route qui parcourt le rivage le long d'une plage agréable dans une plaine belle et fertile qui

⁴¹⁹ Rosso Jean Claude, info 365 –La ville d'Hussein Dey-, In : Notre journal, journal bénévole en ligne, 11 février 2014, p1, <http://notrejournal.info>.

⁴²⁰ Lespès René, Op cité, p43.

produit des légumes en abondance »⁴²¹. A partir de cela on peut déduire que les premières traces de ce quartier furent formées progressivement avec l'essor de l'agriculture, qui incita par la suite, le développement spontané d'importants axes de transits sur la base d'un tracé agricole. Le plus notable est la route dite « de Constantine » de direction sud-est, longeant la cote en direction de Maison carrée, correspondant actuellement à la rue Tripoli.

Le quartier ne fut tout d'abord, qu'une agglomération de maisons fahs, d'exploitation agricole, de domaines privés et de villas modestes. Durant la période ottomane, Hussein Dey, se rattachait à une fonction maraîchère en produisant sa nourriture et occupée de fermes et d'auberges. Toutefois, dans un but de fortification tactique, on nota entre 1804-1805, la présence de batteries militaires⁴²², sur le rivage des plages où s'échouèrent en 1541 les navires de l'expédition de Charles Quint⁴²³.

Séduit par le site, Hussein Khoudja Ben Ali, dey de la régence d'Alger, y fit bâtir un pavillon de plaisance [figure 58] en 1821⁴²⁴, à proximité des plages, plus tard, c'est cette demeure qui donnera son nom au lieu-dit. Après l'occupation française d'Alger, le bien sera affecté au général Lamoricière, chef de la Direction du Génie, le 19 décembre 1831⁴²⁵, avant de devenir quelques années plus tard l'entrepôt central des tabacs⁴²⁶. Depuis décembre 1979⁴²⁷, elle fut érigée au rang de monument historique, et reste de nos jours ouverte au public au sein du lycée Thaalibya.



Figure 58 : pavillon du Dey Hussein

Source :

<http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger16/alger044.html>

Au début de l'occupation française, Hussein dey, est annoncée parmi les 14 centres de la ville, dans le cadre de la commission de répartition territoriale du massif d'Alger, en 1835⁴²⁸. Elle resta tout de même sous la tutelle de la nouvelle commune de Kouba⁴²⁹, et garda son aspect de banlieue, on y recensait 433 habitants dont 94 européens⁴³⁰. René Lespès affirme que durant cette période, l'élément espagnol

⁴²¹ Alger-rois, Hussein Dey, ma ville, http://www.alger-roi.fr/Alger/hussein_dey/textes/hussein_dey_pn35.htm, consulté le 12 aout 2016.

⁴²² Lespès René, op Cité, p123.

⁴²³ L. Sabrina, « région : Alger, un lieu, une histoire, Hussein Dey », In : Le soir d'Algérie, quotidien indépendant, n° 5380, Edition d'Alger, aout 2008, p9.

⁴²⁴ R.A, « Lycée El-Thaalibia, Imminente restauration de la villa du Dey Hussein », In : journal le Midi Libre, n° 989, du 09 juin 2010, p7.

⁴²⁵ Lespès René, Op cité, p201.

⁴²⁶ Alger-rois, Hussein Dey, ma ville, http://www.alger-roi.fr/Alger/hussein_dey/textes/hussein_dey_pn35.htm, consulté le 12 aout 2016.

⁴²⁷ Site du ministère de la culture, <http://www.m-culture.gov.dz/>, consulté le 20 aout 2016.

⁴²⁸ Rosso Jean Claude, Op cité, p2.

⁴²⁹ Rosso Jean Claude, ibid, p2.

⁴³⁰ Histoire de la ville, <http://www.hussein-dey.com/ville/histoireville.htm>, consulté le 18 aout 2016.

prédominait la population européenne, avec une supériorité numérique écrasante⁴³¹, dont on n'a pas lieu d'être surpris, étant donné la position d'Hussein-Dey, dès l'origine, peuplés par les «Mahonnais⁴³²» et occupée par des jardins maraîchers.

Mais cette communauté fut progressivement écartée et soumise à la destruction de ses structures agricoles, vue l'attractivité que présentait cette région pour les camps militaires. Effectivement, une caserne et un camp de cavalerie, s'étaient installés à côté de l'ancienne maison de campagne du Dey, en 1845⁴³³, sur le bord de la route d'Alger à Maison carrée, chose qui avait attiré quelques gérants d'auberges et de garrottes ainsi que quelques mercantis, auxquels se joignit la population des jardiniers Mahonnais.

Le développement du faubourg, se poursuivit le long de l'axe de Constantine (rue de Tripoli), il se transformait petit à petit en une réelle agglomération [annexe 5], principalement avec l'avènement des transports hippomobiles, qui assuraient sa liaison avec la ville. Ce nouvel aspect, incita de plus en plus la population à converger vers Hussein Dey, lui valant son statut de commune libre et autonome, définitivement séparée de celle de Kouba, le 20 mai 1870, suite au décret impérial de Napoléon III⁴³⁴.

« Du haut de la colline voisine, Kouba, encore un peu frustrée d'en être séparée, surveille sa voisine. Sœurs jumelles par l'histoire, elles ont grandi un temps ensemble puis se sont séparées à l'âge de raison venue »⁴³⁵.

Il faudra cependant attendre le 15 octobre de la même année pour inaugurer officiellement la première municipalité de la commune, avec l'installation confirmée du premier Maire Mr François TROTTIER⁴³⁶. Sous ses directives, la ville se verra prospérer avec le temps, et deviendra une des plus importantes localités d'Alger. Inopportunistement les décisions prises aux premiers jours de la commune émancipée étaient restées à peu près sans effet, aucun plan d'ensemble n'avait ordonné la prise de possession du sol⁴³⁷. Les bâtisses continuaient à s'élever souvent d'une manière anarchique, sans que les rues ne fussent tracées, sans aucun alignement régulier, sans aucune préoccupation de l'intérêt général, de l'esthétique, ni même de l'hygiène. Ce n'est que vers les années 1880⁴³⁸, que des transformations de fond, avaient structurées le quartier, définissant de la sorte sa future organisation urbaine.

⁴³¹ Lespès René, Op cité, p615.

⁴³² Les mahonnais désignent les habitants de la ville de Mahon, capitale de l'île de Minorque. Ils ont joué un rôle déterminant dans l'agriculture et sont rapidement intégrés à la population française. L'immigration mahonnaise en Algérie s'est développée entre 1830 et 1845, favorisée par les autorités françaises dès le début de la conquête de l'Algérie. Elle s'inscrit plus largement dans une immigration espagnole qui a concerné successivement les Majorquins puis les Valenciens et les Alicantais. Il s'agissait d'une immigration économique induite par la misère qui régnait alors dans les îles Baléares.

⁴³³ Lespès René, op Cité, p608.

⁴³⁴ Rosso Jean Claude, op Cité, p4.

⁴³⁵ Alger-rois, Hussein Dey, ma ville, http://www.alger-roi.fr/Alger/hussein_dey/textes/hussein_dey_pn35.htm, 12 aout 2016.

⁴³⁶ Rosso Jean Claude, Op cité, p4.

⁴³⁷ Lespès René, Op cité, p387.

⁴³⁸ Lespès René, ibid, p387-388.

La croissance d'Hussein Dey, se concrétisait le long de l'artère principale, à savoir la rue de Constantine, qui la desservait d'est en ouest vers Maison carrée, et qui de par ses afflux ravitaillait tout la ville. Elle abritait tous les nouveaux équipements : cafés, auberges, commerces, banques...etc. Mais pour l'extension du quartier, l'amélioration des transports était réclamée par la population pour plus de relations avec la cité-mère. C'est ainsi que cette même route (Constantine), inaugura le tramway électrique du C.F.R.A, (Chemins de Fer sur Routes d'Algérie).

La traction hippomobile ne suffisait plus au fur et à mesure que la ville s'étendait, « elle ne convenait guère en effet à une ville dont la caractéristique principale, conséquence de la topographie du site, était d'être étirée entre un rivage et des coteaux »⁴³⁹. En 1862, on réalisa la station de la gare ferroviaire d'Hussein-Dey [figure 59] sur la ligne Alger-Blida, sous la réserve que les rails emprunteraient les boulevards du front de mer⁴⁴⁰.



Figure 59 : gare ferroviaire d'Hussein Dey en 1872

Source :

<http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger16/alger045.html>

Une autre proposition est présentée, en 1872, celle de la mise en place d'un tramway sur rails, le long d'un parcours d'environ 10km, reliant la Pointe Pescade à Hussein Dey⁴⁴¹. Hélas cette dernière fut rejetée par le conseil municipal en raison de l'étroitesse des rues d'Alger. Ce n'est qu'en 1874 que ce



Figure 60 : tramway d'Hussein Dey sur la rue Constantine (Tripoli) en 1919

Source : http://alger-roi.fr/Alger/hussein_dey/pages_liees/93_d_hussein_dey_rue_principale_1919.htm

projet eut gain de cause, et commença à fonctionner en 1876⁴⁴². Ce ne fut que de courte durée, car il cessa son service en 1882⁴⁴³, étant donné que la société concessionnaire ne put supporter les charges de l'exploitation. L'affaire du tramway fut reprise en 1895, et toute l'agglomération algéroise se vit desservir par les rails des C.F.R.A, dans toute sa longueur, de Bâb El Oued à Hussein Dey [figure 60]. Un an plus tard, on entama la substitution de la traction électrique à la vapeur, et toute la ligne fut électrifiée jusqu'à Maison carrée, en janvier 1900⁴⁴⁴.

⁴³⁹ Lespès René, op Cité, p371.

⁴⁴⁰ Rosso Jean Claude, Op cité, p8.

⁴⁴¹ Lespès René, op Cité, p371.

⁴⁴² Lespès René, ibid, p372.

⁴⁴³ Lespès René, ibid, p372.

⁴⁴⁴ Lespès René, ibid, p369.

Désormais, plusieurs facteurs motivent les responsables économiques à entamer une nouvelle industrialisation souhaitable à Hussein Dey⁴⁴⁵ : l'accroissement démographique, l'influence de la route, les possibilités d'implantations qu'offre le site (vagues terrains plats), mais aussi la recherche de diversification. Ainsi, le quartier opéra un virage à 180° en s'industrialisant, à travers un certain nombre d'industries qui venaient s'installer le long de la rue du Lyon, ex rue de Constantine et actuelle rue de Tripoli, de son côté nord. Cette répartition s'explique par l'attraction qu'ont exercée les principales routes de l'intérieur et la voie ferrée, par la proximité du port et des gares et par la disponibilité de vastes espaces plats, facilement accessibles. Toutefois, le chemin de fer barrait cette extension du flanc de la mer. Peu à peu, l'industrie y a pris place refoulant la culture maraîchère vers l'Est⁴⁴⁶. D'après Lèspès, aucun autre centre d'Alger n'est redevable de son développement à l'industrie, comme l'est Hussein-Dey⁴⁴⁷.

Avec cette mutation, la commune s'est très vite peuplée d'usine et d'ateliers. Plusieurs établissements sont venus s'installer à Hussein Dey : cimenterie, industries de la construction mécanique, de l'énergie électrique, de la fabrication de la glace, de la chaudronnerie, de la tonnellerie, et un assez grand nombre d'ateliers plus modestes. Ces industries ont attiré de nombreux commerçants, artisans et entrepreneurs, mais également fixé une population ouvrière européenne et indigène dans ce lieu, sans que la culture maraîchère, ait abandonnée complètement le terrain. Les environs du quartier possédaient de grandes étendus de jardins potagers pour ravitailler les marchés d'Alger.

La première industrie créée au sein du quartier, a été celle de la minoterie⁴⁴⁸ [annexe 5], vu qu'elle trouvait un débouché assuré dans le ravitaillement de l'armée, que les moulins à vent installés par le Génie ne réussissaient pas à satisfaire leurs besoins. Cette dernière représente notre cas d'étude, et sera détaillée par la suite.

Une fois la ville consacrée comme essentiellement industrielle, d'autres établissements phares de l'industrie husseindéenne, sont venus s'ajouter à la première et contribuer à l'essor de la nouvelle orientation. La plus ancienne, est la Société des Chaux et ciments Pavin de Lafarge et du Teil, installé à Hussein-Dey depuis 1870⁴⁴⁹. Nous citons également les ateliers Durafour [figure 61], crée par André Durafour, ingénieur des Arts et Métiers, décentralisés d'Alger centre vers notre localité en 1913⁴⁵⁰, ils contribuèrent à la réalisation des premières constructions importantes à ossature métallique. Enfin, les ateliers Blachère [figure 62], méritent d'être évoqués. Réalisés en 1889 par Monsieur Auguste Blachère⁴⁵¹, ils se composaient d'un atelier de mécanique et de chaudronnerie initialement spécialisée

⁴⁴⁵ Lèspès René, Op cité, p779.

⁴⁴⁶ Lèspès René, ibid, p779.

⁴⁴⁷ Lèspès René, ibid, p608.

⁴⁴⁸ Lèspès René, ibid, p761.

⁴⁴⁹ Lèspès René, ibid, p769.

⁴⁵⁰ Une visite aux stands des fournisseurs de Batiment -stand n° 2, 3, 4 : ateliers Durafour-, In : revue chantiers, revue mensuelle illustrée des Arts et de la Construction en Afrique du nord, édité par le journal générale-travaux publics et bâtiments, Alger, mars, 1933, p345.

⁴⁵¹ <http://www.hussein-dey.com/ville/villeindustrielle.htm> 08 aout 2016

dans la réparation des machines à vapeur, plus tard ils évoluèrent en une grande usine située à Nouvel-Ambert⁴⁵² sur une surface de 22 000m² de jardins maraîchers.

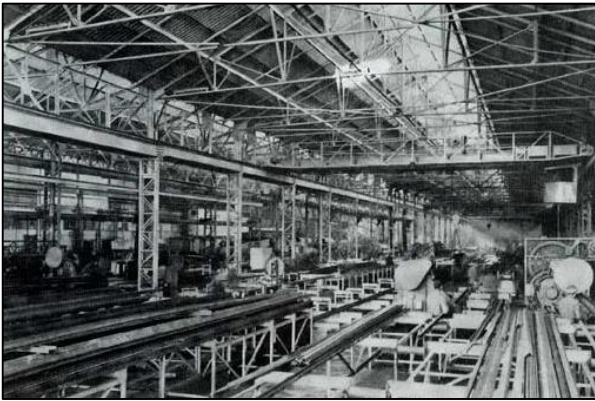


Figure 61 : vue intérieure des ateliers Durafour a d'Hussein Dey

Source : <http://www.hussein-dey.com/ville/la-ville-New/Durafour.htm>

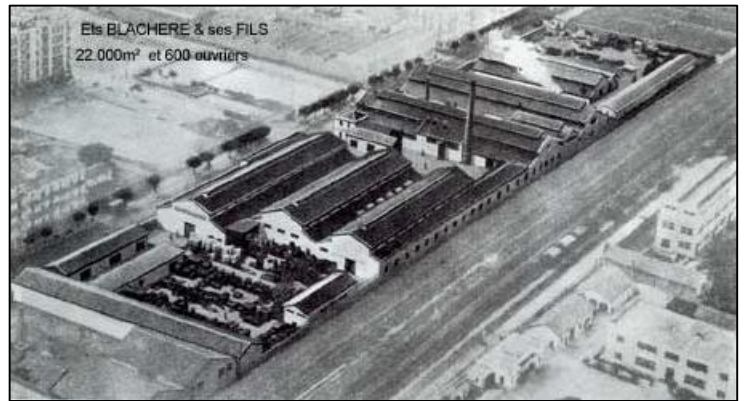


Figure 62 : la société Blachère d'Hussein Dey

Source : <http://www.hussein-dey.com/ville/la-ville-New/Blachere.htm>

La mutation industrielle, fut accompagnée par le dédoublement du quartier vers l'est en occupant des grands lots résultants du tracé agricole, par un bâti spécialisé : caserne, hôpital, écoles et des locaux à usage industriel, ainsi que vers les hauteurs par le développement de l'habitat pavillonnaire et cités ouvrières [annexe 6]. Cette initiative avait été opérée dans le but de combler les besoins de la nouvelle population, des maîtres et de la main d'œuvre ouvrière dans un premier temps, et dans le but d'urbanisation du territoire dans un second temps.

La plupart des grandes manufactures s'échelonnaient par la suite entre le centre d'Hussein Dey et ses annexes, le Nouvel-Ambert (du côté de l'hippodrome) et la Glacière, faisant d'elle, la banlieue industrielle d'Alger par excellence.

Ce phénomène, se poursuivit jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle, plus précisément jusqu'après la deuxième guerre mondiale, où on assiste à une phase d'affirmation du double caractère industriel-résidentiel d'Hussein Dey [annexe 6], avec l'épanouissement de l'industrie suivie par la réalisation de nombreuses cités résidentielles, afin de répondre à la problématique de crise de logement. On note particulièrement un programme d'habitations à loyer modéré (HLM), en logique d'îlot ou en bâti linéaire, qui voisinent les habitations individuelles encore très présentes à l'intérieur du quartier. Destinés à une population musulmane grandissante, et européenne déshéritée, tel que la cité mer et soleil, Brossette et la cité Amirouche, ces grands ensembles d'habitations collectives matérialisaient la concrétisation du plan de Constantine.

C'est à partir de 1960, qu'ont proliféré aussi bien des mutations sociale que fonctionnelle, autrement dit une désindustrialisation du quartier. Désormais 9^{ème} arrondissement du grand Alger⁴⁵³ [annexe 7],

⁴⁵² Lespès René, Op cité, p772.

⁴⁵³ Rosso Jean Claude, info 591 –Alger-, In : Notre journal, journal bénévole en ligne, 8 avril 2016, p23, <http://notrejournal.info>.

le développement du secteur tertiaire a trouvé place, ce qui engendra un tissu urbain hétérogène. De nombreuses emprises anciennement industrielles dispersées, sont devenues vacantes ou occupées par des activités transitoires, elles ne trouvent plus vraiment leur place dans le quartier, où les fonctions résidentielles et tertiaires s'imposent.

De nos jours l'urbanisation de la commune est quasi-absente, la ville fait face à une grande dégradation et vieillissement de ses infra et suprastructures. Les usines qui faisaient sa gloire autrefois, subissent un délaissement et un abandon permanent, laissant place à des épaves abîmées, qui tentent de subsister malgré les balafres causées par le temps.

Ce bref aperçu historique, nous montre que l'industrie, à travers tous les moments de l'histoire d'Hussein Dey, a conditionné le développement de sa morphologie urbaine, avec son style et son architecture propre qui a façonné le quartier.

III. 2. La construction de la Minoterie Narbonne :

La révolution industrielle frappa aux portes d'Hussein Dey, vers la deuxième moitié du XIXème siècle, amenée par la colonie française. Cette mutation exerçait une attraction et attira une grande population européenne d'investisseurs et d'industriels chevronnés dans ce domaine dans cette zone.

C'est ainsi qu'en 1862, alors âgé de 34 ans, que Louis Gonzague Narbonne se fixa à Hussein Dey⁴⁵⁴. C'était le fils d'un tonnelier à Saint Chinian en France, qui débarqua pour la première fois sur les terres algériennes en 1839, accompagné de sa femme et ses quatre fils. Il devint rapidement propriétaire agricole à St Ferdinand⁴⁵⁵, Souidania actuellement, et perça dans le domaine de l'agriculture. Louis-Gonzague le fils cadet, deviendra par la suite une icône indissociable de l'histoire d'Hussein Dey.

Dès son arrivée, Louis Narbonne fit l'acquisition d'un immense terrain, donnant sur la rue de Constantine du côté sud. Il faisant environ 178m de long sur 35.30m de large, s'étalant sur une surface de 6290m², et y fit bâtir deux ans plus tard (1864), une importante minoterie⁴⁵⁶ à vapeur⁴⁵⁷ qui porta son nom : la minoterie Narbonne. Ce sera ce grand moulin qui dessinera les premiers traits de l'industrie husseindéenne, car ce dernier représente la première manufacture de la région.

L'implantation d'un moulin industriel dès les débuts de la colonisation est justifiée, dans le sens où ce dernier peut satisfaire les nécessités de l'armée en matière de ravitaillement, mais également par le fait que le développement de ce type d'industrie profite de la prospérité agricole, et comme nous l'avons expliqué dans l'histoire d'Hussein Dey, le quartier en ce temps-là était à dominance maraîchère.

⁴⁵⁴ <http://www.hussein-dey.com/ville/villeindustrielle/Narbonne.htm> 22 aout 2016.

⁴⁵⁵ Narbonne. Jean-Françoise, Geneanet, en ligne : <http://gw.geneanet.org/ajeff?lang=fr&p=joseph&n=narbonne>, 22 aout 2016.

⁴⁵⁶ Etablissement industriel qui transforme les céréales, et notamment le blé, en farine. Le travail de la meunerie ou minoterie, englobe toute industrie spécialisée dans la mouture des grains. Les minoteries industrielles ont remplacé les anciens moulins à farine (moulins à eau ou moulins à vent, ou les moulins artisanaux utilisant la force animale, d'autrefois).

⁴⁵⁷ Lespès René, Op cité, p609.

Ce n'était au départ qu'un meunier à vapeur de huit paires de meules⁴⁵⁸, inspiré d'une industrie rurale, dont l'emplacement était renforcé par la présence de la gare ferroviaire le délimitant au nord, qui facilitait le transport des quintaux de blé vers le port. Pour accroître ses capacités productives, la bâtisse primitive fut abandonnée peu de temps après l'arrivée de l'électricité, au profit d'un nouveau moulin à cylindre, fonctionnant grâce à une force motrice, et munie de machines modernes, aptes à produire une grande énergie, qui permet la mouture de 350 à 400 quintaux de blé par jours⁴⁵⁹.

La construction de la minoterie s'est échelonnée jusqu'en 1945, subissant des transformations à chaque besoin fonctionnel ou technologique. Mr Louis Narbonne, fut entre temps Maire d'Hussein Dey, le temps d'un mandat entre 1884-1888⁴⁶⁰, il supervisa son moulin, jusqu'au jour de son décès le 15 avril 1893⁴⁶¹, à l'âge de 65ans.

Après le mort du bâtisseur c'est Jules Narbonne, qui prit l'usine en main et continua le travail de minotier de son père, ce dernier, céda à son tour la relève, à ses deux fils après sa mort en 1937⁴⁶². Louis et Roger poursuivront l'œuvre de l'entreprise familiale⁴⁶³, qui s'est accaparée en ce temps-là, avec le moulin Duroux de maison carrée⁴⁶⁴, le secteur de l'industrie de grain dite industrie céréalière, jusqu'à leur expulsion après l'indépendance en 1962.

Notre meunerie à grain [figure 63], peut être classée dans la catégorie des bâtiments fonctionnalistes, selon le classement que nous avons en chapitre 1, suivant son mode d'organisation spatiale avec neuf compartiments fragmentés inclus dans un tissu dense. Les différents corps du bâtiment [figure 63] ont été construits et agrandis au fur et à mesure, dans des périodes différentes, suivant l'évolution et le développement de l'activité de celui-ci.



Figure 63 : le moulin Narbonne avant 1945

Source : http://alger-roi.fr/Alger/hussein_dey/pages_liees/15_moulin_narbonne25.htm

⁴⁵⁸ Pièce cylindrique constituée de corps solide de forme circulaire, servant à broyer ou à moudre.

⁴⁵⁹ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, op Cité, p10.

⁴⁶⁰ Rosso Jean Claude, Op cité, p8.

⁴⁶¹ Narbonne. Jean-Françoise, Geneanet, en ligne : <http://gw.geneanet.org/ajeff?lang=fr&p=joseph&n=narbonne>, consulté le 22 aout 2016.

⁴⁶² <http://www.hussein-dey.com/ville/villeindustrielle/Narbonne.htm>, consulté le 22 aout 2016.

⁴⁶³ <http://www.hussein-dey.com/ville/villeindustrielle/Narbonne.htm>, cosulté le 22 aout 2016.

⁴⁶⁴ Lespès René, Op cité, p761.

Conformément aux documents⁴⁶⁵ que nous avons récupérés au niveau de l'APC d'Hussein Dey, propriétaire actuelle de la minoterie, leur édification s'est faite comme suit, (La désignation des blocs suit les indications des rapports d'expertise du CTC) [figure 64] :

- Le premier bâtiment de la minoterie celui du premier moulin (bloc 5), fut construit en 1864.
- En 1865 une construction dédiée au nettoyage et à l'entretien de l'usine fut rajoutée (bloc7).
- Le compartiment de stockage des produits fabriqués, et d'emballage (bloc 4), surgit en 1870.
- 1910 marqua le rajout de trois nouvelles bâtisses : une forge (bloc6), un nouveau moulin plus moderne (bloc1) qui prend la place de l'ancien, transformé dès lors en magasins de stockage et silos à grains, ainsi qu'un bâtiment de bureaux administratifs (bloc8).
- L'ensemble industriel est complété par un bâtiment de logements ouvriers (bloc9), en 1928.
- La construction de l'usine s'acheva en 1945, avec l'édification d'une résidence (bloc3) et d'un hangar (dépôt) (bloc2).

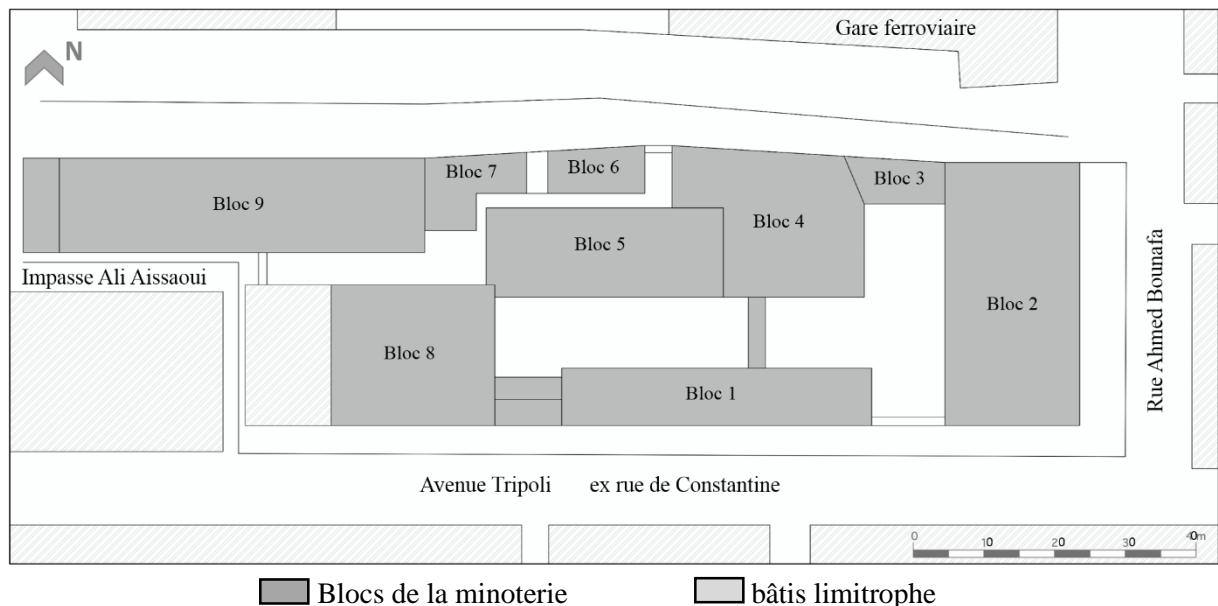


Figure 64 : plan masse de la minoterie Narbonne
Source : auteur, d'après le report du CTC

A l'indépendance, la minoterie fut nationalisée en 1962, pour passer sous la direction de la SN SEMPAC (Société Nationale des Semouleries, Meuneries, fabriques de Pâtes alimentaires et Couscous), démantelée peu de temps après en cinq Entreprises Régionales d'Industrie Agriculture et Dérivés (les ERIAD)⁴⁶⁶, et le moulin fut assigné au groupe d'Alger. Par la suite la minoterie Narbonne fut placée sous la protection de l'état, sous motif qu'elle était insuffisamment exploitée, elle restera le bien du propriétaire, qui assure le côté gestion de l'entreprise, tout en étant doté d'un conseil d'administration qui surveille son fonctionnement⁴⁶⁷.

⁴⁶⁵ Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC Alger – CTC Chlef), rapport d'expertise, complexe ERIAD, mai 2010.

⁴⁶⁶ Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, op Cité, p10.

⁴⁶⁷ Benamouche. Amar, « grèves et conflits politiques en Algérie », édition Karthala, 2000, p85.

Devant l'incapacité de faire face à la situation particulièrement difficile qui pesait sur ses sept filiales, avec la crise que traversaient les ERIAD débuts des années 2000⁴⁶⁸, n'arrivant plus à régler leurs dettes montantes, ni à assurer le paiement des salariés, la société devait réduire ses effectifs humains et matériels. C'est ainsi que l'activité autrefois florissante du moulin Narbonne s'est mise à ralentir, jusqu'en 2004, date de sa mise en cessation. Après la fermeture de ses portes, le bâtiment fut concéder, par le conseil des participations de l'état, et attribué à titre gracieux à la municipalité d'Hussein Dey⁴⁶⁹.

La commune n'a pas pu mettre à profit le grand moulin, même après la proposition de récupérer l'usine de l'ex-Eriad (Moulin Narbonne), sur la rue Tripoli et d'en faire le nouveau siège des élus de l'APC d'Hussein Dey⁴⁷⁰. Cette action s'inspire du projet de restructuration des quartiers péricentraux d'Alger, elle convoite la délocalisation et la démolition du bâtiment, puis sa substitution par une bâtisse neuve qui recevra les nouveaux bureaux. Heureusement, que cette proposition est restée au stade d'intention.

Les travaux de démolition de l'usine désaffectée, se facturait a un cout très onéreux, ils risquaient de durer selon les estimations des responsables de trois à quatre ans et ainsi engendrer le blocage de la zone et paralyser toute la rue Tripoli. Pareillement cette action s'est heurtée aux réticences de beaucoup de riverains⁴⁷¹, qui jugeaient que l'ex SEMPAC constituait à ce jour une composante permanente du paysage urbain d'Hussein Dey. Devenue chantier fermé pendant quelques années, la réalisation du tramway a compliqué la tâche, et une décision a été prise pour retarder la démolition de la structure, suivie de son annulation. Pour ces raisons le projet tomba à l'eau et ne fut cependant jamais réalisé.

Actuellement, cette composante fondatrice de l'image actuelle de la localité d'Hussein Dey, se retrouve en grande partie à l'état de friche, abandonnée, et usée, seule une petite portion reste utilisée comme bureaux administratifs, et une autre comme décharge appartenant au siège de l'APC. En 2014, un incendie dévasta une fraction délaissée du bloc 1 donnant sur Tripoli⁴⁷², mais la structure resta intacte. L'immeuble est en train de se disloquer au fil du temps qui passe, espérant être secouru.



Figure 65 : incendie à la minoterie
Source : C. Manel, op cité

III. 3. La minoterie Narbonne, compartiments et compositions spatial :

Etant donné qu'il a été impossible de visiter six blocs sur neuf (3,4,5,6,7,9), à cause de leur état d'altération excessif, les informations que nous avons pu collecter restent minimales et uniquement basées sur un constat personnel établi depuis l'extérieur des bâtisses, ainsi que sur des documents d'anciens

⁴⁶⁸ Rahmouni Zahra, « ERIAD Alger va réduire ses effectifs », Tout sur l'Algérie, 11 octobre 2014.

⁴⁶⁹ Iddir. Nadir, « les élus d'Hussein Dey à l'étroit dans un immeuble : le projet d'un bloc administratif rejeté par la wilaya », Elwatan, 19 août 2014, p7.

⁴⁷⁰ Iddir. Nadir, ibid, p7.

⁴⁷¹ Iddir. Nadir, ibid, p7.

⁴⁷² C. Manal, «Incendie au siège de l'ex SEMPAC de Hussein Dey (Alger) », Le tempsDZ, 21 septembre 2014.

rapports d'expertises du service de contrôle technique du bâtiment (CTC-centre et CTC-Chlef), réalisés en 2007 et en 2010, recueillies au sein de l'APC d'Hussein Dey.

Le grand moulin de blé et de farine est érigé selon une configuration fragmentée, composé comme nous l'avons cité antérieurement de neuf corps de bâtiment, répartis sur tout un îlot de 6290m²⁴⁷³, le tout séparé par des aires libres, pour des raisons fonctionnelles d'éclairage et de différenciation entre les fonctions de chaque compartiment. Cette division peut être également unificatrice, car elle établit des liaisons entre les différents blocs et permet la circulation au sein de l'usine [figure 64].

L'ensemble est délimité au nord par la gare ferroviaire, à l'ouest par la rue Ahmed Bounafa, jadis Pier Semard, par l'impasse Ali Aissaoui, autrefois impasse Claudot, à l'est, et au sud par l'artère principale d'Hussein Dey : la rue Tripoli [figure 64]. Son accès principal se fait sur cette même rue, et est marqué par un immense porche au milieu de la façade de l'îlot. Tout le bâti, présente un alignement parfait à la voirie qui le délimite et l'édifice est également doté de trois accès secondaires, répartis sur deux côtés, l'un se fait depuis la voie Ali Aissaoui, et les deux autres sont accessibles du pan de la gare.



Figure 66 : partie utilisée comme décharge
Source : Auteur



Figure 67 : état des planchers
Source : Auteur

Deux blocs sont accolés à l'entrée. Le premier représente le vieux bâtiment de la production céréalière (bloc1) [figure 64], actuellement utilisé comme décharge pour l'APC [figure 66], son gabarit varie entre



Figure 68 : altérations causés par l'incendie
Source : Auteur



Figure 69 : état de la façade principale du bloc 1
Source : Auteur

⁴⁷³ Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC Alger – CTC Chlef), rapport d'expertise, complexe ERIAD, mai 2010.

R+5 et R+6, surmonté d'une annexe sur sa terrasse partiellement accessible. Ce bloc a subi certains dommages à cause du démontage des équipements industriels lors de l'arrêt de sa fonction ce qui a fortement fragilisé les planchers [figure 67], en plus de l'incendie de 2014 qui a touché une partie des étages inférieurs [figure 68]. Ses façades sont pelées et présentent quelques fissures [figure 69].

Le deuxième, c'est le bloc 8 [figure 64], l'ancien abri de l'administration du moulin, il fut octroyé au ministère des finances et transformé en bureaux administratifs pour le service des impôts, en grande partie. Il se développe en R+4 sur la partie sud et en R+1 sur la partie nord, le bâtiment présente une dégradation partielle avec des traces d'infiltration d'eau et quelques fissures dans les planchers [figure 70]. Ses façades sont également pelées [figure 71].



Figure 70 : état de dégradation du bloc 8 à l'intérieure
Source : Auteur



Figure 71 : état façade principale du bloc 8
Source : Auteur

Les deux blocs communiquent au deuxième niveau à travers une passerelle couverte qui matérialise le porche d'entrée, ils dessinent la façade exceptionnelle de l'usine donnant sur la rue Tripoli [annexe 8]. Ce sont ces derniers qui seront détaillés par la suite.

Une fois à l'intérieur de la minoterie, on fait directement face au bloc 5 [figure 64]. Premier bâtiment du meunier il se place au milieu de tout le complexe industriel, avec une forme parallélépipédique de 36m de long sur 13m de large, sur six niveaux, desservis par un escalier en bois de l'intérieur. Sa structure est réalisée en maçonnerie porteuse chaînée par des profilés métalliques (IPN) sur toute la périphérie⁴⁷⁴, et tramée à l'intérieur avec des poteaux métalliques en fonte, supportant les poutres et les planchers en bois⁴⁷⁵ qui composent ce bloc. Le tout soutenant une toiture inclinée à deux pans, façonnée de chevrons, fermes et pannes en charpente en bois et recouverte de tuiles plates en terre cuites⁴⁷⁶.

L'état actuel de l'ancien refuge du moulin est désastreux. Les murs porteurs avec de nombreuses fissures sur toute ses façades [figure 72], l'intérieur est quasiment inaccessible, où les planchers sont sérieusement atteints ou ont presque totalement disparus [figure 73], les poteaux en fonte subsistent encore, mais présentent des dégradations remarquables sur les différents étages, on note également la

⁴⁷⁴ Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC Alger – CTC Chlef), rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007.

⁴⁷⁵ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, *ibid.*

⁴⁷⁶ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, *ibid.*

détérioration avancée des éléments boisés constituant les planchers [figure 73], la toiture [figure 74] et les escaliers.



Figure 72 : altération des murs porteurs, vue de l'extérieur
Source : Auteur



Figure 73 : dégradations des planchers
Source : Auteur

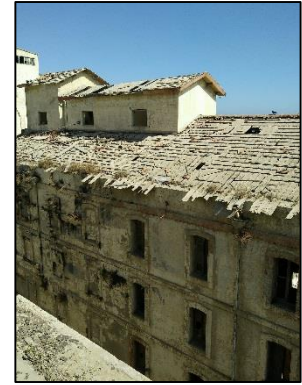


Figure 74 : état de la toiture
Source : Auteur

Partant vers l'est, on arrive sur l'ancien dépôt à rez-de-chaussée (bloc 2) [figure 64], aligné sur la rue Ahmed Bounafa et occupant toute la largeur de l'ilot avec une longueur d'environ 40m par 22m de largeur. Il est divisé actuellement en trois parties : une première au sud dédiée à l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) [figure 75], une seconde au nord réservée à l'organisation nationale de la continuité des générations (ONGC) [figure 76] et une centrale occupée par des logements.

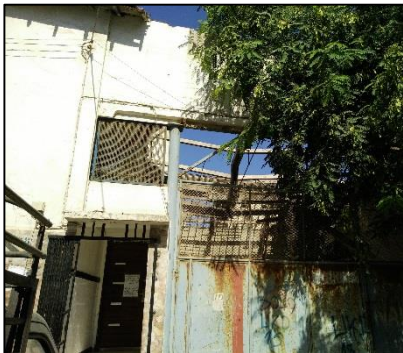


Figure 75 : partie occupée par l'ANSEJ du bloc 2
Source : Auteur



Figure 76 : partie occupée par l'ONGC du bloc 2
Source : Auteur



Figure 77 : détérioration de la toiture du bloc 2
Source : Auteur

Cet édifice est juxtaposé au bloc 3 [figure 64], qui s'élève aussi en un seul niveau, avec un plan rectangulaire irrégulier, de 11m sur 6.5m. Les deux compartiments sont dotés d'une structure en maçonnerie de pierres de moellon porteuses, horizontalement chaînée par des IPN, surmontée de simples fermes, chevrons et pannes en bois supportant leurs toitures inclinées⁴⁷⁷. Certaines de leurs parties sont en état de dégradation très avancée, on signale une altération des éléments de la toiture [figure 77] qui a totalement disparu pour le bloc 3 [figure 78], des dommages par endroits du mortier et de sérieuses fissures sur les murs intérieurs et extérieurs [figure 75], [figure 76].



Figure 78 : effondrement de la toiture du bloc 3
Source : Auteur

⁴⁷⁷ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, op Cité.

Ces deux blocs longent avec les blocs 4, 6,7 et 9, la façade nord du moulin (côté gare). Dans cette continuité on trouve tout d'abord le bloc 4 [figure 64], ex compartiment d'emballage et stockage, de 22m de long sur 13m de large, sur trois niveaux. Il est relié par deux passerelles couvertes au bloc 1 [figure 79]. Surmonté par une toiture inclinée en charpente en bois recouverte de tuiles, sa structure mixte allie entre maçonnerie porteuse chaînée horizontalement par des IPN sur toute sa périphérie, poteaux circulaires en béton armé pour le RDC et en charpente métallique au niveau des étages⁴⁷⁸. Les planchers y sont réalisés en une partie par des profilés métalliques reliés par des voutains en maçonnerie, et dans une autre conçus en poutres principales, travers métalliques et madriers en bois⁴⁷⁹.



Figure 79 : vues intérieurs et extérieurs des deux passerelles qui relient le bloc 1 au bloc 4

Source : Auteur

A présent, la bâtisse tombée en ruine, reste abandonnée, du fait des ravages externes et internes qu'elle a subi [figure 80] : du côté sud la toiture n'existe plus, ses passerelles sont très altérées [figure 79], on note la présence de fissurations profondes au niveau des façades et murs latéraux [figure 81] ainsi qu'une importante atteinte aux planchers, poteaux et poutres [figure 80]. L'escalier qui la dessert arbore un état avancé de pourrissement du bois le constituant et sa toiture a presque totalement disparue [figure 82].



Figure 80 : ravages interne du bloc 4

Source : Auteur



Figure 81 : état externe du bloc 4 côté nord

Source : Auteur



Figure 82 : dégât de la toiture du bloc 4

Source : Auteur

Les deux blocs 6 et 7 [figure 64], dévoilent de nos jours de sérieux dégâts constatés sur tous les éléments qui composent les deux bâtiments, dus au démantèlement des machines, suite à la fermeture de l'usine, les deux bâtisses sont en ruine [figure 83]. Ces derniers initialement conçus seulement en un rez-de-chaussée, ont fait l'objet d'une extension en élévation durant les années 1970⁴⁸⁰. Le premier est

⁴⁷⁸ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, op Cité.

⁴⁷⁹ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁴⁸⁰ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

à R+2 d'une dimension de 15.5m de long sur 8.5m de large, le deuxième quant à lui, est à R+1, d'une forme en L, faisant 15.5 de long sur 7m de large du côté le plus large et 5.5m sur la partie sud. Ils sont soutenus tous deux par une structure porteuse mixte en maçonnerie au niveau des RDC et une structure en poteaux poutres (système auto-stable) en béton armé aux étages (au niveau de l'extension)⁴⁸¹. Les planchers initiaux étaient constitués de voutains et solives en charpentes métallique, ceux de l'extension sont en corps-croix (poutrelles et hourdis)⁴⁸², le tout surmonté d'une terrasse accessible.



Figure 83 : vue extérieurs sur les blocs 6 et 7

Source : Auteur

Au final, on aboutit, sur ce qui fut jadis le bâtiment dédié aux logements ouvriers (bloc 9) [figure 64], utilisé pendant un certain moment après l'indépendance pour la même fonction. Construit avec une structure porteuse en béton armé [figure 84] (système auto-stable)⁴⁸³, l'immense immeuble à plan rectangulaire s'impose avec 60m de long sur 15m de large, se hissant dans une grande partie sur six niveaux sur une autre sur trois niveaux avec un sous-sol. Son système structurel soutient des planchers en dalles pleine nervurées dans un seul sens et affiche un remplissage en voiles minces en béton armé, le tout surmonté d'une toiture inclinée en charpente en bois à deux versants. Bien qu'il se présente en relatif bon état, et avec quelques planchers fragilisés et de simples fissures sur ses façades, le bloc demeure abandonné et délaissé [figure 85].



Figure 84 : structure en béton armé

Source : Auteur



Figure 85 : vues extérieurs (côté nord et sud) sur le bloc 9

Source : Auteur

Selon les critères avancés dans le premier chapitre, on peut classer le bâtiment dans la catégorie :

- Des lieux de production selon la typologie du bâtiment,
- Des industries agroalimentaires selon les aires thématiques
- Dans la période la première industrialisation (XIXème siècle) selon la période historique.

⁴⁸¹ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, op Cité.

⁴⁸² Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁴⁸³ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

Tous ces édifices, représentant d'une architecture dite fonctionnelle, n'exhibaient aucun signe d'un ornement superflu. Le parti prit dans la conception d'une majorité des bâtiments de la minoterie Narbonne, à l'exception du bloc 1 et 8 donnant sur la voie principale, s'exprime par l'adoption d'un vocabulaire sobre et rationnel, n'éprouvant pas le besoin de se charger d'un bagage inutile à leur activité.

Les volumes adoptent systématiquement un plan géométrique, reflétant de grands espaces libres et ouverts à l'intérieur, qui permettent notamment le franchissement de grandes portées, afin de libérer au maximum l'espace de production de toute entrave structurelle, sans aucun effort de décoration ou d'embellissement à l'intérieur. Ces mêmes volumes, affichent de l'extérieur, des proportions harmonieuses et une simplicité et pureté formelle.

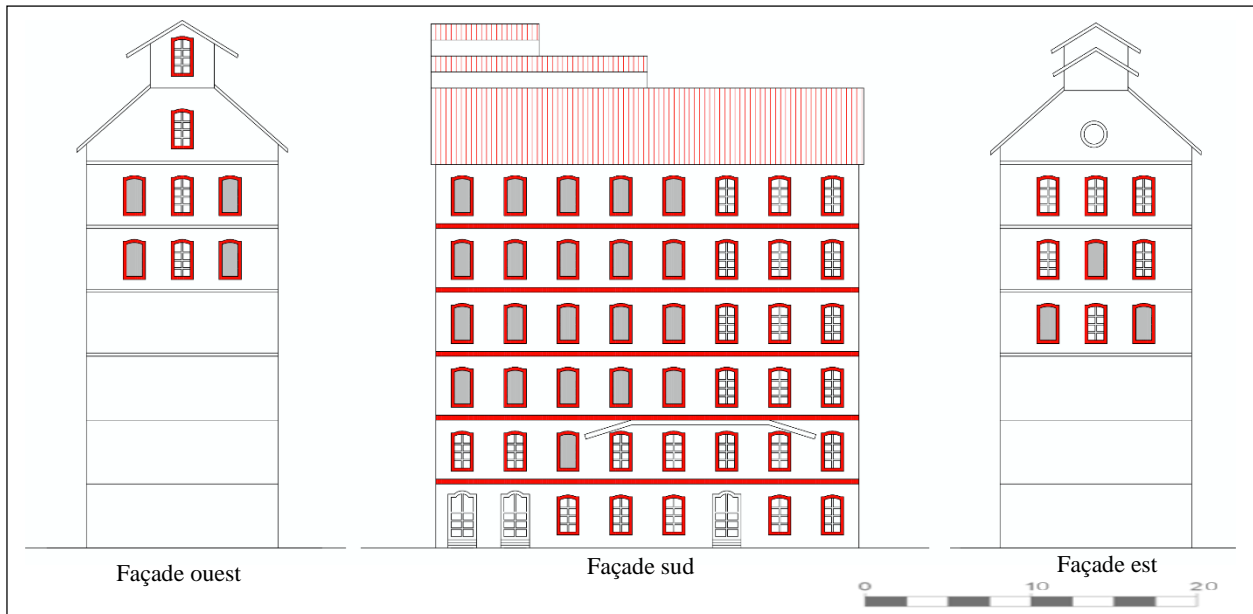


Figure 86 : façades du bloc 5

Source : Nessark Nawel, « minoterie Narbonne : mémoire et devenir », mémoire de fin d'étude, université Tizi Ouzou

Les façades, des blocs 2, 3, 4, 5 [figure 86], 6 et 7, obéissent à une symétrie parfaite et sont ouvragées et rythmées par des baies vitrées par moment et aveugles par d'autres [figure 86], plutôt disposées en longueur et marquées par un encadrement périphérique de briques en arc segmentaire (arc surbaissé) légèrement saillant [figure 86] [figure 87], avec pour certain un simple traitement d'angles en pierres plaquées [figure 88] [figure 89].



Figure 87 : traitement des ouvertures du bloc 5
Source : Auteur



Figure 88 : traitement d'angle au niveau du bloc 4 côté nord
Source : Auteur



Figure 89 : traitement d'angle et de toiture du bloc 2 côté nord
Source : Auteur

Elles se divisent grâce à des bandeaux horizontaux [figure 86] [figure 87] [figure 90], marquant le début et la fin de chaque niveau, et sont surmontées la plus part du temps par une toiture inclinée à deux pentes ornées d'un simple oculus [figure 86] [figure 89]. Ce décor modéré, sculpté est réduit à sa plus simple expression inscrit ce bâtiment dans architecture plutôt néoclassique [figure 86] [figure 90].



Figure 90 : vue d'ensemble sur le bloc 5 côté sud
Source : Auteur

Le bloc 9, à l'instar de tous les autres, se voit traiter d'une autre manière. Incontestablement volume le plus monumental de l'usine, il se distingue, par une organisation introvertie, laissant ses façades presque totalement aveugles [figure 91] [figure 92] [figure 93]. Ces dernières sont cadencées par de simples bandeaux horizontaux et verticaux sur toute la périphérie [figure 91] [figure 92] [figure 93]. Le croisement des bandeaux forme des colonnes de figures géométriques rectangulaires, marquées juste en haut par un arc orthogonal sous forme d'escalier [figure 91] [figure 93]. Le tout est couronné par une annexe et une toiture inclinée, couverte de tuiles rouges [figure 91] [figure 93].

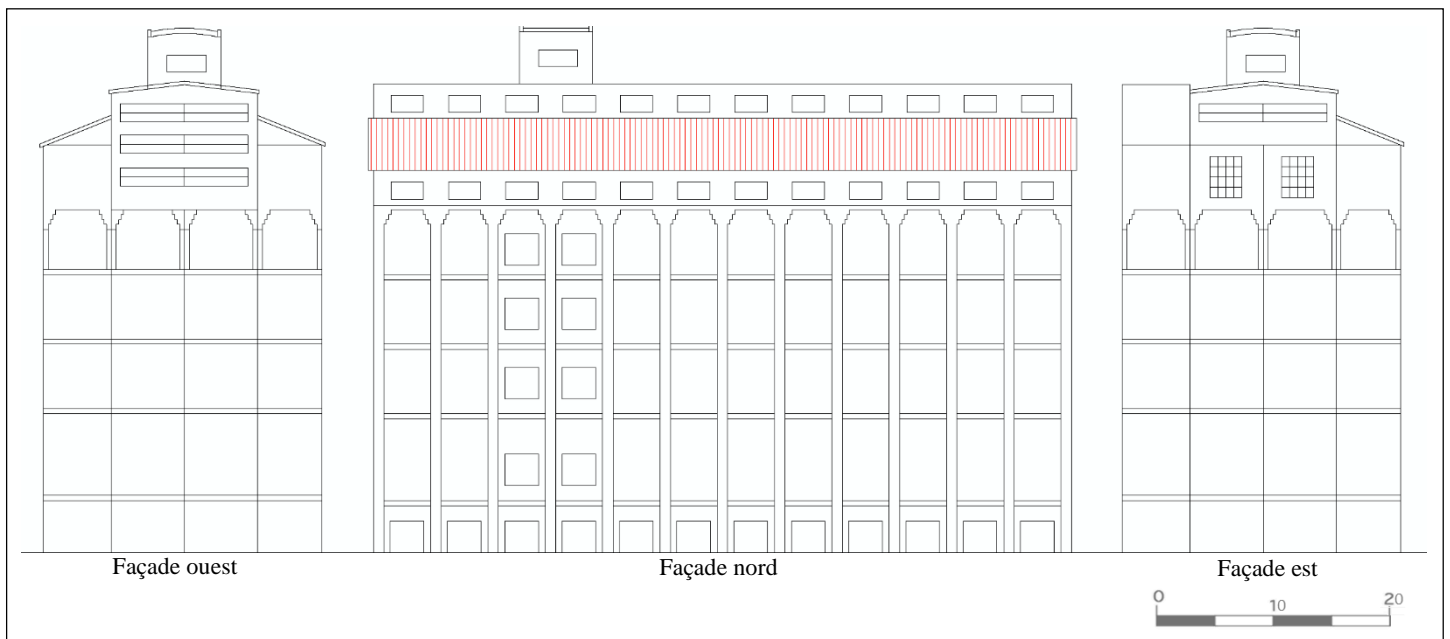


Figure 91 : façades du bloc 9

Source : Nessark Nawel, « minoterie Narbonne : mémoire et devenir », mémoire de fin d'étude, université Tizi Ouzou traitée par auteur

Les ouvertures donnant sur l'extérieur restent minimales, et sont de forme rectangulaire. On les retrouve soit disposées au niveau du couronnement de la bâtisse avec de petites dimensions, ou bien au niveau de son soubassement avec de des dimensions assez grandes. Des fenêtres sont également présentes

verticalement sur deux colonnes dans la partie nord et sud du bâtiment. Ce langage, minime, renvoie au style moderne qui est dominant au niveau de ce compartiment du moulin.



Figure 92 : façade sud du bloc 9
Source : Auteur



Figure 93 : traitement des façades du bloc 9
Source : Auteur

III. 4. Deux bâtiments de la minoterie (bloc 1 et 8) :

Faute de temps, de risques de sécurité et impossibilité d'accès à la majorité des blocs, cette partie portera sur la description des deux blocs 1 et 8, sur les relevés envoyés et élaborés par mademoiselle Nawel Nessark dans le cadre dans son PFE⁴⁸⁴, que nous avons retravaillé et vérifié sur site, les investigations sur terrain ainsi que les documents recueillis au sein de l'APC.

4.1. La bâtisse du moulin :

a. Organisation spatiale :

Le building destiné à la production meunière, obéit à un plan rectangulaire plus long que large, faisant 45.9m par 9m, il se développe sur six niveaux en plus d'un entre sol [figure 94]. Il fut construit conformément aux règles de son usage industriel, réduit aujourd'hui, à de simples traces de canalisations de chargement de blé [figure 95], et l'existence de certaines machines en état de rouille délaissées [figure 96]. La façade latérale (façade nord), supporte l'accès principal de la bâtisse [figure 94], également muni de deux accès secondaires [figure 94] : le premier actuellement condamné, se fait à partir du mur pignon



Figure 95 : état des planchers aux étages supérieurs du bloc 1
Source : Auteur



Figure 96 : anciennes machines du meunier
Source : Auteur

⁴⁸⁴ Nessark Nawel, Lounis Nora, Messaoui Lydia et Telmat Kahina, « minoterie Narbonne : mémoire et devenir », mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'Architecte, option projet urbain et patrimoine, Université Mouloud Mammeri, faculté du génie de la construction, département d'architecture, Tizi Ouzou, octobre, 2009.

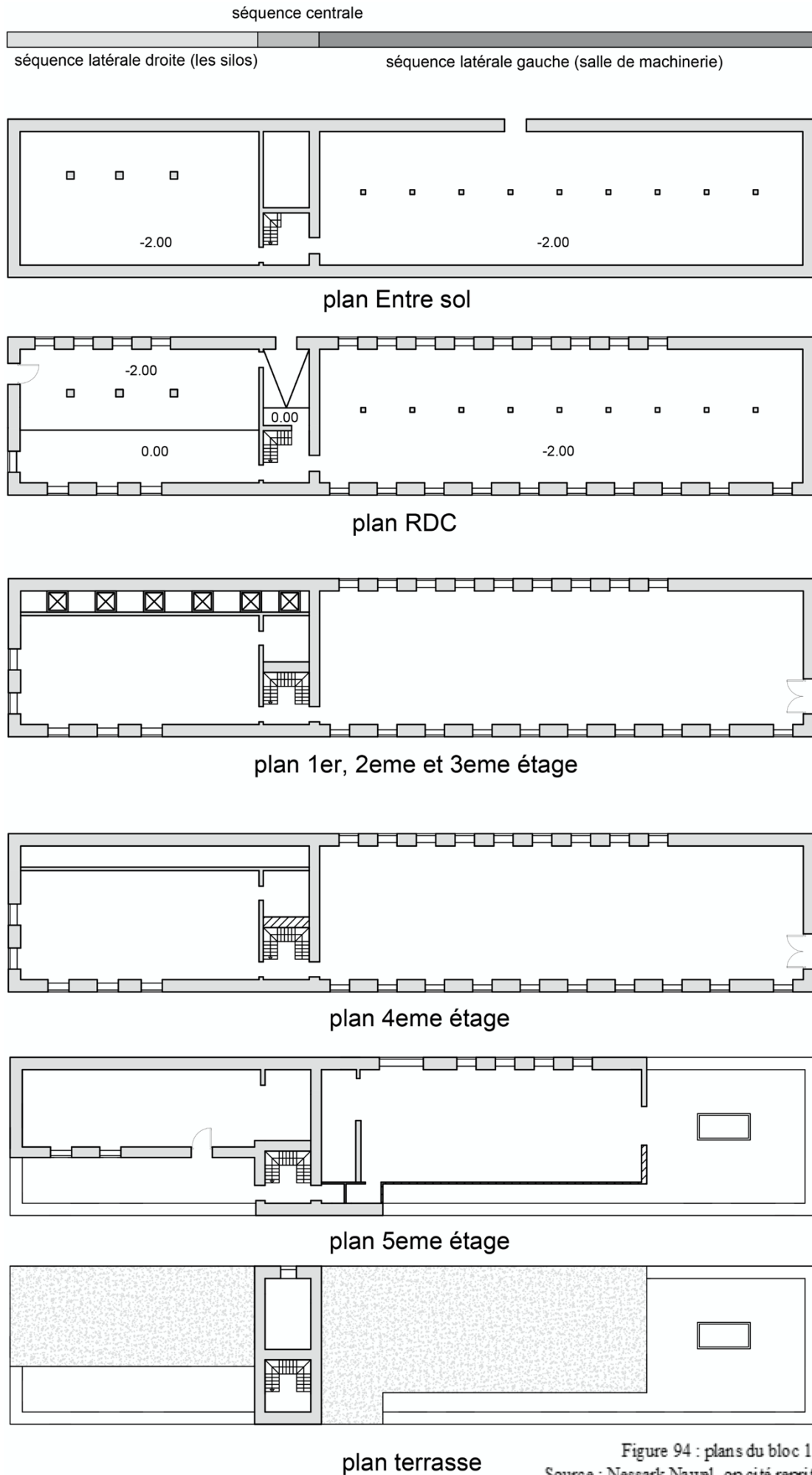


Figure 94 : plans du bloc 1
Source : Nessark Nawel, op cité repris par auteur

ouest donnant directement sur l'entrée principale du complexe industriel, le deuxième donne directement sur l'entre sol, et se trouve sur la façade nord.

L'intérieur est régi par une organisation centrale, divisée en trois séquences identiques pour chacun des niveaux [figure 94]. Une première séquence au centre, ou nous retrouvons l'entrée principale et les escaliers permettant la circulation verticale jusqu'aux niveaux supérieurs [figure 94]. Deux autres séquences, latérales, abritaient autrefois les installations minotières, avec des accès secondaires conduisant à l'entre sol [figure 94].

Un petit hall nous accueille dès que l'on franchi l'entrée, ce dernier donne directement sur la cage d'escalier desservant le reste des étages [figure 94] [figure 97]. Le rez-de-chaussée est uniquement constitué d'une cellule orthogonale à l'est divisée par une sorte de galerie à arcades, formée avec des poteaux à section carrée, surmontés de chapiteaux [figure 94] [figure 98]. Un entre sol à double hauteur rejoint le RDC, ce dernier, d'une hauteur de 1.8m, pour sa partie basse, est accessible instantanément par la cage d'escalier, il renfermait autrefois des installations meunières, et est subdivisé par la même galerie a arcade que le RDC avec des poteaux de plus petite dimension [figure 94] [figure 99].



Figure 97 : cage d'escalier bloc 1
Source : Auteur



Figure 98 : vue sur le RDC du bloc 1
Source : Auteur



Figure 99 : vue sur l'entre sol du bloc 1
Source : Auteur

Les autres étages sont identiques, ils affichent la même organisation, avec un escalier central doté d'une petite remise [figure 94], desservant à droite l'espace des anciens silos de blé [figure 94] [figure 100], et à gauche les grandes salles de machines [figure 94], qui laissent paraître l'ex emplacement des canalisations meunières, marquées par des traces de tuyaux au niveau du plancher et du sol [figure 101].



Figure 100 : anciennes salles des silos de blé du bloc 1
Source : Auteur



Figure 101 : anciennes salle des machines du bloc 1
Source : Auteur

L'unique distinction apparaît au deuxième étage où on retrouve trois passerelles permettant la communication avec les blocs adjacents. La première, raccorde la partie droite avec le bloc administratif, ce même élément marque le porche de l'entrée principale de l'usine [figure 102]. Les deux autres relient la partie gauche au bloc 4 [figure 103], jadis compartiment de stockage des produits fabriqués, et d'emballage. Aussi pour le quatrième étage la salle des machines à une plus grande hauteur (4.7m), car c'était l'emplacement des plus grandes machines à moudre.



Figure 102 : passerelle reliant le bloc 1 au bloc 8
Source : Auteur



Figure 103 : passerelles reliant le bloc 1 au bloc 4
Source : Auteur

La terrasse partiellement accessible associée aux annexes [figure 94] [figure 104], s'agence au cinquième étage et dernier niveau de la bâtisse. Elle est accessible directement par la partie droite de l'escalier, et préserve des canalisations d'évacuation venant du 4ème étage [figure 104], elle s'ouvre également sur l'annexe [figure 104]. Le côté gauche est annoncé par une succession de deux vestibules de petite dimension (2 m par 1 m), donnant sur un passage couvert, qui une fois traversé, aboutit sur la partie restante de la terrasse. La salle ajustée sur ce même côté, représente une cellule rectangulaire plus aérée que les autres, ouverte sur un autre espace de petite dimension réservé d'antan, au stockage.

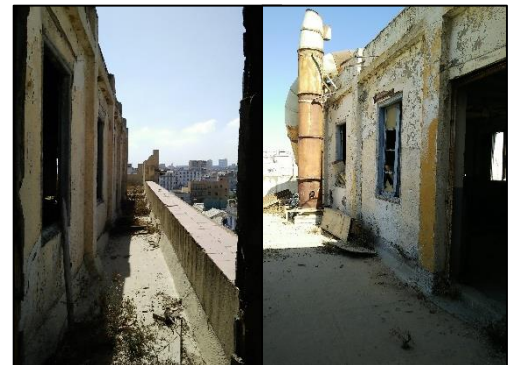


Figure 104 : terrasse du bloc 1
Source : Auteur

b. Façades, style et langage architectural :

Le bâtiment est accolé au porche d'entrée principale, que l'on ne peut ratée quand on passe par la rue Tripoli. Ce dernier se distingue au niveau de la façade par sa monumentalité et sa symétrie, il est divisé horizontalement en quatre registres [figure 105] [figure 106].

- Le premier étant le soubassement, dépourvu de toute ornementation.
- Le deuxième est signé, par deux types d'arcs : le grand arc central en anse de panier, et deux latéraux brisés outrepassés, portés par des colonnes à fût lisse dont le chapiteau est orné d'une rangée de méandres, surplombées de motifs géométriques puisées dans le langage architecturale maghrébin.
- Le troisième registre est constitué par les parois extérieures de la passerelle qui surmonte ce portail, reliant respectivement au deuxième niveau les bâtiments qui l'entoure. Celle-ci est rythmée par une série

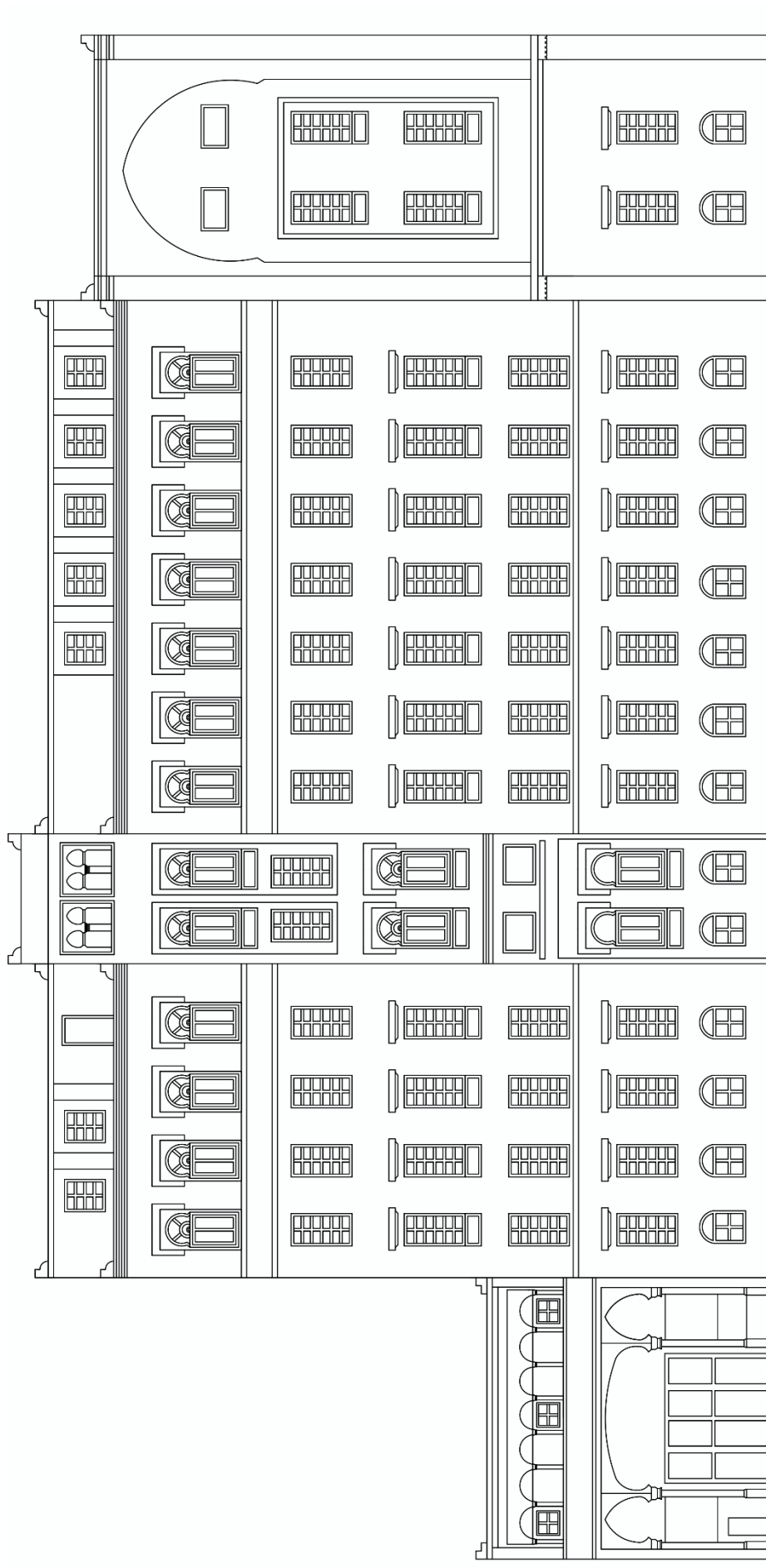


Figure 105 : façade principale (façade sud) bloc 1
Source : Nessark Nawel , op Cité, repris par auteur

de colonnettes à fut lisse, et dont le chapiteau est décoré d'une feuille d'acanthe surmontée de deux volutes aux extrémités. Ces colonnettes encadrent des ouvertures rectangulaires alternées et marquées d'un placage d'arc en plein cintre au-dessus.

- Le quatrième registre, soit le couronnement est marqué aux extrémités par deux simples merlons.

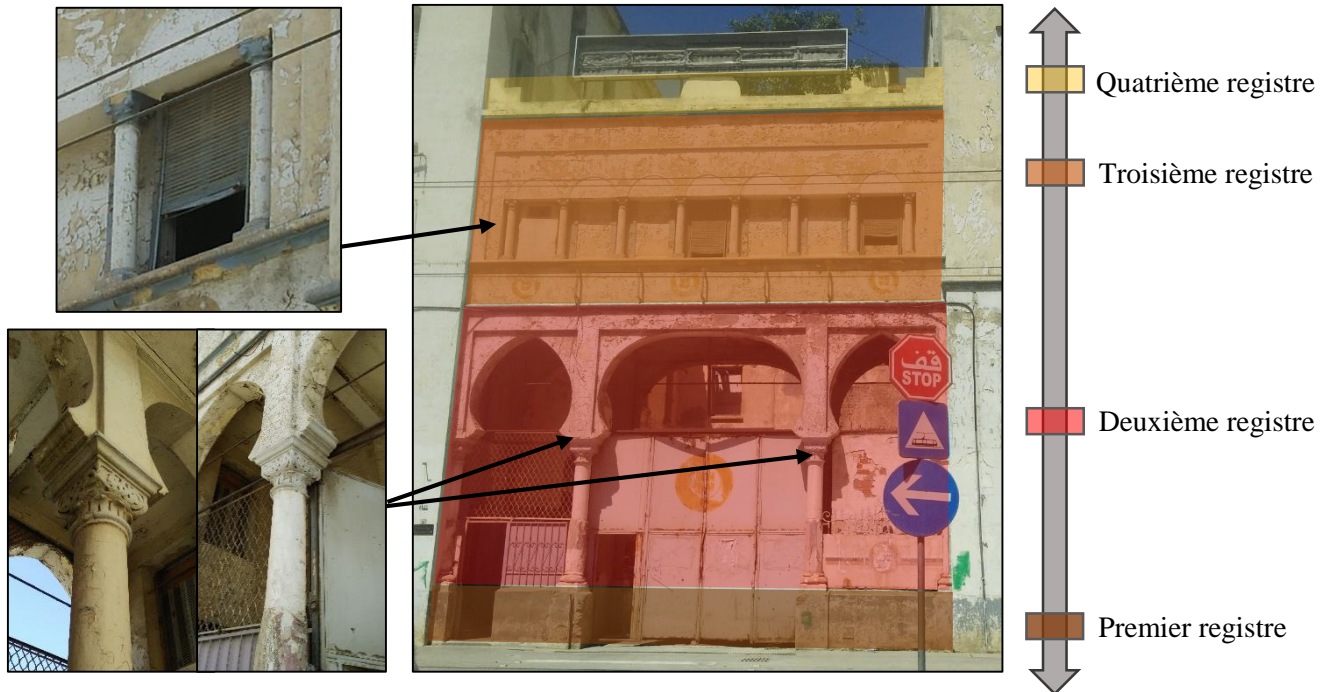


Figure 106 : composition du porche d'entrée de la minoterie Narbonne
Source : Auteur

La façade principale du moulin bâtie en 1910, se décompose sur le plan horizontal, selon le principe de tripartie, repérée par des bandeaux horizontaux sous forme de corniches. Il en résulte ainsi, un soubassement formé par l'entre sol, le rez-de-chaussée et le premier étage, un corps, qui inclut les trois niveaux centraux et enfin un couronnement supportant l'étage supérieur et la terrasse [figure 105].

Sa configuration sur le plan vertical, reflète l'organisation spatiale de la minoterie, elle se divise en une partie centrale bordée de deux autres latérales, en plus d'une quatrième partie singulière, à son extrémité est. Cette donnée fait que l'organisation de cette façade se fait selon un principe de symétrie rompu. On obtient quatre registres distincts [figure 105].

Le registre central, représente le volume de circulation verticale, il est saillant par rapport aux autres et est particulièrement gratifié d'éléments décoratifs et architectoniques, inspirés de formes traditionnelles arabisantes [figure 105] [figure 107]. Son soubassement est doté de petites ouvertures quadrangulaires réduites, formé d'un arc en plein cintre [figure 105] [figure 108], au niveau de l'entre sol et le RDC, l'étage par contre, est constitué de fenêtres en longueurs



Figure 107 : façade sud de la minoterie
Source : Auteur

décorées par un arc outrepassé [figure 109] dans sa partie haute et par des formes géométriques sculptées dans sa partie basse.

Pour le corps, on remarque une alternance dans le type d'ouvertures, pour chaque niveau, le constituant. En premier on note de petites ouvertures rectangulaires disposées en largeur, suivie de fenêtres, portant la configuration de l'arc outrepassé avec un décor géométrique par le bas [figure 109] ; celles-ci se retrouvent au dernier niveau. Il y a aussi de simples fenêtres rectangulaires placées en longueur, comprises entre les deux premières.

Le couronnement est spécifié par de petites ouvertures jumelées [figure 105] [figure 110] qui reprennent l'arc brisé outrepassé avec des colonnes torsades. Cette partie est crénelée aux extrémités.



Figure 108 : ouvertures du RDC et entre sol
Source : Auteur



Figure 109 : ouvertures des niveaux du corps central
Source : Auteur



Figure 110 : ouvertures jumelées au niveau du couronnement du corps central
Source : Auteur

Les registres latéraux [figure 105], sont identiques, ils marquent les anciens silos et les salles des installations meunières. Leur soubassement se caractérisent par le même type d'ouvertures arquées en plein cintre [figure 108], de l'entresol et du RDC, l'étage affiche pour sa part, des rectangulaires surmontées d'un simple appui peu saillant [figure 105]. Le corps est orné sur toute sa hauteur par les mêmes ouvertures rectangulaires, avec la reprise du même type d'appui que celle du centre. Et le couronnement se voit pourvu de fenêtres surplombées d'arc en plein cintre outrepassé, avec des merlons aux bouts [figure 105].

Le quatrième est dernier registre, représente la partie de l'extrémité est [figure 111], de la bâtisse. Son soubassement arbore une configuration similaire aux registres latéraux, sauf que le bandeau qui le délimite se démarque par un traitement en stalactites sur les bords [figure 105] [figure 111]. La répartition au niveau du corps reste minime, elle est juste indiquée par les simples fenêtres rectangulaires [figure 105] [figure 111]. Le couronnement crénelé et n'est représenté que par des formes orthogonales aveugles et peu saillantes en largeur. Ces ouvertures sont circonscrites dans une grande sculpture surmonté d'un arc brisé outrepassé, afin d'accentuer l'effet de verticalité [figure 105] [figure 111].

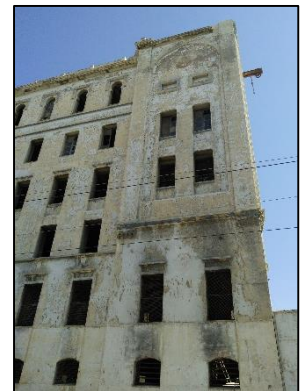


Figure 111 : partie est de la façade principale
Source : Auteur

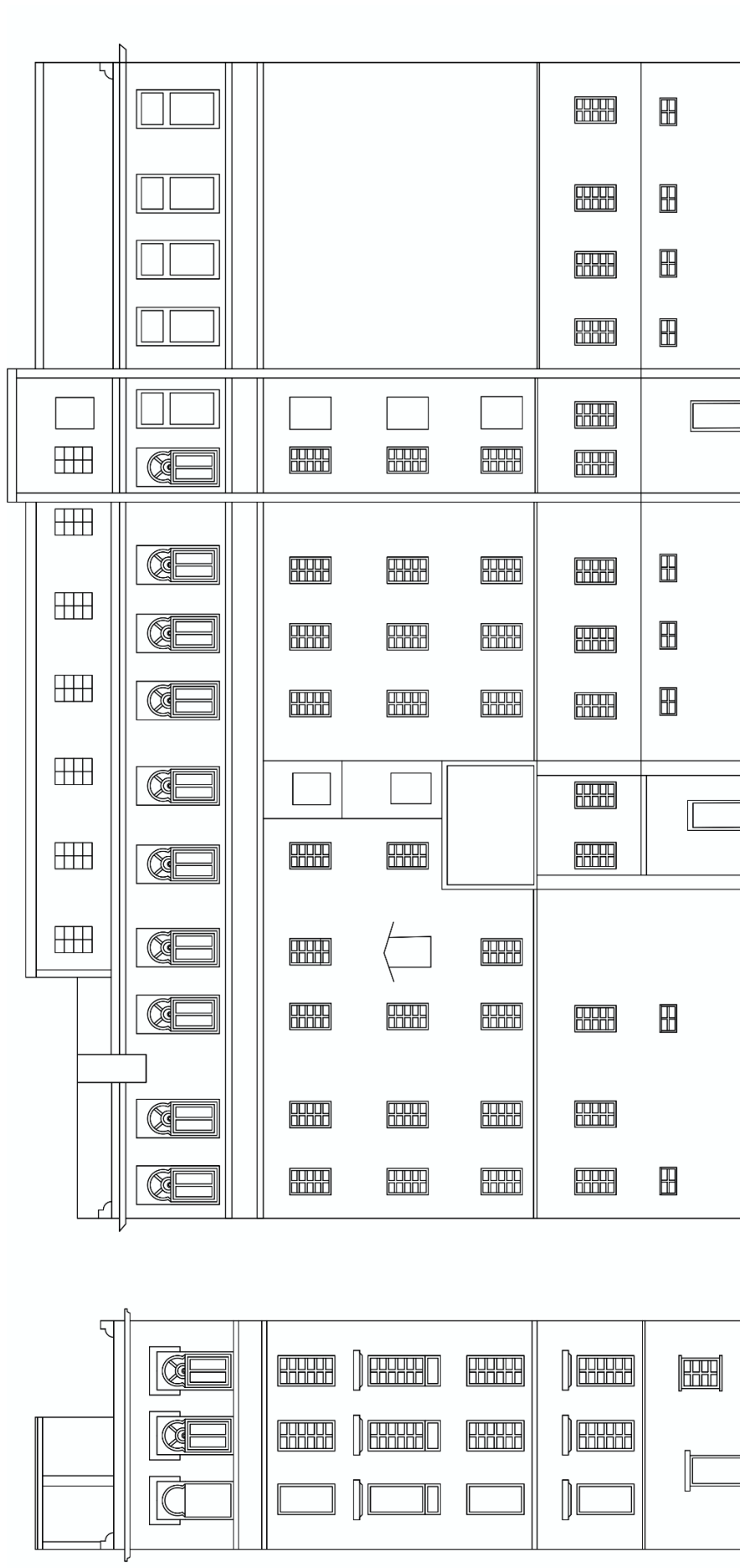


Figure 112 : façade nord du bloc 1
Source : Nessark Nawel, op Cité, repris par Auteur

Figure 115 : façade ouest du bloc 1
Source : Nessark Nawel, op cité,
repris par auteur

On passe à présent à la façade postérieure du premier bloc, orientée vers le nord, celle-ci se caractérise par sa simplicité et rationalité formelle [figure 112]. Elle suit la même logique que la façade principale, à travers une organisation qui reflète la fonction intérieure, on y retrouve également, la tripartie marqué horizontalement de la même manière par des corniches en bandeaux [figure 112].

Verticalement, on peut la diviser en trois parties différentes, une centrale qui supporte l'entrée du bâtiment [figure 112] [figure 113], surmontée d'ouvertures rectangulaires au niveau du soubassement, le corps et couronnement s'étalant sur les étages supérieurs sont murés par des baies aveugles rectangulaires pour le maintien l'équilibre sur la façade [figure 112].

Les deux parties latérales diffèrent, la partie de droite comporte des ouvertures rectangulaires de dimensions différentes au niveau des soubassements. Le corps est aveugle dans sa totalité, cette absence d'ouvertures se justifie par la présence de silos autrefois à l'intérieur. Le couronnement pour sa part ordonne une série d'ouvertures rectangulaire en longueur [figure 112].

Le soubassement du côté gauche est marqué par des ouvertures en longueur. Le corps récapitule trois niveaux (du deuxième au quatrième étage), avec de simples ouvertures en longueur. Et enfin, le couronnement s'exprime par ses fenêtres portant la configuration de l'arc en plein cintre outrepassé, ou des fenêtres rectangulaires pour les annexes de la terrasse [figure 112].



Figure 114 : façade est du bloc 1
Source : Auteur

Reste désormais les façades latérales. Celle orientée vers l'est, est très sobre, le soubassement et le corps sont confondus du fait de l'absence des bandeaux horizontaux, et sont ornés de deux colonnes d'ouvertures rectangulaires simples, une des colonnes est totalement aveugle, pour le maintien de l'équilibre, seul le couronnement surmonté de merlons, affiche une baie aveugle en largeur avec un encadrement saillant [figure 114].

Celle orientée ouest, est juxtaposée à l'entrée principale de la minoterie. Elle retient les grandes lignes de disposition de la façade principale dans sa division tripartite [figure 115] [figure 116]. On retrouve une ancienne entrée condamnée au niveau du soubassement, en plus des fenêtres rectangulaires au premier étage. Le corps, à ce niveau est composé des même fenêtres, sauf que celles qui donnent sur la partie nord sont aveugles, ajustées seulement afin d'assurer la cohérence de la façade. Pour le couronnement, cette idée est reprise mais cette fois les fenêtres sont surmontées d'arcs en plein cintre outrepassé.

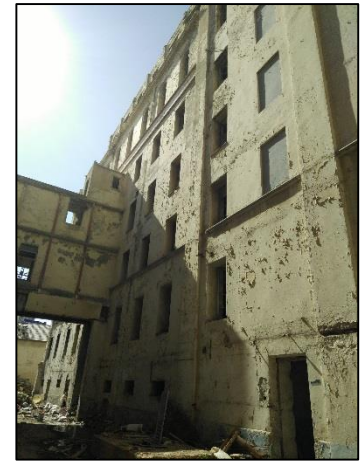


Figure 113 : façade nord du bloc 1

Source : Auteur



Figure 116 : façade ouest du bloc 1

Source : Auteur

À une période où le « style Jonnart »⁴⁸⁵ se diffuse à travers l'ensemble du territoire, notamment pour les équipements publics, l'esthétique néo-mauresque va imposer son langage stylistique et influencer la création artistique⁴⁸⁶.

Pour le cas de la minoterie Narbonne, on assiste à un phénomène de métissage culturel, où deux cultures et deux architectures se marient, pour produire un style nouveau. Ce résultat, est né d'une tentative de récupération et de réinterprétation du vocabulaire traditionnel maghrébin, indépendamment de sa fonction initiale, pour à une fonction inexistante dans le patrimoine traditionnel, dans une construction moderne⁴⁸⁷.

La lecture de ces façades principales élevées de surcroît en 1910, en plein développement du néo mauresque en Algérie, illustre parfaitement les spécificités de ce style institué en style officiel en 1905 par le gouverneur Jonnart⁴⁸⁸.

c. Structure et système constructif :

La dégradation du bâtiment surtout intérieure, nous a permis de percevoir les différents éléments structurels qui le composent et en déduire son système constructif.

Le bâtiment fut construit suivant une structure mixte, joignant murs et points porteur à l'intérieur, même d'un point de vu matériaux, sa structure, vacillent entre maçonnerie et béton armé. Toute sa périphérie est réalisée avec des murs en maçonnerie porteuse de pierre de moellon, liée par un mortier et chaînée horizontalement avec des profilés métalliques IPN en acier⁴⁸⁹. Ce système joue un rôle de raidissement et assure la rigidité du bâtiment, et un rôle de contreventement, reprenant les efforts latéraux. Ce type de mur se trouve à l'extérieur avec une dimension de 70cm et à l'intérieur avec 60cm⁴⁹⁰.

Les points porteurs, soit des poteaux en béton armé, collaborent avec le système de maçonnerie, au niveau du rez-de-chaussée et de l'entre sol [figure



Figure 117 : point porteur du RDC
Source : Auteur

⁴⁸⁵ En 1903, Jonnart est nommé Gouverneur Général de l'Algérie et décide, sur le plan architectural, de rompre avec le néoclassicisme haussmannien qui a marqué les constructions de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il s'agit désormais, de donner une image de la France protectrice et soucieuse des traditions locales. Style qui selon -Jean Jaque Deluz, repris par Boussad Aiche et Farida Cherbi, nait des recommandations données aux architectes par le gouverneur Charles Célestin Jonnart pour mettre à honneur l'esthétique mauresque. C'est d'ailleurs ce qu'il lui a valu le nom de « style Jonnart ». Le nouveau style architectural Jonnart est à la fois un Orientalisme (l'Occident qui regarde et fantasme l'Orient) et un ressort politique pour tenter de se fondre dans le paysage et affirmer une identité culturelle coloniale en Algérie. Cette décision, rappelons-le, a fortement été influencée par le succès du style lors de l'exposition universelle de 1889.

⁴⁸⁶ Boussad Aich, « *Architecture des années trente à Alger : les figures de la modernité* », thèse de doctorat, université Bordeaux 3, 2010.

⁴⁸⁷ Samar Kamel, « *Architecture d'Algérie : La grande poste d'Alger. Un joyau de l'architecture néo mauresque* »

⁴⁸⁸ Samar Kamel, *ibid.*

⁴⁸⁹ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, op Cité.

⁴⁹⁰ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, *ibid.*

117]. Ces poteaux, sont de section quadrangulaire, puis s'élargissent dans leur partie supérieure formant une sorte de chapiteaux⁴⁹¹ [figure 117]. Leur dimension est de 25cm par 25cm dans la rive est du bâtiment, et de 40cm par 40cm sur sa rive ouest. Les cloisons sont faites de brique creuses posées horizontalement d'une manière régulière sur le mur et liées avec du mortier de ciment.

Cette structure verticale soutient deux types de structures horizontales. D'une part, les planchers à caissons, constitués par un réseau de nervures portantes dans les deux sens, posées sur une dalle pleine en béton armé coulée sur place⁴⁹² [figure 118]. Ils sont présents sur tous les niveaux, mis à part celui de la terrasse, induisant ainsi, un plan libre, aux grandes portées, convenables à la fonction de la minoterie, d'un côté allant jusqu'à 27m d'un autre 9m. D'autre part, on retrouve les planchers à voûtain, constitués de briques pleines posées sur de solives en acier, le tout maintenu par des poutres en profilés métalliques⁴⁹³ [figure 119]. Ils sont repérables sur la terrasse et sous la passerelle du porche principal.



Figure 118 : plancher nervuré
Source : Auteur



Figure 119 : plancher a voûtain
Source : Auteur



Figure 120 : composition des escaliers
Source : Auteur

Les escaliers positionnés au centre, desservent tous les espaces de l'immeubles, allant de l'entresol jusqu'à la terrasse. Ils sont soutenus par des murs latéraux porteurs, réalisé en pierres de moellon pour la partie des volées, et en maçonnerie de briques pleines en terre cuite pour soutenir le palier de repos⁴⁹⁴.

Cet escalier est construit en briques creuses [figure 120], renforcées par du béton, le tout couvert de marbre, pillés après la cessation de la fonction du moulin. Avec sa forme en U, il compte trois volées avec un vide central, les marches font 80cm et les contres marches sont de 17cm, son palier de repos à une dimension de 1.2m, enfin, les mains courante inexistantes de nos jours, étaient autrefois en ferronnerie à barreaux⁴⁹⁵.

Les colonnes en marbre à fut lisse, un autre élément structurel, que l'on ne retrouve pas partout, elles soutiennent le porche et la passerelle. D'autres matériaux de construction sont relevés à l'intérieur, surtout, la boiserie et le vitrage utilisés au niveau des fenêtres et des portes.

⁴⁹¹ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, op Cité.

⁴⁹² Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁴⁹³ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁴⁹⁴ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁴⁹⁵ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

Quant au revêtement de sol, on le retrouve soit à base de céramique sur la terrasse, coulée avec du mortier bâtard⁴⁹⁶ [figure 121]. Cette dernière est très préconisée contre l'humidité pour ses qualités d'étanchéité, ainsi que pour sa grande résistance aux acides et aux chocs mécaniques⁴⁹⁷, très fréquents dans ce type d'usine. Soit à base de brique réfractaires, à base chamotte⁴⁹⁸ [figure 122], qui présente une grande résistance thermique. On retrouve surtout ce type de carrelage dans les salles de machines.



Figure 121 : revêtement en céramique
Source : Auteur



Figure 122 : brique réfractaire à base de chamotte
Source : Auteur

d. Décor et ornementation :

Les monuments de l'industrie doivent beaucoup au faste du progrès⁴⁹⁹, ils dénotent, par leurs caractéristiques formelles, une activité productive accrue, qui opte pour de plus grands espaces, modulables, mieux adaptés à leur nouvel outil et à leurs impératifs logistique, et ceci au détriment d'un esthétisme ostentatoire et abusif.

Indéniablement, l'esthétique industrielle est fortement liée à la dimension fonctionnelle et symbolique de l'activité productive, plus qu'à la dimension artistique. Elle est souvent considérée comme langage et support de communication des organisations, n'attachant pas forcément de l'importance à la notion du beau et du décor. Pourtant, face à ce nivellement esthétique, certaines industries restent en quête de représentation et osent encore une véritable "signature" architecturale.

La minoterie Narbonne, adhère à cette doctrine. L'apport décoratif du bâtiment reste minime et limité, seule la façade comme nous l'avons vu, arbore les bannières du style néo-moresque, à travers quelques éléments décoratifs, puisés dans le patrimoine traditionnel algérien. Ceci dans le but de marquer l'édifice d'une empreinte esthétique et d'une identité architecturale. Ce langage décoratif, se résume aux formes d'ouvertures caractérisées par certains éléments.

⁴⁹⁶ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, op Cité.

⁴⁹⁷ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, 2010, op Cité.

⁴⁹⁸ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, 2010, ibid.

En premier lieu on retrouve l'arc, sous différentes formes, comme rappel à l'architecture orientale, tel que l'arc en plein cintre, l'arc en fer à cheval légèrement brisé, l'arc brisé outrepassé, utilisés pour l'ornementation des ouvertures sur la façade principale [figure 123]. L'entrée principale quant à elle, rend hommage à l'arc en anse de panier également dénommé arc algérois [figure 124].



Figure 123 : ouverture de la façade sud du bloc 1
Source : Auteur



Figure 124 : traitement du porche d'entrée, vue de l'intérieur
Source : Auteur



Figure 125 : colonnes avec chapiteau de feuilles d'acanthes et volute e, spirale
Source : Auteur

En second lieu, deux typologies de colonnes participent à l'écriture de ce décor. Ces colonnes faites de marbre, ont en commun une base régulière arrondie aux angles. Elles présentent soit un fût lisse ou torsadé, et sont dotées pour certains d'un simple chapiteau corinthien décoré par une feuille d'acanthe au centre surmontée de deux volutes en spirale aux extrémités [figure 125], pour d'autres d'un chapiteau type pastiche néo-moresque⁵⁰⁰ avec une rangée de méandres dans la partie basse, surplombée en haut de motifs géométriques arabisants [figure 124] [figure 126].

On repère, sur les angles de la façade principale, la présence de merlons joignant des formes circulaires et orthogonales. Des corniches sont tout aussi présentes, formées par un encorbellement de bandeaux horizontaux, cernant tout l'édifice sur toute sa périphérie. Sur la partie ouest, on note des corniches distinctes formées de stalactites à base de muqarnas, motif ornemental typique de l'architecture arabisante [figure 127].



Figure 126 : colonne type pastiche
Source : Auteur



Figure 127 : traitement de façade en muqarnas
Source : Auteur

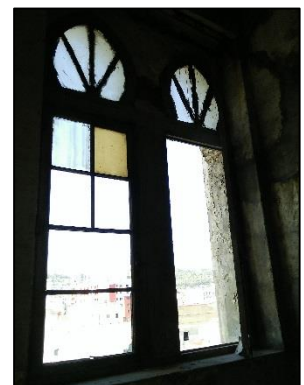


Figure 128 : vitrage coloré
Source : Auteur

⁵⁰⁰ Boulbene-Mouadji Ines Feriel, « Le style néo moresque en Algérie, fondement-portée-réception », mémoire de magistère, option patrimoine, département d'architecture et d'urbanisme de Constantine, février, 2012, p116.

La menuiserie, pour sa part est plutôt d'apport fonctionnel, réalisée en bois simple, associée pour certaines fenêtres à un habillage en marbre de l'intérieur au niveau des appuis. La forme dominante pour ce qui est des fenêtres est le rectangle disposé en longueur avec une dimension de 1.6m sur 1.2m. Celles du rez-de-chaussée, sont arquées en plein cintre et couvertes par un grillage métallique. Aux niveaux supérieurs on retrouve des fenêtres jumelées surmontées d'un arc brisé outrepassé de 90cm par 60cm, ou d'autres avec un arc plein cintre outrepassé faisant 1.6m par 60cm. Ces dernières, sont gratifiées d'un vitrage coloré, subdivisé en formes géométriques [figure 128].

4.2. L'administration du moulin :

a. Organisation spatiale :

Ce bloc fut construit en 1910, et était réservé à l'usage administratif de la minoterie. Sa volumétrie est composée par la juxtaposition de deux simples parallélépipèdes, agencés selon un plan pratiquement carré, faisant 25m de long sur 20m de large. De cet assemblage découle un gabarit ascendant du nord avec un gabarit de R+1 à double hauteur, vers le sud avec un R+4 surmonté d'une terrasse accessible associé à des annexes.

Ce bâtiment administratif, est implanté à l'extrémité ouest de la minoterie Narbonne, délimité par deux voies, celles de Tripoli au sud, et l'impasse Ali Aissaoui à l'ouest, les autres pans donnent sur la cour de l'usine. Son accès principal se fait depuis le mur pigeon gauche (mur est), accolé latéralement à l'entrée principale de l'ensemble. Deux autres accès secondaires, le desservent, le premier se fait sur la rue Tripoli, l'autre ouvert sur la partie usine du bâtiment, sur la cour intérieur.

L'organisation intérieure fragmente cet immeuble en trois compartiments distincts : une première partie (partie 1) occupée actuellement par le service d'urbanisme attendant à l'APC ainsi que par l'association des mal voyants. Une deuxième (partie 2) consacrée pour les bureaux du service des impôts. Enfin la dernière partie (partie 3) représente la division industrielle du bâtiment [figure 129].

La façade principale de l'ex SEMPAC, supporte l'entée qui donne accès à la première partie, sur la voie Tripoli. Cette dernière (partie 1), s'ouvre directement sur un long couloir qui aboutit sur une cage d'escaliers à deux volées, et dessert au même temps les espaces du rez-de-chaussée [figure 130]. A gauche on trouve une grande pièce réservée au personnel, à droite, une petite pièce utilisée actuellement comme bureau d'archive [figure 129].

Les bureaux à l'étage qui affichent une hauteur de 3.4m, s'organisent de part et d'autre du couloir linéaire [figure 131]. A droite on note deux pièces juxtaposées l'une à côté de l'autre, à gauche un grand espace divisé en deux parties par une cloison, donne sur un autre reprenant ainsi le principe de « bit fi kelb bit ou pièce à l'intérieur d'une autre pièce » [figure 129].

Le deuxième étage marque le décalage de niveaux qu'on verra dans la deuxième partie (partie 2) du bâtiment. Il est accessible à partir d'un escalier droit qui atterrit sur un petit hall central bordé de deux lots indépendants dont les espaces s'organisent de part et d'autre [figure 129]. Le premier lot de gauche,

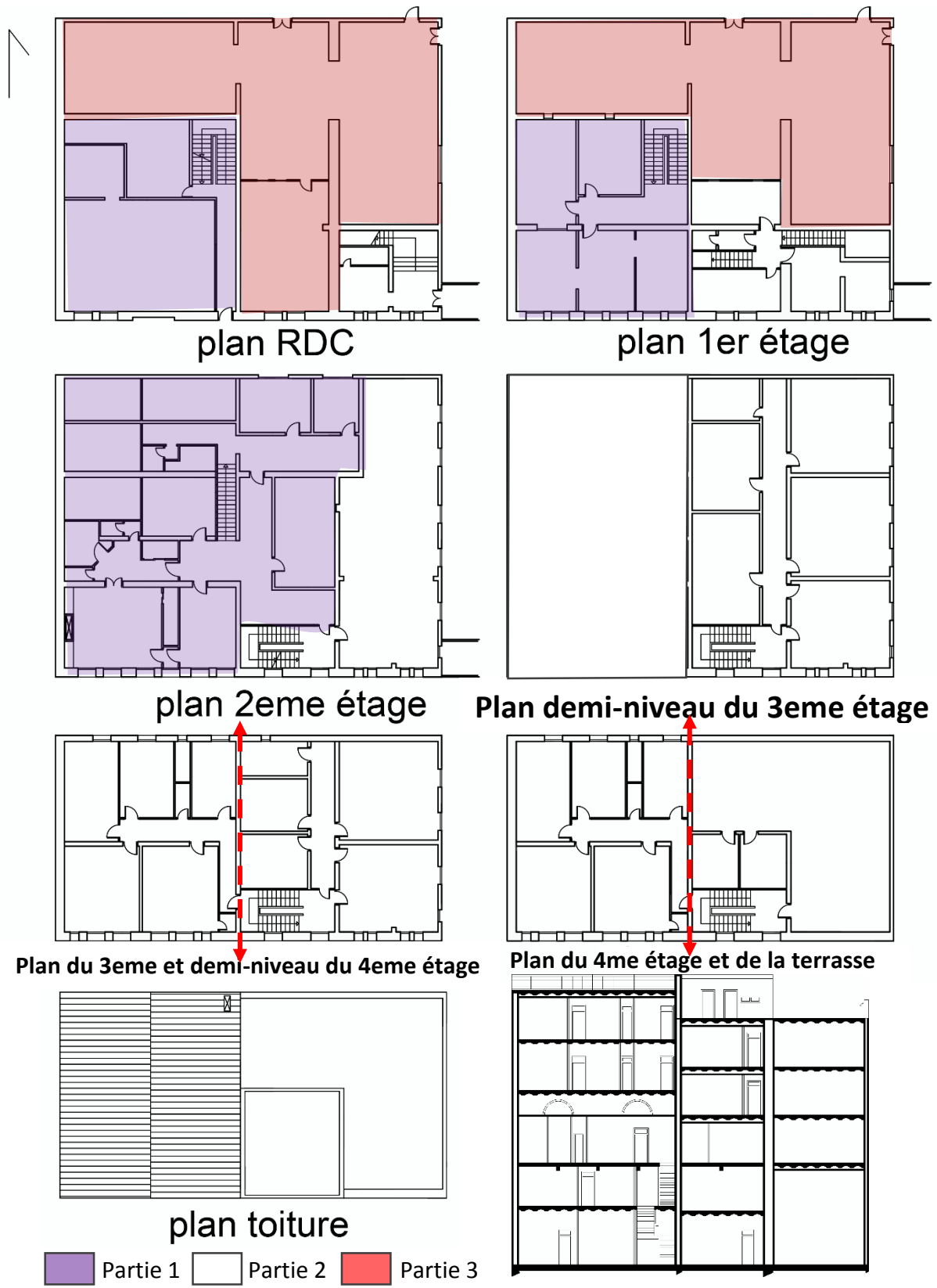


Figure 129 : organisation spatiale (bloc 8)
 Source : Nessark Nawel, op Cité, reprint par auteur

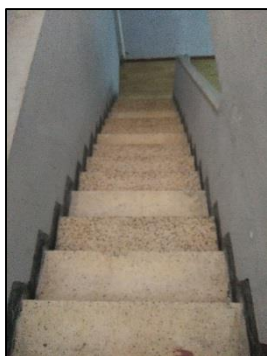


Figure 130 : cage d'escalier de la partie 1
Source : Auteur



Figure 131 : organisation de l'étage
Source : Auteur

dispose de sanitaires et de dépôts sur un côté, et deux bureaux alignés sur l'autre. Le lot droit, s'ordonne le long d'un couloir en L. Sur le plus petit côté on accède aux escaliers qui établissent la liaison avec le deuxième étage de la deuxième partie (partie 2), sur le côté le plus long on retrouve deux bureaux et une grande salle ayant une cheminée bien décorée, accessible à travers un passage en chicane [figure 129].

Partie deux (partie 2) de cet immeuble. Son accès représente l'entrée principale de la bâtisse localisée sur son mur pignon droit (façade est). Un petit perron donne directement sur le rez-de-chaussée de 2.6m de hauteur, ce dernier est composé d'un petite hall qui précédé une ancienne réserve utilisée actuellement comme bureau du gardien, puis vers la droite on se dirige directement vers l'escalier en L qui mène au premier étage [figure 129] [figure 132].

Une fois au premier, on atterrit sur un hall bordé par les sanitaires en face, et qui dessert un grand espace fermé à droite, ainsi que deux salles à gauche : la première utilisée comme entrepôt, le deuxième superposé sur le hall et le bureau de rez-de-chaussée, utilisé actuellement comme chambre de nuit pour le personnel [figure 129].



Figure 132 : cage d'escalier de la partie 2
Source : Auteur



Figure 133 : état de quelques salles du bloc des impôts
Source : Auteur

A partir du deuxième étage l'escalier change de forme et devient droit, son palier soutient deux portes, celle en face dévoile une grande pièce totalement en ruine, occupant toute la largeur de l'ilot, qui fut autrefois la salle de réunion actuellement en ruine [figure 133], celle de gauche représente la liaison avec la premier partie (partie 1) [figure 129].

Le troisième et quatrième étages, sont identiques, ils sont scindés en deux blocs indépendants formés par des demis niveaux. Le premier représente les étages qui se trouvent à chaque niveau à gauche, le deuxième indique les demi-niveaux, accessibles depuis le palier de repos à droite, mais qui sont désormais inoccupés à cause de leur grande dégradation [figure 129].

Les deux niveaux du troisième et quatrième étage, sont conformes en termes d'organisation spatiale. Cette dernière est régie par un couloir en L de 1.1m qui s'élargit de l'autre côté à 1.5m, il est bordé de part et d'autre de bureaux. A droite on retrouve deux pièces avec des sanitaires au milieu, à gauche on perçoit une pièce qui s'ouvre également sur l'entrée, accolée à une autre de même dimension qui renferme une cheminée en marbre. Ce même couloir s'achève sur un autre bureau [figure 129].

Le premier demi niveau, est accessible à partir du palier de repos du troisième étage, à ce stade on repère deux portes : celle à gauche rassemble cinq pièces et des sanitaires de part et d'autre d'un couloir droit, l'autre en face donne sur une pièce commune aux deux côtés [figure 129].

Le second demi niveau est indiqué à partir du palier de repos du quatrième étage. Ce compartiment est desservi par un petit couloir en longueur qui donne quatre espaces de bureaux et des sanitaires, le tout accessible par une porte à gauche, une autre porte en face dessert un bureau commun. Enfin on termine par une terrasse accessible, dont l'accès se fait depuis le quatrième étage en continuité avec les escaliers, elle est sous forme de L et comporte deux pièces annexes [figure 129].

On achève ce bâtiment avec la dernière partie (partie 3), qui représente un compartiment à usage industriel [figure 129]. Ce dernier est à rez-de-chaussée en double hauteur, plus un étage, un autre niveau fut rajouté récemment au-dessus du premier [figure 134]. Elle est subdivisée entre dépôts et ateliers de confection de vitrage et d'aluminium [figure 135].

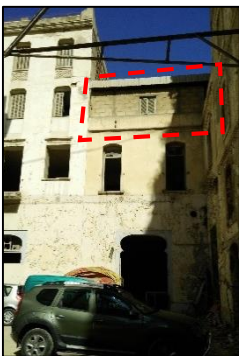


Figure 134 : façade de la partie usine
Source : Auteur



Figure 135 : vues à l'intérieur de la partie usine du bloc 8
Source : Auteur

b. Façades, style et langage architecturale :

L'expression architecturale de la façade principale du bâtiment administratif, reflète l'organisation spatiale intérieure du bloc à travers des rythmes verticaux et horizontaux [figure 136]. Les traces verticales, marquent deux parties qui font allusion aux deux parties du bâtiment (partie 1 et 2) [figure 136].

La première partie (service d'urbanisme), obéit à une symétrie verticale contrairement à l'autre, et à une tripartie horizontale [figure 136] [figure 137]. Le soubassement englobe le RCD, il supporte sur son extrémité est, l'accès secondaire qui donne sur l'artère principale d'Hussein Dey, et deux fenêtres rectangulaires à l'autre extrémité pour le maintien de l'équilibre. Le corps est en lui-même subdivisé en trois registres.



Figure 136 : façade principale (sud) du bloc 8
Source : Nessark Nawel, op Cité, repris par auteur



Figure 139 : façade est du bloc 8
Source : Nessark Nawel, op Cité, repris par auteur

- Le premier formé par les fenêtres du premier étage, barreaudées et creusées dans le mur, elles sont encadrées en haut par un arc orthogonal sous une forme d'escalier montant. Ce registre est délimité par les appuis de fenêtres des deux côtés (haut et bas).
- Le deuxième affiche le même type de fenêtres mais en plus grandes dimensions et sans barreaudage.
- Le dernier registre est formé par les deux derniers niveaux, avec de simples ouvertures carrées au centre, bordées de petite fentes rectangulaires aux extrémités. Le tout est clôturé par une simple toiture inclinée à deux versants.

La deuxième partie, qui représente le bloc des impôts, subit une organisation horizontale tripartite, soulignée par les appuis des fenêtres extérieurs qui forme des bandeaux horizontaux, composée d'un soubassement formé par le rez-de-chaussée et le premier, un corps centrale qui englobe les niveaux centraux et un couronnement incluant une terrasse accessible et ses annexes [figure 136] [figure 138].

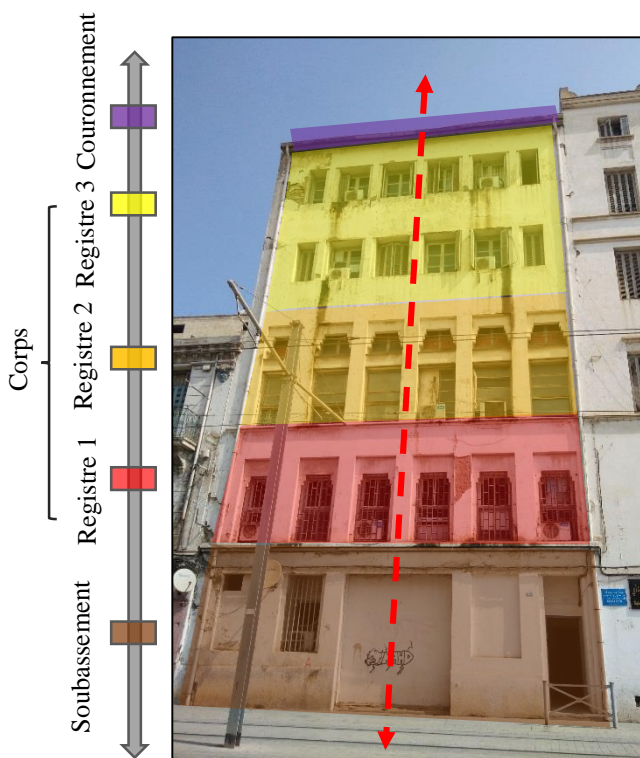


Figure 137 : façade la partie 1 du bloc 8
Source : Auteur

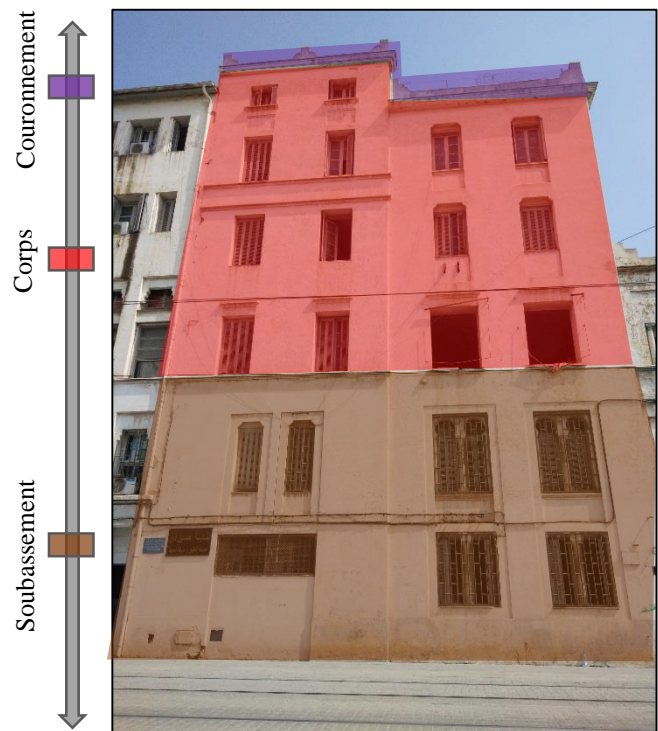


Figure 138 : façade la partie 2 du bloc 8
Source : Auteur

Au niveau du soubassement, on est frappé par une asymétrie, ou la partie ouest est pratiquement aveugle avec une seule ouverture en largeur en bas, surmontée de deux fentes rectangulaires, et la partie gauche est marquée quant à elle, par quatre fenêtres jumelées avec des colonnes en marbres à fût torsadé et dont le chapiteau est sculpté d'un croissant au centre bordé par des volutes aux extrémités que l'on perçoit de l'intérieur [figure 138]. Ces fenêtres sont superposées deux par deux. Le corps est à base de simples fenêtres rectangulaires, pourvus d'ornementation. Le couronnement est uniquement crénelé sur les côtés [figure 136] [figure 138].

La façade latérale droite reprend le langage néo-moresque de la façade du bloc 1, elle supporte l'entrée principale au service des impôts et l'accès secondaire qui mène vers la partie usine. Ici même, la tripartie revient, dans l'écriture horizontale de la façade, cette fois si soulignée par une différenciation dans le traitement des ouvertures. Le RDC, forme le soubassement, le corps se constitue des niveaux et le couronnement de la terrasse [figure 139].

L'expression verticale, propose trois registres séparés. Le premier concerne la partie industrielle, avec son entrée remarquable ornée d'un arc en anse de panier et traitée avec un simple encadrement creusé dans le mur, cette partie représente le soubassement. Le corps est soigné par deux fenêtres symétriques disposées en longueur et couronnées d'un arc en plein cintre surbaissé. Le couronnement, constitué autrefois, d'une simple corniche de la terrasse, a subit récemment une extension verticale, avec l'ajout d'un étage présentant une seule ouverture au milieu et couvert de zinc [figure 139] [figure 140].

Le deuxième registre vertical, annonce un soubassement similaire au premier, le corps par contre est



Figure 140 : façade est du bloc 8
Source : Auteur

constitué de trois rangés d'ouvertures, une pour chaque niveau. La première rangée est composée d'une porte disposée entre deux fenêtres qui donnait avant sur un balcon inexistant actuellement, la totalité de ces ouvertures ont une simple forme rectangulaire, surmontée de linteaux décorés avec des motifs géométriques traditionnels sculptés. La deuxième rangée comprend trois fenêtres rectangulaires alignées et encadrées par une forme raccorder aux extrémités sur la partie haute [figure 139] [figure 140]. On retrouve la même reproduction pour la troisième rangée, mis à part la partie sous fenêtre, décorée cette fois ci par des motifs géométriques sculptées, rappelant le moucharabieh traditionnel [figure 141].

Le troisième et dernier registre, supporte l'accès principal dans le soubassement surmonté d'une simple fenêtre rectangulaire disposée en longueur au niveau de l'étage, l'accès est marqué par un petit perron formé de trois marches. Le corps indique la porte qui donne sur la passerelle disposé à ce niveau qui établit la liaison du bloc 8 avec le bloc 1, les autres niveaux qui constituent ce corps affichent la même configuration que celle du deuxième registre. Finalement le couronnement est traité avec des bandeaux horizontaux sous forme de corniche qui soulignent le niveau de terrasse accessible [figure 139].



Figure 141 : motif décoratif sur la façade est du bloc 8
Source : Auteur

Ce bloc comme pour le premier, est témoin du style néo-moresque, vu qu'il dévoile de par ses façades, un mariage de langages issus d'une réinterprétation de certains types d'arcs et motifs décoratifs, purement orientales, affirmant ainsi une sorte de réconciliation entre orient et occident à travers le style néo-moresque (style Jonnart).

c. Structure et système constructif :

La structure porteuse verticale est en maçonnerie chaînée [figure 142] et porte deux type de plancher⁵⁰¹. Le premier a voutains [figure 143] remarqué au niveau du RDC, et du deuxième jusqu'à la terrasse, c'est la structure dominante au niveau de l'administration, elle est parfois dissimulée sous un faux plafond. Ce type de plancher est constitué de briques pleines posées sur des solives en acier, le tout maintenue par des poutres en profilés métalliques. Le deuxième type est représenté seulement au premier étage, c'est un plancher nervuré unidirectionnel, ou les nervures en béton armé sont dirigées vers une seule direction et posées sur une dalle plane en béton armé⁵⁰².

Le système de recouvrement dévoile lui aussi deux types de structures. D'une part c'est une dalle en béton armé revêtu d'une étanchéité⁵⁰³ afin de résister à l'humidité et empêcher la condensation d'eau sur les terrasses accessibles ou pas. D'une autre part c'est une charpente en bois a deux versants, recouverte de tuiles en terre cuite⁵⁰⁴, ce type de couverture au niveau la partie 1 (service d'urbanisme de l'APC d'Hussein Dey) seulement.



Figure 142 : structure en maçonnerie chaînée

Source : Auteur



Figure 143 : planchers à voutains au niveau du bâtiment des impôts

Source : Auteur



Figure 144 : escaliers du bloc 8

Source : Auteur

Les escaliers de la partie 1 ne présentent aucune spécificité, ils sont réalisés en granito⁵⁰⁵, soit de type droit avec une seule volée ou bien en U avec deux volées et un palier de repos. Ceux de la partie 2, eux sont présents sous deux formes : celui qui mène au premier est formé de deux volées perpendiculaires avec une main courante en brique, le deuxième dessert les niveaux à partir du deuxième jusqu'au dernier étage avec deux volées parallèles a palier intermédiaire et une main courante composée de barreaux

⁵⁰¹ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, op Cité.

⁵⁰² Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁵⁰³ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁵⁰⁴ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

⁵⁰⁵ Rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007, ibid.

métalliques en fonte. Ils sont soutenus latéralement par un mur porteur, avec des marches revêtus de marbre et un palier en carrelages décorés de mosaïque, les parois latérales sont distinguées avec un placage de faïence, formé de petits carreaux de différentes couleurs [figure 144].

d. Décor et ornementation :

L'édifice des bureaux administratifs présente plus d'éléments décoratifs que le bloc du moulin, on y retrouve des éléments architectoniques d'ornementation que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, du fait qu'il n'est pas dessiné à l'usage industriel.

Les ouvertures affichent divers objets décoratifs, divisés entre les fenêtres et les portes, de l'intérieur et de l'extérieur. Pour ce qui du décore appliqué aux fenêtres on retrouve, pour un certain type des colonnettes a fut torsadé, sculptées en marbre avec un chapiteau d'ordre ionique auquel on a rajouté un motif en forme de croissant inversé. Ces colonnettes jouent un double rôle à la fois décoratif et structurel vue qu'elle supporte également un encadrement en arc brisé. Ce type d'ornement apparait au niveau des fenêtres géminées réalisées en bois, elles sont ce aussi vitrée avec trois rangées de carreaux carrés colorées qui cernent quatre pénaux rectangulaires. Ces fenêtres sont fermées sur l'extérieur par un quadrillage en feronnerie formant des rectangles décalés [figure 145].

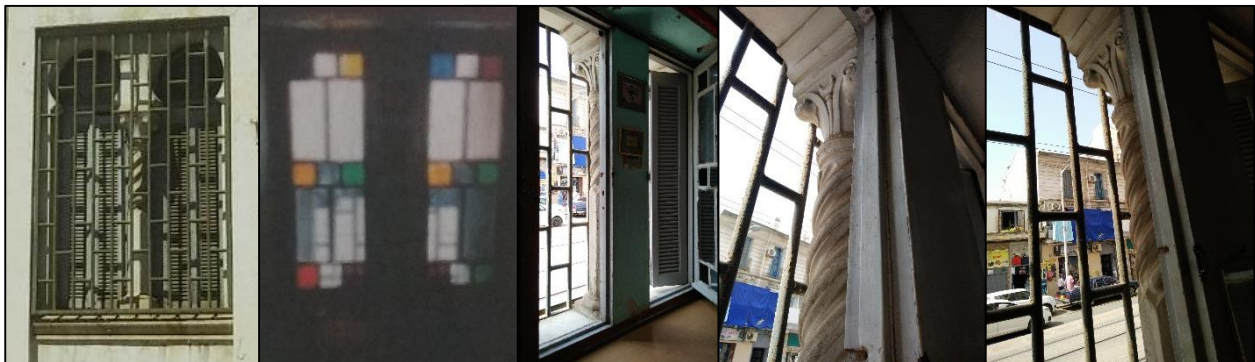


Figure 145 : configuration des fenêtres géminées au niveau du bâtiment des impôts de l'intérieur et de l'extérieur

Source : Auteur

Pour d'autres types de fenêtres on remarque certains encadrements affichant des motifs géométriques sculptés tel que le motif losangé sous les linteaux ou le motif en étoile à six branches sous les encadrements des fenêtres placées sur le mur pignon droit du bâtiment [figure 146]. Sur cette façade on retrouve également un autre type d'encadrement portant la configuration de l'arc segmentaire [figure 147]. Un autre type d'encadrement apparait au niveau de la façade principale de la bâtisse, celui-ci est spécifique, formé par un arc orthogonal, comme une sorte d'escalier montant qu'on retrouve sous différentes dimensions, ornant les fenêtres du premier et du deuxième étage de la partie 1 [figure 148].

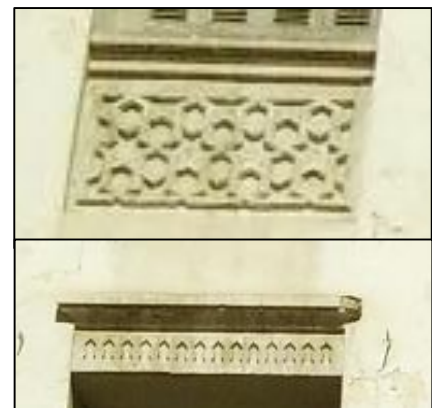


Figure 146 : motifs géométriques pour le traitement de façade

Source : Auteur

Le décore appliqué aux portes et moins traité de l'extérieur, seule l'arc en anse de panier est repris pour le couronnement de l'accès qui donne sur la partie de l'usine [figure 149]. Mais une fois à l'intérieur, la majorité des portes sont simples de forme rectangulaire à un seul ventail, justifié par la suprématie de l'activité industriel mais on relève quand même certaine exceptions.



Figure 147 : arc segmentaire
Source : Auteur



Figure 148 : arc orthogonale
Source : Auteur



Figure 149 : arc en ans de panier
Source : Auteur

Au deuxième étage de la partie 1 on remarque deux portes singulières en bois. L'une à deux vantaux (porte a) ornée de motifs arabesques sculptés, surmontée d'un encadrement d'arc en plein cintre polylobé, reposant sur des colonnettes et le tout décoré de moulures en plâtre [figure 150]. L'autre a un seul ventail (porte b) arquée en plein cintre et sculptée également de formes arabesques, reposant sur deux pilastres, le tout formant un chambranle muni de différents motifs gravés en plâtre [figure 151].

Une autre porte plus remarquable donnait autrefois accès à la chambre seigneuriale, qui se trouve au niveau de l'entrée en chicane dans la partie 2. Cette dernière présente un encadrement en plâtre de forme forale qui se compose si l'on peut dire de cinq registres. Le premier représente des colonnettes à base cylindrique et fut torsadé surmontés de chapiteaux ioniques. Le deuxième est composé d'un arc en plein cintre polylobé, orné de motifs géométriques. Le troisième est constitué d'un bandeau horizontal gravé d'une inscription calligraphique sur toute la largeur de l'encadrement, surmonté de trois ouvertures arquées en plein cintre et marquées de motifs floraux formant ainsi le quatrième registre. Le tout est surmonté d'un bandeau agrémenté de muqarnas pour le cinquième et dernier registre [figure 152].



Figure 150 : porte a
Source : Nessark Nawel, op Cité

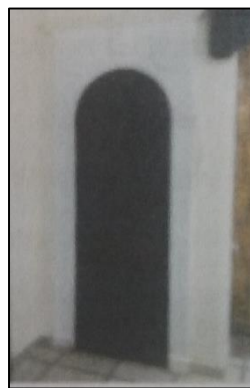


Figure 151 : porte b
Source : Nessark Nawel, op Cité

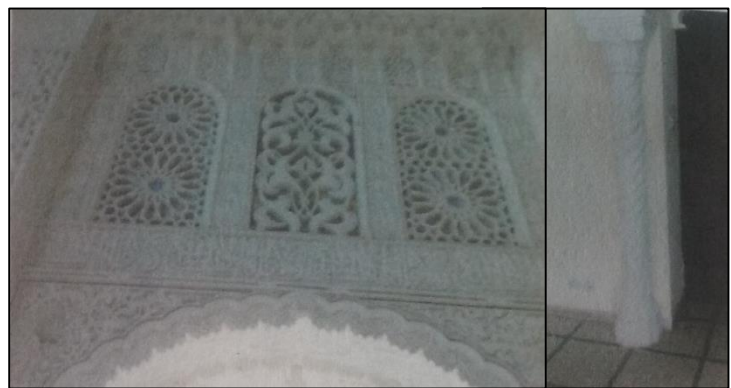


Figure 152 : porte de la chambre seigneuriale
Source : Nessark Nawel, op Cité

Dans cette même pièce se trouve une ancienne cheminé exceptionnellement décorée [figure 153]. Son socle, son âtre ainsi que son encadrement, sont réalisés en de briques pleines noir tracées en blanc. Le jambage est fait de pierre de moellon nuancée, il est bordé de colonnettes composées d'un chapiteau ionique à fut torsadé et une base cylindrique et cerné par le haut d'un linteau recouvert de carreaux de faïence proposant une ornementation florale. Ces éléments sont surmontés par la saillie que forme le manteau boisé et enrichi par des consoles riche en moulures.

La tablette de cette cheminé faite en bois et est ornée d'une inscription koufique sur tout la longueur avec des rosaces aux angles. La partie haute, nommée hotte, est composée d'un encadrement en bois formé par un arc polylobé en plein cintre tapissé à l'intérieur de carreaux de faïence d'une décoration florale, limitée par deux pilastres, le tout surmonté d'un bandeau en bois sculpté de muquarnas. Cette cheminé se limite de part et d'autre par une assise en pierre de moellon teintée et recouverte de marbre.



Figure 153 : cheminé
Source : Nessark
Nawel, op Cité



Figure 154 : ornementation du
bureau du gardien
Source : Auteur



Figure 155 : ornementation du
plafond des escaliers
Source : Auteur



Figure 156 : encadrement en arc en anse
de panier
Source : Auteur

D'autres éléments de décor sont observés à l'intérieur. Certaines parties du plafond sont sculptées, notamment dans le bureau du gardien dans la partie 2 avec une forme peinte en bleu et orange [figure 154], ainsi qu'au niveau du plafond qui couvre les escaliers menant au premier dans cette même partie [figure 155]. Ce même plafond est marqué au début et à la fin de la volée d'escalier, par un encadrement en arc en anse de panier revisité avec des formes saillantes type baguette congés⁵⁰⁶, de profil [figure 156].

On en vient maintenant aux revêtements de sol. Une interprétation artistique pour cet élément est perçu au niveau de ce bloc, il sert à la fois de décore, mais aussi dans la structure, car il est adapté à ce genre de bâtiment industriels. Ils sont composés de motifs géométriques variés :

- Revêtement de carreaux de carrelages en hexagone cernant des fleurs a six pétales de couleur jaune, collés avec de petits hexagones noir. Les vides sont de couleur bleu et rouge, et le tout est bordé de frise [figure 157]. Ce type se repère au niveau du sol de l'entrée principale et de la salle adjacente dans la partie 2.

⁵⁰⁶ Encadrement de lignes décoratives qui indique un encoorbement.

- Revêtement de carreaux de carrelages hexagonaux, formant trois triangles emboîtés de différentes couleurs (bleu rouge, blanc et noir) la couleur jaune est utilisée pour tracer les limites de chaque forme [figure 158]. On retrouve ce type sur les trois premiers niveaux de la partie 2.
- Revêtement de carreaux de carrelages, formé à base de losange de différentes couleurs (noir, rouge et blanc) limité avec de tracé jaune [figure 159]. On les retrouve au niveau des sanitaires du premier étage de la partie 2 et du couloir du deuxième étage.
- Un type de carrelages carré, embellie par un ordonnancement de cercles dans lesquels on trouve des motifs floraux [figure 160].



Figure 157 : revêtement en fleurs sa six pétales
Source : Auteur

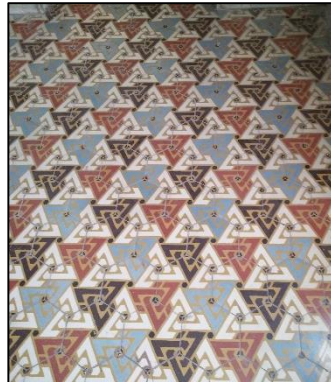


Figure 158 : revêtement en triangles emboîtés
Source : Auteur



Figure 159 : revêtement à base de losanges
Source : Auteur



Figure 160 : revêtement carré a motifs floraux
Source : Auteur

La ferronnerie est omniprésente également. C'est le produit de l'industrie de son époque utilisée comme complément décoratifs et ornement architecturale. Cette dernière apparait avec l'utilisation du nouveau matériau : le fer forgé, qu'on retrouve généralement au niveau des gardes corps, les mains courantes ou les grilles des fenêtres. On la retrouve au sein de notre bâtiment sous forme :

- partie 1 avec des travers forgées en rectangle plein décalés [figure 161].
- Barreaudage de la main courante des escaliers, forgé en rond plein rainuré [figure 162].



Figure 161 : barreaudage en rectangles décalés
Source : Auteur

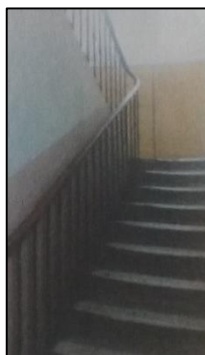


Figure 162 : barreaudage de la main courante
Source : Auteur

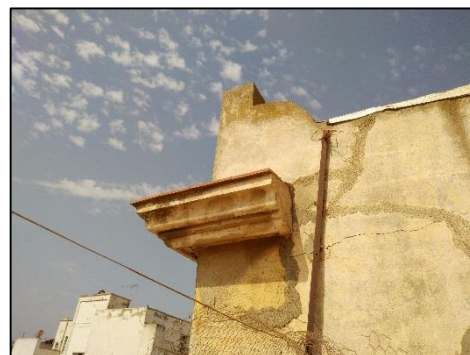


Figure 163 : traitement du couronnement
Source : Auteur

Au final, le sommet de la toiture est marqué sur les angles par des merlons et des corniches formées par l'encorbellement les bandeaux horizontaux, présentant une configuration en demi-cylindre [figure 163].

Ce résultat affirme que même ce bloc pareillement à celui qu'on a vu auparavant, adopte le style néo-moresque, à travers un registre décoratif, plus riche à l'intérieur qu'à l'extérieur, et qui tend à réinterpréter et réintroduire des éléments architectoniques d'ornementation tirés dans l'architecture arabo-maghrébine, dans un immeuble purement moderne qui répond à une fonction contemporaine.

Conclusion :

A travers cette analyse architecturale et historique, on peut certifier que la minoterie Narbonne, bien que délaissée, détériorée et abimée, constitue un spécimen remarquable qui mérite d'être valorisée. Son état actuel, signale l'urgence d'une prise en charge et de mise en valeur, pour la conservation de cette dernière. Mais malgré les balafres du temps, cet ensemble industriel reste tout de même un trésor typique de l'industrialisation en Algérie en générale et d'Hussein Dey en particulier.

En effet l'ancien moulin Narbonne, recèle des valeurs patrimoniales intrinsèques, relatif au vestige de l'industrie, ce qui confirme son grand intérêt patrimonial et affirme que ce meunier représente une partie indéniable du patrimoine industriel algérien, bien qu'il ne soit toujours pas jugé à sa juste valeur.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Le patrimoine industriel, une notion à la fois récente et naissante, prend de plus en plus d'ampleur à l'échelle internationale, cette composante patrimoniale s'avère être très riche et étendue, bien qu'appartenant autrefois à la simple vie quotidienne de la société.

Souvent considérée comme symbole d'une architecture sans prestige et sans distance historique, qui reste limitée à l'usage économique, cette catégorie a amplement été menacée de destruction, et a souffert d'une marginalisation totale dans les listes patrimoniales, jusqu'à pas longtemps. Ceci est dû à la méconnaissance de la culture industrielle, ou à l'intérêt porté aux bâtiments, jugés prestigieux, avec une architecture savante ainsi qu'aux œuvres rares et anciennes. La typologie industrielle, est désormais le témoin incontesté du fait que « le familier n'est pas pour autant commun ».

Les friches industrielles ne sont plus perçues comme une malédiction, mais comme des réserves patrimoniales. On assiste actuellement à un regain d'intérêt énorme, quant aux témoins de cette activité productrice, uniques représentants d'une période significative de l'histoire humaine révolue. Mais pour ce changement de regard, il a fallu laisser s'écouler plusieurs années, semées de destructions irréversibles ou d'abandons irréparables.

Les composantes du patrimoine industriel, sont immédiatement recensées, inventoriées, et reconnus autant que partie indissociable du patrimoine culturel. Elles sont tout aussi prises en charge et mises en valeur à travers des interventions de réhabilitations, reconversions et autres, dans une optique de recouvrer leur place dans nos villes et participer à la régénération des celles-ci, tout en s'appuyant sur un passé recyclé.

Le catalogue des produits industriels représente aujourd'hui la mémoire première de l'architecture du XIX siècle. Cette nouvelle recrue patrimoniale, se distingue par son caractère ambivalent, vu qu'elle représente actuellement une partie intégrante du patrimoine culturel mais reste tout de même une composante assez spécifique de celui-ci.

Cette spécificité découle de sa double dimension, qui est d'une part technique se rapportant aux bâtiments, prouesses et produits de l'industrie, et d'autre part incorporelle qui se rattache aux savoirs faire, et aux effets de l'univers industriel sur l'aspect socio-économique.

L'étude du système de valeurs véhiculé par le patrimoine industriel, révèle tout autant, des indicateurs totalement différents de ceux des autres biens culturels. En effet, ce dernier est porteur de grandes valeurs architecturales, historiques, sociales et autres, qui se rattachent beaucoup plus aux témoignages du passé, aux preuves de l'ingéniosité humaine et aux lieux d'interaction sociale, appartenant exclusivement à la culture industrielle.

Toutes ces données nous ont permis de construire une forte assise théorique concernant, le patrimoine industriel, ses typologies, ses composantes, ses valeurs et les modes de sa prise en charge et mise en valeur à travers le monde. Pour ensuite confronter cet état de savoir aux réalités du patrimoine industriel

en Algérie. Cette confrontation a permis d'établir un bilan de la situation sur la protection du patrimoine industriel en Algérie, et de mettre l'accent sur la marginalisation, l'abandon et la mise à l'écart des bâtiments de l'industrie, malgré leur présence imposante au sein de notre territoire.

L'analyse critique du principal texte de loi lié au domaine patrimoniale (loi 98-04) et ses mécanismes de protection, ont démontré que le caractère spécifique du patrimoine industriel n'est pas pris en charge par la législation algérienne, et ceci bien qu'il soit clairement défini et identifié en tant que typologie spécifique dans le texte.

Effectivement, aucun édifice ou monument classé en Algérie, ne l'est sous l'appellation franche de « patrimoine industriel ». Ceci apparaît clairement quant aux critères retenus dans la sélection des trois uniques sites classés appartenant à cette catégorie, qui n'attestent nullement de leur appartenance à l'univers industriel, malgré les grandes valeurs qu'ils véhiculent. Ils sont bien au contraire, associés à d'autres facteurs de classement qui les dépouillent de toute leur identité industrielle et les associent aux autres typologies des biens culturels.

Pareillement, nulle initiative de prise en charge de ces biens n'est palpable sur terrain. Le legs industriel algérien n'est ni recensé, ni inventorié, par les autorités chargées de ce travail, malgré la présence d'un nombre considérable de friches d'ensembles industriels à travers le territoire national. Bien au contraire, ces dernières sont ignorées et laissées à l'abandon.

L'héritage industriel, n'est toujours pas perçu comme un bien à valoriser dans notre pays, sa prise en charge se limite à des actions ponctuelles, isolée et qui le prive de tout son caractère spécifique. Il est à l'inverse marginalisé et reste exclus des plans de développement urbain ou économique, car les pouvoirs concernés ne veulent pas se pencher sur la question des friches et n'envisagent aucune politique de récupération ou de préservation.

La méconnaissance totale du patrimoine industriel, de ses composantes et des se valeurs spécifiques, conduit généralement à un choix déséquilibré basé sur des critères erronés. Aussi, son appartenance à une période « non acceptée » de l'histoire de l'Algérie creuse encore plus ce fossé, et augmente les possibilités d'écarter des biens susceptibles d'avoir un grand intérêt, dont les bâtiments et les ensembles industriels font le meilleur exemple. Nous avons de ce fait, pu répondre à un questionnement posé au commencement de notre travail, à savoir la cause de marginalisation du patrimoine industriel par nos politiques de préservation patrimoniale.

Avec l'étude d'un cas concret, que représente l'ensemble de la minoterie Narbonne, nous avons confirmé cet état de révocation particulier, infligé à cette typologie patrimoniale à l'échelle du territoire algérien, en raison de l'ignorance de sa vraie valeur. L'analyse expérimentale de cet ensemble industriel a dévoilé l'absence totale de compétences de prise en charge, de mise en valeur et de sélection de ce type de bien malgré leur validité à être classé à titre de patrimoine ou même à être réhabilité et réintégré dans le processus de développement de nos villes.

Après l'identification de ses caractéristiques identitaire, notre moulin s'est révélé porteur de grandes valeurs certifiant sa légitimité d'être considéré au même rang que les autres biens culturels, on y relève :

Valeur économique : Le bâtiment désaffecté, représente une vraie force économique pour la ville. Dans un premier plan à travers son positionnement stratégique, qui offre un potentiel foncier très important dans un endroit très prisé en plein cœur de la cité, où les terrains se font rares de notre jour. Dans un second plan, à travers l'existence d'une infrastructure déjà en place, qui implique une réduction des dépenses pour les travaux de démolition et de reconstruction qui s'en suivent.

Dans ce cas si, la réutilisation du bâtiment reste la meilleure des solutions, les actions de réhabilitation et de reconversion présentent le remède idéal à notre minoterie. Ces opérations peuvent lui redonner un nouveau cycle de vie, afin de l'inscrire dans une perspective de développement économique comme source de revenus et d'emplois, d'attractivité à la ville en générale et au quartier en particulier et de dynamisation du territoire, tout en exploitant son identité industrielle.

On parle ici d'économie matérielle, foncière et financière, qui vise à assurer une bonne intégration de nouveau projet aux ouvrages existant de la minoterie Narbonne et à l'ensemble du quartier. Malheureusement, on ne maîtrise toujours pas ce type d'action, et ceci se confirme avec le projet du nouveau siège de l'APC qui n'a pas abouti, où il a été question de démolir la bâtisse.

Valeur technique : Notre minoterie à vapeur est passée par plusieurs périodes de construction et de développement. Elle perdure depuis plus d'un siècle malgré les nombreux dommages et séismes qui l'ont frappés. Ce bâtiment témoigne d'une évolution remarquable des prouesses techniques, constructives et productives, caractérisant la phase industrielle de la ville d'Alger. Il s'est vu pourvoir des technologies les plus performantes de son temps, avec l'utilisation de matériaux inédits et de systèmes constructifs innovants dans plusieurs compartiments.

On note l'utilisation du fer et de la fonte, matériaux spécifiques de la grande industrie, et ce dès l'édification du premier bâtiment (bloc 5) en 1864, ainsi que l'avènement précoce du béton par la suite, à partir de 1870, puis sa généralisation dans plusieurs parties de la minoterie. Des techniques constructives exemplaires sont toutes visibles, on cite à titre d'exemple, le système de poutres métalliques où les nervures portantes bidirectionnelles en béton armé, au niveau des planchers du bloc 1, construit en 1910. Ce haut lieu retrace des exploits et des prouesses technologiques de l'industrie d'antan, marqués par la présence de traces et d'outils significatifs de l'activité productrice qu'il concevait, mais qui sont actuellement en état de rouille.

Valeur esthétique : Les bâtiments qui forment l'ensemble de la minoterie Narbonne dévoilent une originalité esthétique avec certaines caractéristiques permanentes, tel que la monumentalité et la sobriété, en découvrant un langage purement industriel qui évoque la notion de beauté utilitaire. Seuls les deux blocs qui donnent sur la rue principale d'Hussein Dey, affichent des attraits stylistiques singuliers, en adoptant le style néo-moresque, proclamé style national en Algérie coloniale à partir de

1905, à travers l'association du vocabulaire de l'architecture traditionnelle du Maghreb réinterprétés, avec le vocabulaire architectural industriel. Ceci fut dans un but de doter l'édifice d'une identité culturelle et d'affirmer son importance en ce temps-là.

Valeur historique : L'ensemble du moulin Narbonne est un des lieux les plus représentatifs d'Hussein Dey. Cette composante fondatrice du panorama urbain du quartier, retrace les différents moments de son histoire technique, économique et urbaine. En étant la première entreprise industrielle de la localité, la minoterie, est porteuse d'une identité et une mémoire collective qui nous permet de ressusciter et d'enraciner une mémoire propre au secteur de l'industrie, de son histoire et de son impact sur le développement du quartier, au temps où l'industrie conditionnait cette croissance.

Valeur architecturale : la meunerie est un lieu représentatif de production d'un savoir-faire insolite, elle abritait une fonction inédite qui témoigne des premières formes de travail de meunerie en Algérie. Cette bâtisse, dévoile une typologie architecturale fonctionnelle et symbolique, inexistante dans notre patrimoine traditionnel, et qui a disparu de nos jours. La minoterie Narbonne représente un héritage industriel qui nous renseigne sur la fonction que connaissait le lieu et nous renvoie à une période charnière de l'histoire de notre pays, souvent non prise en charge.

Valeur paysagère : Grande icône du paysage urbain d'Hussein Dey, vu sa localisation stratégique en plein centre du quartier, sur l'axe principal de Tripoli. Cette composante fondatrice de l'image d'Hussein Dey, s'inscrit parfaitement dans le panorama citadin du quartier et représente une composante indissociable de ce dernier. Sa monumentalité est ses dimensions imposantes font d'elle un élément de repère marquant par rapport à son environnement. Elle offre égerment une magnifique vue panoramique sur la mer et domine toute la vue sur Hussein Dey.

Valeur sociale : L'opposition des citoyens d'Hussein Dey face à la démolition de l'ex SEMPAC, comme ils ont tendance à l'appeler, prouve que notre édifice témoigne de grandes dimensions sociales et sentimentales. Ce dernier a joué un rôle fondamental dans la production de la mémoire collective algéroise et surtout Husseinienne, il est le représentant par excellence d'une activité humaine productrice, de liens sociaux, et des rapports entre l'homme et le travail, marquants d'un passage de l'histoire de la ville.

Valeur identitaire : Hussein Dey doit son identité industrielle spécifique à la minoterie Narbonne, première industrie de la localité. Cette industrie évocatrice de la mémoire ouvrière a conditionnée la façon d'habiter, de travailler, de construire et de se socialiser dans ces lieux.

Au terme de notre modeste recherche, nous avons pu prouver que notre legs industriel recels de valeurs et de critères qui peuvent lui valoir le statu de patrimoine culturel au même titre que les autres biens patrimoniaux. Il est de ce fait impératif d'asseoir la notion d'héritage industriel algérien, et de rehausser l'estime de ce type de biens et favoriser son intégration à la ville.

Après avoir prêté un intérêt particulier au patrimoine industriel en générale et en Algérie en particulier, et enrichi ainsi nos connaissances sur les composantes et les valeurs de cette nouvelles typologie, il serait intéressant d'approfondir d'avantage le sujet en nous penchant sur les mode de mise en valeur et d'intervention sur ce type de bien. Nous pourrions ainsi déterminer une manière appropriée pour mettre en valeur les bâtiments industriels en Algérie, jusqu'à présent destinés à la démolition. La réhabilitation/reconversion étant la solution la plus adaptée, qui garantit la réinsertion et la réintégration de ces bâtiments dans les tissus existants pourrait faire l'objet d'une prochaine recherche.

Références bibliographiques

Ouvrages :

- Chemetove.P et Mrrey.B, « *Architecture. Paris 1848-1914* » édition Dunod, Paris, 1980.
- Choay Françoise, « *L'allégorie du patrimoine* », édition du seuil, Paris, 1992.
- Dumas Charles, « *Petite histoire de l'Algérie* » ; édition hachette, France, juin, 1931.
- Guy. M. C, « *L'Algérie : agriculture, industrie, commerce* », Chénaux-Franville, Algérie, 1876.
- Laborde. M.F, « *Architecture industrielle. Paris et alentours* », édition Parigrammes, Madrid, 2007.
- Laboubée. S, « *l'industrie en Algérie* », chambre de commerce de l'Algérie, Alger, 1917.
- Larose. J.F, « *Le patrimoine industriel. Une définition* », édition continuité automne, n°21, 1983.
- Lespès René, « *Alger : Etude de géographie et d'histoire urbains* », Collection du centenaire de l'Algérie 1830-1930, Géographie, librairie Félix Alcan, Paris, mai, 1930.
- Linters Adriaan, « *Industria, l'architecture industrielle en Belgique* », édition Pierre Mardagaa, Bruxelles, Belgique, 1986.
- Merlin Pierre et Choay Françoise, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », édition PUF et Quadriage dico de poche, mars, 2005.
- Sigfried Giedon., « *Construire en France. Construire en fer, construire en béton* », édition de la villette, 2000.
- Toulhier Bernard, « *Architecture et patrimoine du XXème siècle en France* », édition du patrimoine, Paris, 1999.

Articles, er rapports de recherche :

- André Bernard, « *Les début du CILAC* », n°405, historiens et géographes.
- Audrey. D et Hubert. M, « *Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville* », essai de classification dans le département des Yvelines.
- Benamouche. Amar, « *grèves et conflits politiques en Algérie* », édition Karthala, 2000.
- Bouaziz Samia et Dahli Mohamed, « *Devenir du patrimoine architectural industriel des 19eme et 20eme siècles en Algérie* », rapport des journées RIPAM 5, Marseille, octobre, 2013.
- C. Manal, « *Incendie au siège de l'ex SEMPAC de Hussein Dey (Alger)* », Le tempsDZ, 21 septembre 2014.
- De La Broise. Patrice, « *Esthétique et mise en scène du patrimoine industriel architectural* », In : Recherches en communication n°18, 2002, université Charles-De-Gaulle Lille 3.
- De Noblet Jocelyne, « *Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques techniques)* », In : Technique et culture, 1979.

Références bibliographiques :

- Dervoz.Ismeta et Herzégovine-Boosnie, « *Le patrimoine industriel en Europe* », rapport de l'assemblée parlementaire, Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, doc 13134, février, 2013.
- Désert Gabriel, « *A propos du patrimoine industriel* », In : Annales de Normandie, 32^e année, n°3, 1982. Études sur le patrimoine industriel en Normandie.
- Désert Gabriel, « *Histoire et patrimoine : Jean- Yves Andrieux, Le patrimoine industriel* », In : Annales de Normandie, 43^e année, n°1, 1993, Rivages de Normandie.
- Dorel-Ferré Garcia, « *Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne. Les racines de la modernité* ». Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne, Reims 2005.
- Dorel-Ferré. Garcia, « *Le patrimoine industriel, partie III* », n°405, historiens et géographes.
- Duriez Juien, « *Que va devenir le Lavoir à charbon des Chavannes ?* », In : journal La croix, du 24 aout 2014, consulté le 22 aout 2016.
- Fernandez-Ordenez.J.A, « *Un nouveau patrimoine : les travaux publics anciens en Europe* », In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* », Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural- Rapports et études, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987.
- Gautier. M. E. F, « *L'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930* », Cahiers du centenaire de l'Algérie III, publication du comité national métropolitain du centenaire de l'Algérie, 1930.
- Gatier. Pierre-Antoine, « *la notion de monument peut-elle être appliquée au patrimoine industriel ?* », Actes des entretiens du patrimoine urbain et monumental, 1999.
- Gourbin Patrice, « *Processus et actions patrimoniales dans les friches culturelles* », In : Lucchini. F, « *De la friche industriel au lieu culturel* », Colloque international pluridisciplinaire, Université de Rouen, Atelier 231, 2012.
- Greffe. X, « *Le patrimoine comme ressource pour la ville* », In : Les annales de la recherche urbaine, n° 86, Paris, 1997
- Hachez-Leroy. F, « *Perspective historique du patrimoine industriel* », In : « *La reconversion des sites et des monuments industriels, mémoire de travail* », Ministère de la culture et de la communication, Roubaix- France, 2009.
- Hume. J, « *Architecture et structures industrielles : conservation et réutilisation, le cas écossais* », In « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* », Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architecturale. Rapport et études, n°6, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987.
- Iddir. Nadir, « *les élus d'Hussein Dey à l'étroit dans un immeuble : le projet d'un bloc administratif rejeté par la wilaya* », Elwatan, 19 aout 2014.
- Kassab Tsouria, « *French period barracks of Algeria, between heritage and neglect* », Laboratoire, ville architecture et patrimoine, Ecole Polytechnique d'Architecture et

- d'Urbanisme, In: International Conference on Fortifications and World Heritage: Challenges in Interpretation and Site Managements, New Delhi, 2015.
- L. Sabrina, « région : Alger, un lieu, une histoire, Hussein Dey », In : Le soir d'Algérie, quotidien indépendant, n° 5380, Edition d'Alger, aout 2008.
 - Lespès. René, « Algérie 1937. Les villes (suite). Oran, capitale de l'ouest », In : revue chantiers, revue mensuelle illustrée des Arts et de la Construction en Afrique du nord, édité par le journal générale-travaux publics et bâtiments, Alger, aout, 1937.
 - Lucchini. Françoise, « La fabrique des lieux: réappropriation des lieux par la culture », In Lucchini. F, « De la friche industriel au lieu culturel », Colloque international pluridisciplinaire, le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012.
 - Mamaloukaki. C, « Créativité architecturale dans les friches culturelles : architecture industrielle, reconversion des espaces industriels, cas particuliers ». In : Lucchini. F, « De la friche industriel au lieu culturel », Colloque international pluridisciplinaire, le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012.
 - Palsky. G, « Le patrimoine industriel : construction d'un champ d'étude et d'intervention », In : Séminaire PCEU, Paris, mai, 2010.
 - Payen Jacques, « A propos de l'archéologie industrielle », In : Revue d'histoire des sciences, tome 35, n°2, 1982.
 - R.A, « Lycée El-Thaâlibia, Imminente restauration de la villa du Dey Hussein », In : journal le Midi Libre, n° 989, du 09 juin 2010.
 - Rahmouni. Z, « ERIAD Alger va réduire ses effectifs », Tout sur l'Algérie, 11 octobre 2014.
 - Rahola E.C.et Dorel Ferre.G, « Le patrimoine industriel, un bilan d'étape », n°405, historiens et géographes.
 - Reichen. B, « Aspects économiques des opérations de reconversion », In : « Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? » Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural-Rapports et études, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987.
 - Rosso Jean Claude, « info 365 –La ville d'Hussein Dey- », In : Notre journal, journal bénévole en ligne, 11 février 2014, <http://notrejournal.info>.
 - Rosso Jean Claude, « info 591 –Alger- », In : Notre journal, journal bénévole en ligne, 8 avril 2016, <http://notrejournal.info>.
 - Samar Kamel, « Architecture d'Algérie : La grande poste d'Alger. Un joyau de l'architecture néo mauresque ».
 - Van Mol Bruno, « Trente ans d'archéologie industrielle [en France] », reportage, In : Yves Robert, « Les Nouvelles du Patrimoine », rapport de l'Association des Amis de l'Unesco, numéro 106 d'octobre-novembre-décembre 2004.

- Wehdorn Manfred, « *Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du nord de l'Europe* », In : « *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe* », Strasbourg, 1985.
- Wehdorn. Manfred, « *Mécanismes de protection et spécificité du patrimoine industriel : le contexte international* », In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* », Rapport du Colloque de Lyon –Patrimoine architectural- Rapports et études, n° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987.
- Apport des centrales hydro-électriques, In : LA NATION, 18 juillet 1992

Thèses et mémoires :

- Amzal S, « *le château de la comtesse, Bejaia* » mémoire magister UMMTO, 2016.
- Bekada Mohamed, « *Les réformes du système bancaire Algérien, cas : le crédit populaire d'Algérie* », mémoire de magistère en sciences économiques, Université d'Oran, Oran, 2010.
- Benseddik. Souki. Habiba, « *La valorisation des monuments historiques en Algérie : le cas du palais de l'agha a Ferdjioua* », mémoire de magistère en architecture, université de Mentouri, Constantine, juin, 2012.
- Bouaziz Samia, « *Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger* », mémoire de magistère en architecture et développement durable, Université Mouloud Mammeri, département d'architecture, Tizi Ouzou, novembre, 2011.
- Boulbene-Mouadji Ines Feriel, « *Le style néo moresque en Algérie, fondement-portée-réception* », mémoire de magistère, option patrimoine, département d'architecture et d'urbanisme de Constantine, février, 2012.
- Boussad Aich, « *Architecture des années trente à Alger : les figures de la modernité* », thèse de doctorat, université Bordeaux 3, 2010.
- Djellata Amel, « *Planification urbaine et stratégie de reconquête des friches : cas de Boufarik* », mémoire de magistères architecture et environnement, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger, Septembre 2006.
- Laski. G, « *Le design : théorie esthétique de l'histoire industrielle.* », Version 1- Université de Paris- Est, Marnela-Vallée. Sous la direction de Delsol. G. 2012.
- Nessark Nawel, Lounis Nora, Messaoui Lydia et Telmat Kahina, « *minoterie Narbonne : mémoire et devenir* », mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'Architecte, option projet urbain et patrimoine, Université Mouloud Mammeri, faculté du génie de la construction, département d'architecture, Tizi Ouzou, octobre, 2009.
- Piedalue. G, « *Le patrimoine archéologique industriel du Québec* », étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009.

Références bibliographiques :

- Safir Mohamed Said, « *Le patrimoine ferroviaire du XIX-XXeme siècle en Algérie : identification et valorisation* », mémoire de magistère en architecture et développement durable, Université Mouloud Mammeri, département d'architecture, Tizi-Ouzou, Algérie, Juillet 2011.
- Saïd Aïssa Kahina, « *L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : entre continuité et rupture* », Université Mouloud Mammeri, département d'architecture, Tizi-Ouzou, Algérie.
- Sauteron Jacques, « *Patrimoine industriel : diversité et valorisation culturelle dans un univers numérique* », mémoire d'étude pour un diplôme de conservateur de bibliothèques, université de Lyon, janvier 2012.
- Sehab Habiba, « *Le conflit entre le tourisme et l'industrie dans la daïra de Skikda* », mémoire de magistère en aménagement urbain, Faculté de Bordj Badji Mokhtar de Annaba, 2013.
- Taleb Houria, « *ouverture économique et dynamique entrepreneurial : essai de modélisation, des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia* », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, mai, 2011.

Textes législatifs et chartes :

- Arrêté du 2 mars 1992, portant classement des monuments et sites historiques, Journal officiel de la république algérienne n° 22 du 2 mars 1992.
- Arrêté du 14 mai 1996 correspondant au 26 Dhou El Hidja 1416, portant classement des monuments et sites historiques, Journal officiel de la république algérienne n° 5 du 11 septembre 1996 correspondant au 27 Rabie Ethani 1417.
- Arrêté du 3 Novembre 1999 correspondant au 24 Rajab 1420, portant classement des monuments et sites historiques, Journal officiel de la république algérienne n° 87 du 8 Décembre 1999 correspondant au 30 chaabane 1420.
- Décret 83-678 du 26 novembre 1983 publié dans le journal officiel de la république algérienne, n°49, du 29 novembre 1983.
- ICOMOS, « Principes conjoints ICOMOS-TICCIH pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel », Textes soumis à l'Assemblée générale de l'ICOMOS, Nouvelles de l'ICOMOS, juillet, 2011.
- Loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.
- Loi 98-04 du 15 juin 1998 correspondant au 20 Safar relative à la protection du patrimoine culturel, publiée dans le journal officiel de la république algérienne n° 44 du 17 juin 1998 correspondant au 22 Safar 1419.

Références bibliographiques :

- Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels
- TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

Documents techniques :

- Fiche technique du barrage Foug El Gherza, établie par le ministère de la culture, juin, 1996.
- Formulaire de classement de la centrale diesel de Laghouat, direction de la culture en 1999.
- Formulaire de classement de la station hydraulique de Boghni, direction de la culture en 1992.
- Formulaire de classement du barrage de Foug El Gherza, direction de la culture en 1996.
- Le schéma directeur des zones archéologiques et historique, ministère de la culture, direction de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel & direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, Alger, août, 2007.
- Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC Alger – CTC Chlef), rapport d'expertise, complexe ERIAD, n°29A, 2007.
- Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC Alger – CTC Chlef), rapport d'expertise, complexe ERIAD, mai 2010.
- Vigna. M, rapport d'étude pour l'inventaire des biens et ouvrages transférés, centrales diesels, centrale de Laghouat, électricité et gaz d'Algérie : direction de l'exploitation, Alger, septembre, 1951.
- Vigna. M, rapport d'étude pour l'inventaire des biens et ouvrages transférés : centrales hydrauliques, centrale de Boghni, électricité et gaz d'Algérie : direction de l'exploitation, Alger, septembre, 1950.

Sites internet :

- Alger-rois, Hussein Dey, ma ville, http://www.alger-roi.fr/Alger/hussein_dey/textes/hussein_dey_pn35.htm.
- Club des voyages en Finlande, <http://www.club-des-voyages.com/finlande/usine-de-traitement-du-bois-et-de-carton-de-verla.html>.
- Histoire de la ville, <http://www.hussein-dey.com/ville/histoireville.htm>.
- <http://www.hussein-dey.com/ville/villeindustrielle.htm>
- <http://www.hussein-dey.com/ville/villeindustrielle/Narbonne.htm>
- Narbonne. J, Geneanet, <http://gw.geneanet.org/ajeff?lang=fr&p=joseph&n=narbonne>
- Site officiel de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/>.
- Site officiel du ministère de la culture, <http://www.m-culture.gov.dz>
- Site officiel du musée de Verla, <http://www.verla.fi/>.

Annexes

18 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 87		30 Chaâbane 1420 8 décembre 1999
MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
Arrêté du 24 Rajab 1420 correspondant au 3 novembre 1999 portant classement des monuments et sites historiques.		

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de la communication et de la culture, chargée de la culture,		
Vu l'ordonnance n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel ;		
Vu le décret présidentiel n° 98-428 du Aouel Ramadhan 1419 correspondant au 19 décembre 1998 portant nomination des membres du Gouvernement;		
Vu le décret exécutif n° 96-140 du 2 Dhou El Hidja 1416 correspondant au 20 avril 1996 fixant les attributions du ministre de la communication et de la culture;		
Vu l'arrêté du 2 mars 1992 portant ouverture d'instance en vue du classement des monuments et sites historiques;		
Vu l'arrêté du 5 Chaoual 1415 correspondant au 7 mars 1995 portant ouverture d'instance en vue du classement des monuments et sites historiques;		
Vu l'arrêté du 26 Dhou El Hidja 1416 correspondant au 14 mai 1996 portant ouverture d'instance en vue du classement des monuments et sites historiques;		
Vu l'arrêté du 10 Joumada Ethania 1418 correspondant au 12 octobre 1997 portant ouverture d'instance en vue du classement des monuments et sites historiques;		
Vu l'arrêté du 13 Chaoual 1418 correspondant au 10 février 1998 portant ouverture d'instance en vue du classement des monuments et sites historiques;		
Vu l'arrêté du 7 Joumada El Oula 1419 correspondant au 29 août 1998 portant ouverture d'instance en vue du classement des monuments et sites historiques;		
Vu l'avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18 avril 1987, du 7 mars 1988, du 17 juin 1990, du 30 décembre 1991, du 19 janvier 1995, du 5 mars 1996, du 12 mai 1997, du 24 décembre 1997 et du 26 juillet 1998;		
Arrête :		
Article 1er. — Sont classés parmi les sites et monuments historiques suivant les périmètres figurant aux plans annexés à l'original des arrêtés, susvisés, ce qui suit :		
MONUMENTS OU SITES	COMMUNE CONCERNEE	WILAYA
Site de Tamentit	Tamentit	Adrar
Casbah de Melouka	Timmi	Adrar
Centrale électrique diesel de Laghouat	Laghouat	Laghouat
Tiklat antique Tubusuptu	El Kseur	Béjaïa
Citadelle des Zianides dénommée Lassouar	El Kseur	Béjaïa
Cippe romain	Béjaïa	Béjaïa
Mihrab de la mosquée d'Ibn Toumert	Béjaïa	Béjaïa
Citernes romaines d'El Arouina	El Kseur	Béjaïa
Mosquée de Sidi Khaled	Sidi Khaled	Biskra
Aïn El Fouara	Sétif	Sétif
Gisement préhistorique d'Aïn Menaâ	Aïn Lakhdar	Saïda
Grotte de l'Oued Saïda	Saïda	Saïda
Site de Timzicuine	Youb	Saïda
Grande mosquée de Collo	Collo	Skikda

Annexe 1 : Arrêté du 3 Novembre 1999 correspondant au 24 Rajab 1420, portant classement de la centrale Diesel de Laghouat,
Source : Journal officiel de la république algérienne n° 87 du 8 Décembre 1999 correspondant au 30 chaabane 1420.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 2 mars 1992 portant ouverture d'instance en vue du classement des monuments et sites historiques.

Le ministre de la culture et de la communication,

Vu l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 modifiée, relative aux fouilles et à la protection des monuments et sites historiques et naturels ;

Vu le décret présidentiel n° 91-199 du 18 juin 1991 modifié et complété portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 91-446 du 16 novembre 1991 fixant les attributions du ministre de la culture ;

Vu les avis favorables de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18 avril 1987, du 7 mars 1988, du 17 juin 1990 et du 30 décembre 1991 ;

Arrête :

Article 1^{er}. — Une instance de classement est ouverte en vue du classement des monuments et sites historiques ci-après :

MONUMENTS OU SITES	COMMUNE CONCERNEE	WILAYA
Palais du peuple	1 ^{er} mai	Alger
Palais Mustapha Bacha	1 ^{er} mai	Alger
Prison de Barbarousse	Oued Koriche	Alger
Maison Boukenoura	Bologhine	Alger
Koubba de Sidi Brahim El Mirdassi	Annaba-ville	Annaba
Vielle-ville de Constantine	Constantine-ville	Constantine
Prison d'El Koudia	Constantine-ville	Constantine
Gisement préhistorique d'Aïn Menaâ	Aïn Lahdjar	Saïda
Grotte de l'Oued Saïda	Saïda	Saïda
Siège du Khalifat de l'Emir Abdelkader	Miliana	Aïn Defla
Site de Timzouine	Youb	Saïda
Maison de Lalla Fatma N'Soumeur	Iferhounane	Tizi-Ouzou
Centrale hydraulique de Boghni	Illiten	Tizi-Ouzou
Résidence des Ouled Oukaci ou Aït Kaci	Tizi-Ouzou	Tizi-Ouzou
Bordj Sebaou ou Bordj Tizi-Ouzou	Tizi-Ouzou	Tizi-Ouzou
Cippe Romain	Béjaïa	Béjaïa
Mihrab de la mosquée d'Ibn Toumert	Béjaïa	Béjaïa
Citernes Romaines d'El Arouia	El Kseur	Béjaïa
Camp de Bossuet	Dhaya	Sidi Bel Abbès
Camp d'El Djorf	Ouled Derradj	M'Sila
Prison centrale d'Oran	Oran	Oran
Maison Meddour Azoui	Arris	Batna
Maison de la famille Baaziz	Arris	Batna
Site de l'Ahaggar	Tamanghasset In Salah In Guezzam In Amguel Tinzaoutine Tazrouk Abalessa	Tamanghasset
Site de Tamentit	Tamentit	Adrar
Vieux K'Sar d'El Meniaa	El Meniaa	Ghardaïa
Centrale électrique diesel de Laghouat	Laghouat	Laghouat
Mosquée de Sidi Khaled	Sidi Khaled	Biskra
Grande mosquée de Collo	Collo	Skikda
Aïn El Fouara	Sétif	Sétif
Mosquée de la place romaine	Cherchel	Tipaza
Tiklat antique Tubusuptu	El Kseur	Béjaïa
Royaume numide de Syphax dénommé Siga	Oulhassa	Aïn Témouchent
Citadelle des Zianides dénommée Lassouar	El Kseur	Béjaïa

Annexe 2 : Arrêté du 2 mars 1992, portant classement de la station hydraulique de Boghni, Tizi Ouzou.

Source : Journal officiel de la république algérienne n° 22 du 2 mars 1992.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêté du 17 Rabie Ethani 1417 correspondant au 1er septembre 1996 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre de l'éducation nationale.

Par arrêté du 17 Rabie Ethani 1417 correspondant au 1er septembre 1996, du ministre de l'éducation nationale, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre de l'éducation nationale, exercées par M. Mohamed Salah Eddine Kacimi El Hassani.

★

Arrêté du 17 Rabie Ethani 1417 correspondant au 1er septembre 1996 portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre de l'éducation nationale.

Par arrêté du 17 Rabie Ethani 1417 correspondant au 1er septembre 1996, du ministre de l'éducation nationale, M Belkacem Aït Hamou est nommé chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre de l'éducation nationale.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DE LA CULTURE

Arrêté du 26 Dhou El Hidja 1416 correspondant au 14 mai 1996 portant ouverture d'instance en vue du classement de monuments et sites historiques.

Le ministre de la communication et de la culture,

Vu l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels ;

Vu le décret présidentiel n° 96-01 du 14 Chaâbane 1416 correspondant au 5 janvier 1996 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 96-140 du 2 Dhou El Hidja 1416 correspondant au 20 avril 1996 fixant les attributions du ministre de la communication et de la culture ;

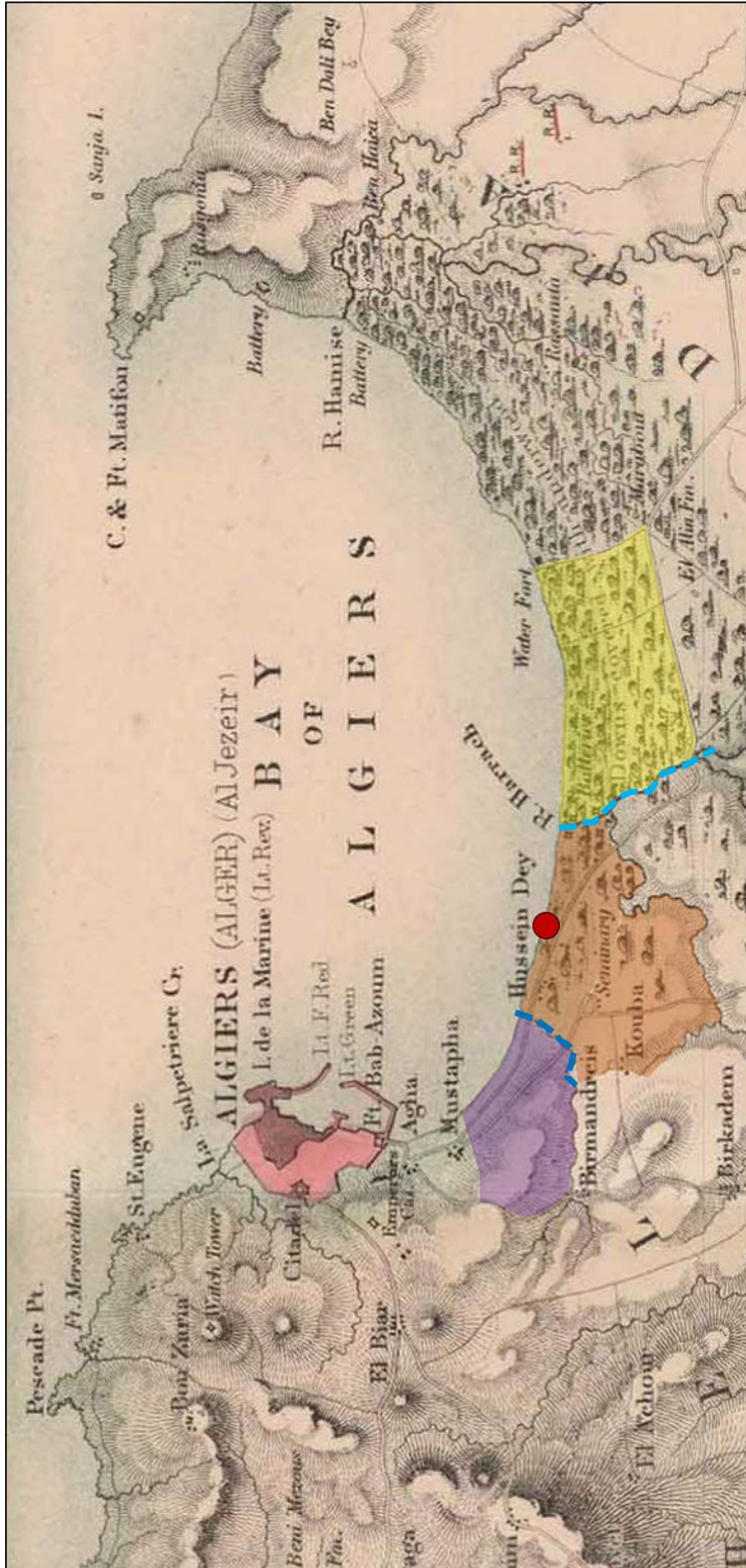
Vu l'avis favorable de la commission nationale des monuments et sites historiques émis lors de sa réunion du 5 mars 1996 ;

Arrête :

Article 1er . — Une instance est ouverte en vue du classement des monuments et sites historiques ci-après :

MONUMENTS OU SITES	COMMUNE CONCERNEE	WILAYA
L'Etat Major de l'Emir Abdelkader	Mascara	Mascara
Le tribunal de l'Emir Abdelkader	Mascara	Mascara
Grottes de Tiffrit	Aïn Soltane	Saïda
Site de Thouda	Sidi-Okba	Biskra
Barrage Foum El Ghorza	Sidi-Okba	Biskra
Mosquée et Mausolée de Sidi-Okba	Sidi-Okba	Biskra
Arbre de Dardara	Ghriss	Mascara
Ksar de Ouargla	Ouargla	Ouargla
Phare de Cap Caxine	Hammamet	Alger

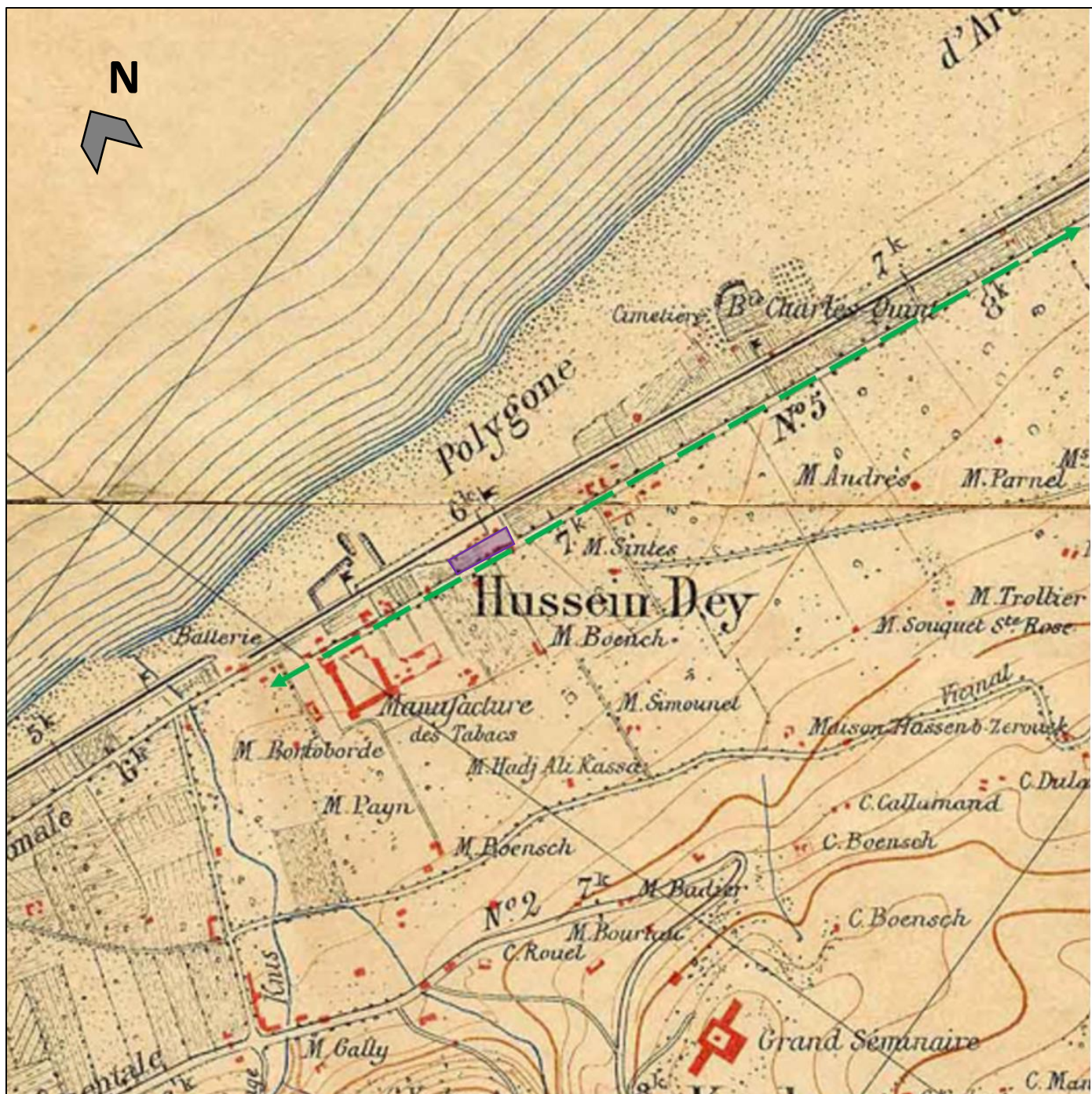
Annexe 3 : Arrêté du 14 mai 1996 correspondant au 26 Dhou El Hidja 1416, portant classement du barrage de Foum El Ghorza, Biskra.
Source : Journal officiel de la république algérienne n° 5 du 11 septembre 1996 correspondant au 27 Rabie Ethani 1417.



- Alger (la médina fortifiée)
- Faubourg d'El Hamma
- Faubourg de Kouba
- Faubourg d'El Harrach (maison carrée)
- Hussein Dey
- Oued Kniss
- Oued El Harrach

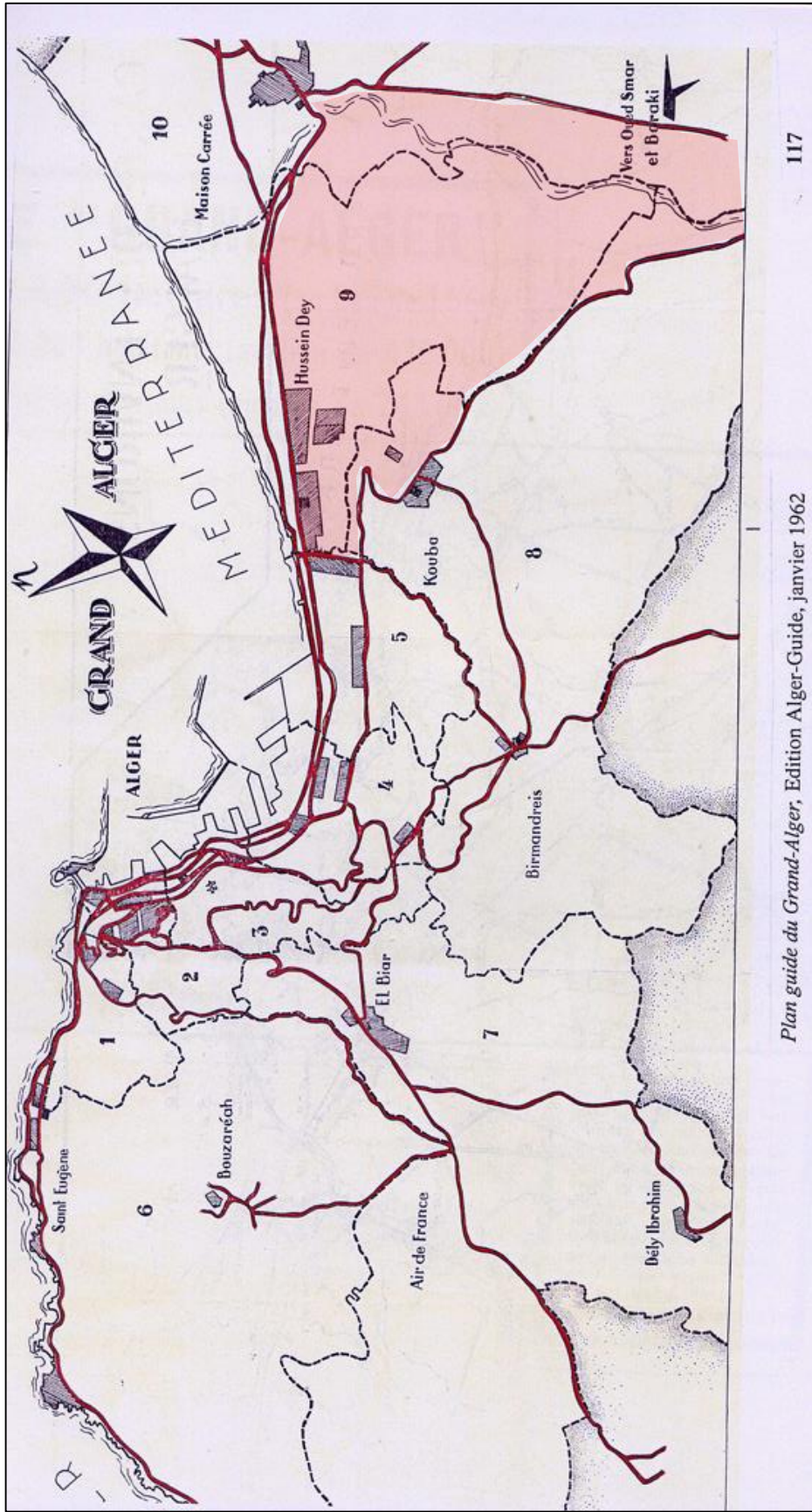
Annexe 4 : Alger et ses environs en 1858

Source : J. Hugh Johnson, carte imprimée à l'institut géographique de Stanford (USA), http://www.cardona-pj.net/cartes/cartes_plan_hd.htm



- ← - - - → Développement de la ville le long de l'axe Tripoli
- cadre bâti d'Hussein Dey
- Premier bâtiment de la minoterie d'Hussein Dey

Annexe 5 : développement de la ville d'Hussein Dey 1873
Source : http://www.cardona-pj.net/cartes_plan_hd.htm



Plan guide du Grand-Alger, Edition Alger-Guide, janvier 1962

Annexe 7 : plan du grand Alger

Source : plan guide du grand Alger, édition Alger-guide, janvier 1962
<http://davezac.info/documents/Avant1954/Grandalger.htm>